



Rapport annuel d'activités

Exercice 2023

**RAPPORT ANNUEL
D'ACTIVITÉS**

**EXERCICE
2023**

Publié par

ASSILASSIME Solidarité
Bd du 30 Août - Adidogomé, Carrefour la Pampa
08 B.P. : 81 641 • E-mail : assilassime@assilassime.org
Tél. : +228 22 51 12 34 • www.assilassime.org

Photo de couverture

ASSILASSIME Solidarité

©Juin 2024, Lomé Togo

Ce document est réalisé par la Direction
Exécutive d'**ASSILASSIME Solidarité** au Togo
. Des versions accessibles de ce rapport
sont disponibles à la demande ainsi que
sur le site Web de la structure.

Pour toutes demandes d'information
à ce sujet, vous pouvez communiquer
avec la Direction générale par courriel
à **assilassime@assilassime.org** ou par
téléphone au **+228 22 51 12 34**.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

11

01

1. PRÉSENTATION D'ASSILASSIMÉ SOLIDARITÉ	12
1.1. Environnement socio-économique	12
1.2. Mission, Vision et Valeurs d'Assilassimé	13
1.3. Gouvernance d'ASSILASSIME Solidarité	13
1.3.1. Assemblée Générale	
1.3.2. Conseil d'Administration	
1.3.3. Comité de Direction	
1.3.4. Comité de Coordination	

02

2. PRODUITS ET SERVICES OFFERTS	15
2.1. Présentation de la méthodologie appliquée	15
2.2. Produits et services financiers	16
2.2.1. Épargne	
2.2.1.1. Dépôt à vue	
2.2.1.2. Dépôt à Terme (DAT)	
2.2.1.3. Épargne tontine	
2.2.2. Crédit	
2.2.2.1. Le crédit coup de pouce	
2.2.2.2. Le crédit Aménovi	
2.2.2.3. Le crédit Vert (ancien crédit Miwoè)	
2.2.2.4. Le crédit individuel	
2.2.2.5. Le crédit agricole	
2.2.2.6. Le crédit Jeune Entrepreneur	
2.2.2.7. Le crédit stockage	
2.2.3. Transfert d'argent	
2.2.3.1. Mobile money (Tmoney et Flooz)	
2.2.3.2. Transfert d'argent traditionnel (RIA, Money gram)	
2.3. Services non financiers	19
2.3.1. Le renforcement de l'équipe de travailleurs sociaux	
2.3.2. Plans de formation et gestion du processus de formation	
2.3.3. Accompagnement social	
2.3.3.1. Écoutes individuelles	
2.3.3.2. Références	
2.3.3.3. Événements communautaires	
2.3.3.4. Prospection de structures partenaires et animation du réseau	

03

3. ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE	31
3.1. Analyse des soldes caractéristiques de gestion	31
3.2. Situation patrimoniale	33
3.2.1. Analyse des éléments d'actif	
3.2.2. Analyse des éléments du passif	
3.3. Analyse des indicateurs financiers et ratios prudentiels	36
3.3.1. Indicateurs financiers	
3.3.2. Ratios prudentiels	
3.4. Rapport avec les partenaires financiers et d'aide au développement	37
3.5. Gestion budgétaire en 2023	38
3.6. Charges consolidées	39
3.7. Investissement	40

04

4. ANALYSE DU PORTEFEUILLE	41
4.1. Activité de crédit	41
4.1.1. Évolution de la clientèle de 2020 à 2023	
4.1.2. Évolution de l'encours brut de crédit de 2020 à 2023	
4.1.3. Évolution du portefeuille à risque	
4.1.4. Évolution de l'encours de crédit et du PAR de chaque agence	
4.1.4.1. Évolution de l'encours de crédit par agence	
4.1.4.2. Évolution du PAR à 1 jour par agence	
4.1.4.3. Évolution du PAR à 30 jours par agence	
4.1.4.4. Évolution du PAR à 90 jours par agence	
4.1.5. Analyse de l'encours de crédit par région	
4.1.6. Évolution des crédits octroyés	
4.1.6.1. Évolution des emprunteurs actifs	
4.1.6.2. Évolution du taux de fidélisation	
4.1.6.3. Situation des crédits en perte	
4.1.6.4. Situation des crédits restructurés ou rééchelonnés	
4.2. Activité d'épargne	49

05

5. STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE

..... 51

06

6. ACTIVITÉS DU SERVICE ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES

..... 53

- 6.1. Activités administratives 53
 - 6.1.1. Environnement de travail
 - 6.1.2. Les relations avec les prestataires et les fournisseurs
 - 6.1.3. Activités menées
- 6.2. Gestion des ressources humaines 55
 - 6.2.1. Amélioration des procédures
 - 6.2.2. Évolution du personnel
 - 6.2.3. Représentation du personnel à fin décembre 2023
 - 6.2.4. Formation de renforcement des compétences
 - 6.2.5. Organisation des ressources humaines
- 6.3. Difficultés RH au cours de 2023 57
- 6.4. Apports de solution 57
- 6.5. Perspective 57

07

7. ACTIVITÉS DU SERVICE INFORMATIQUE

..... 58

- 7.1. Maintenance préventive, curative et évolution 58
- 7.2. Formation sur le renforcement de capacité 58
- 7.3. Perfect Cloud 59
- 7.4. Installation du système de vidéosurveillance dans les agences 59
- 7.5. Changement d'application de Tontine sur le terrain 59

08

8. ACTIVITÉS SOCIALES RÉALISÉES

..... 60

- 8.1. Enquêtes et études réalisées 60
 - 8.1.1. Portée - profil des nouveaux emprunteurs
 - 8.1.2. Les changements observés chez les bénéficiaires
 - 8.1.3. Autres actions menées en performance sociale
 - 8.1.4. Gestion des plaintes et suggestion des bénéficiaires
 - 8.1.5. Mise en œuvre des projets sociaux

09

9. ACTIVITÉS DU DÉPARTEMENT AUDIT ET CONTRÔLE INTERNE

..... 70

- 9.1. Aperçu du département d'Audit Interne 70
- 9.2. Portée de l'audit interne en 2023 70
- 9.3. Les outils, méthodologies et formations 70
 - 9.3.1. Outils et méthodologie
 - 9.3.1.1. Les Outils
 - 9.3.1.2. Méthodologie
 - 9.3.1.3. Formation
- 9.4. Mise en œuvre du plan annuel d'audit interne 72
- 9.5. Gestion de risques 74
- 9.6. Suivi des principales conclusions et recommandations 74
- 9.7. Dispositions internes de LBC/FT 75
 - 9.7.1. Formation du personnel sur les dispositifs de la loi relatifs à LBC-FT
 - 9.7.2. Contrôle de mise en œuvre des dispositifs internes de LBC-FT
 - 9.7.3. Déclarations de versements suspects
 - 9.7.4. Résultats obtenus
 - 9.7.5. Perspectives de LBC/FT pour l'année 2024
- 9.8. Relation avec les autorités et les partenaires chargés de l'audit externe 77
- 9.9. Difficultés rencontrées en 2023 77
- 9.10. Perspectives de l'audit interne et développements futurs 78

10

10. LES PERSPECTIVES D'ASSILASSIMÉ SOLIDARITÉ POUR L'ANNEE 2024

..... 79

Annexes 1 : Les photos	82	V. Données sur les autres activités autorisées	91
Annexe 2 : Les états statistiques et les états financiers	83	VI. Autres informations sur les opérations avec la clientèle	92
I. Données générales	85	VII. Opérations avec les autres institutions financières	94
II. Données sur la gouvernance	86	VIII. Fonctionnement et vie des organes	94
III. Données sur les opérations de collecte de dépôts	87	IX. Performances financières	94
IV. Données sur les crédits (prêts et engagements par signature)	88		

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ADA	Appui au Développement Autonome
ACVO	Association Catholique de la Veuve et de l'Orphelin
ACS	Action Contre le Sida
AFJRD	Association des Femmes et des Jeunes pour la Réconciliation et le Développement
AFD	Agence Française de Développement
AG	Assemblée Générale
AGE	Assemblée Générale Extraordinaire
AGR	Activité Génératrice de Revenu
APAPE	Association des Parents et Amis des Personnes Encéphalopathes
APROFEHTO	Association pour la Promotion de la Femme Handicapée au Togo
APROSCULPH	Association pour la Promotion de Sports de la Culture et des Loisirs des Personnes Handicapées
APSF	Association Professionnelle des SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES
AST	Action Santé pour Tous
APS Afrique	Association pour la Promotion de la Santé pour tous en Afrique
ATAIDEMES	Association Togolaise d'Aide aux Enfants Malentendants et Sourds
ATBEF	Association Togolaise pour le Bien Être Familial
ATOP	Agence Togolaise de Presse
BAD	Banque Africaine de Développement
BLR	Boucle Local Radio
MSC	Mediterranean Shipping Company
CA	Conseil d'Administration
CAS-IMEC	Cellule d'Appui et de suivi des Institutions Mutualistes ou Coopérative d'épargne et de Crédit
CADEPH	Cercle d'Action pour le Développement des Personnes Handicapées
CADETE	Centre Africain de Développement des Technologies agro-Ecologiques
CDSS	Chargé du Développement des Services Sociaux
CTA	Conseiller Technique Agricole
CRIPS	Centre de Recherches et d'Informations Pour la Santé
CSST	Comité Sécurité Santé au Travail
DAV	Dépôt à vue
DBN	Don Boule de Neige
EDM	Entrepreneurs du Monde
EVT	Espoir Vie Togo
FCFA	Franc de la Communauté Financière en Afrique
FH	Faisceau Hertzien

FTTH	Fibre optique jusqu'au domicile
GCA	Grameen Crédit Agricole
HTA	Hypertension artérielle
IMF	Institution de Microfinance
IST	Infections Sexuellement Transmissibles
ITRA	Institut Togolaise de Recherche Agronomique
LBC-FT	Lutte contre le Blanchement des capitaux et le financement du Terrorisme
LMDF	Luxembourg Microfinance Development Fund
MAIN	Microfinance African Institutions Network
MFS	Microfinance Solidaire
MUSA-VISA	Mutuelle de Santé des Volontaires Internationaux pour la promotion de la Santé en Afrique
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAR	Portefeuille A Risque
PVWH	Personne Vivant avec le Virus de l'Immunodéficience
PH	Personne Handicapée
PHM	Personne ayant un Handicap Mental
PIB	Produit Intérieur Brut
PNB	Produit Net Brut
PPE	Personne Politique Exposé
PSM	Personne Sourde et Malentendante
PSH	Personne en Situation de Handicap
RA	Responsable d'Agence
RH	Ressources Humaines
RIM	Initiative pour la gestion des Risques dans le secteur de la Microfinance
SFD	Système Financier Décentralisé
SIDI	Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement SIG
SIG	Système d'Information et Gestion
SPI	Social Performance Indicator
TS	Travailleur Sociaux
UEMOA	Union économique et Monétaire Ouest Africaine
VIH	Virus de l'Immunodéficience
WILDAF-TOGO / FDD	Women In Law and Development in Africa / Femmes, Droit et Développement en Afrique
WPF	Woles Planet Fundation
PISCCA	Projet Innovant de la Société Civile et des Coalitions d'Acteurs
CIP	Consortium Impact Plus





Première partie

Activités de l'institution

1. PRÉSENTATION D'ASSILASSIMÉ SOLIDARITÉ

ASSILASSIME Solidarité est une institution de microfinance sociale qui a été créée avec un statut juridique « Association loi 1901 » de droit togolais sous le récépissé n°1537/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 28 décembre 2012. Elle a été promue par Entrepreneurs du Monde (EdM), une ONG française créée en 1998 suivant le récépissé N°2400 du 19 juin 1998 dont le siège social est basé à Lyon (France). Un des principes fondateurs de l'action d'ASSILASSIME Solidarité a été le ciblage des personnes exclues de l'offre classique de microfinance et plus particulièrement les populations vulnérables telles que les personnes vivant avec le VIH, les personnes en situation de handicap, les femmes veuves, les portefaix, etc.

Initialement active seulement à Lomé, ASSILASSIME qui signifie « main dans la main » en langue Ewé, a élargi ses activités à de nouvelles zones géographiques pour porter progressivement depuis 2022 son réseau à dix agences implantées dans le Grand-Lomé, à Amlamé, Anié et Aného avec un point de service à Atakpamé.

Un accent est mis sur la formation des bénéficiaires qui est fondamentale et préalable à toute offre de crédit. Les premières offres de produits financiers délivrées furent les crédits « coup de pouce » à destination des bénéficiaires particulièrement démunies, mais motivées pour entreprendre ; ces crédits sont exempts de toute caution, de garantie matérielle, de frais de gestion ou d'intérêt. Divers autres produits à découvrir dans ce rapport se sont développés et se sont ajoutés graduellement à la gamme proposée pour s'adapter aux besoins de la population cible au fur et à mesure du développement des activités.

1.1. Environnement socio-économique

Avec un PIB estimé à 4720 milliards FCFA en 2021 pour une population de 8,5 millions d'habitants qui croît au rythme de 2,4 % par an, le Togo appartient à la catégorie des pays les moins avancés (PMA). Son PIB/habitant est de l'ordre de 850 EUR.

Le niveau de pauvreté est deux fois plus élevé en milieu rural (58,8%) qu'en milieu urbain (26,5%). Ceci tient notamment à la concentration de la croissance économique dans les secteurs modernes et au faible accès à des services de qualité. La pauvreté est légèrement plus élevée au sein des ménages dirigés par les femmes (45,7%) que ceux dirigés par les hommes (45,2%). Les femmes demeurent plus vulnérables, car ayant un accès limité aux opportunités économiques, à l'éducation, la santé et autres facilités socio-économiques de base¹.

En termes de ventilation sectorielle, le secteur primaire (principalement l'agriculture) contribue à hauteur de 18,5 % au PIB ; le secteur secondaire, qui repose en grande partie sur l'agroalimentaire, la construction ainsi que la production et la distribution d'eau, d'électricité et de gaz, représente 22,9 % du PIB ; tandis que

le secteur tertiaire centré autour du commerce, de l'activité portuaire, aéroportuaire et financière contribue à plus de la moitié du PIB (58,6 %)².

Une augmentation des dépenses publiques a permis de stabiliser la croissance face aux derniers chocs dus à la pandémie de COVID-19, aux retombées économiques de l'invasion de la guerre en Ukraine et l'instabilité régionale. Cependant, les populations vulnérables ont été affectées par l'augmentation de coût de la vie, les problèmes liés à l'accès à l'eau et à l'électricité, et la forte réduction de l'espace budgétaire.

Au niveau sectoriel, l'activité industrielle a montré des signes de reprise en 2023 après un début d'année faible, avec des contributions positives des secteurs de l'extraction, de l'électricité et de l'industrie manufacturière. En ce qui concerne l'agriculture, les conditions météorologiques ont été propices à une bonne récolte pour la saison 2023 – 2024.

Les perspectives économiques du Togo selon la BAD s'annoncent favorables, en raison de l'exécution des

¹ Source : la Banque Mondiale, vue d'ensemble
<https://www.banquemondiale.org/fr/country/togo/overview>

² Source : Direction Générale du Trésor
<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/TG/conjoncture>

projets structurants de la feuille de route gouvernementale 2025 impulsant les infrastructures, des réformes économiques et financières ainsi que des réformes structurelles, y compris celles visant à accroître la production et les rendements agricoles. Sur cette base, le PIB réel devrait croître à 6,3 % en 2023 et 6,6 % en 2024.

L'inflation devrait baisser de 3,8 % en 2023 à 2,6 % en 2024, grâce aux mesures de soutien au pouvoir d'achat prises par le gouvernement pour atténuer les tensions inflationnistes. Le solde du compte courant demeurerait déficitaire, en légère hausse, de 6,1 % en 2023 à 6,3 % en 2024 en raison d'une croissance des importations supérieure à celle des exportations. Le déficit budgétaire devrait s'améliorer, baissant de 6,6 % du PIB en 2023 à 5,1 % du PIB en 2024, en raison de

la poursuite des réformes en matière de gestion des finances publiques.

La croissance est restée forte en 2023, avec un taux estimé à 5,4 % et devrait cependant se ralentir légèrement en 2024 pour atteindre 5,1 % sous l'effet des efforts d'assainissement budgétaire, de la faiblesse de la demande extérieure et de l'incertitude régionale. La pauvreté devrait diminuer progressivement en 2024 et 2025 et de manière plus substantielle en 2026, pour atteindre 36,1 %, contre 42,4 % en 2023.

Des réformes doivent cependant être initiées pour faire face aux risques réels d'instabilité régionale, de turbulences financières et de chocs climatiques plus fréquents, en vue d'accélérer la croissance, la résilience et la réduction de l'endettement public³.

1.2. Mission, Vision et Valeurs d'ASSILASSIMÉ

ASSILASSIME Solidarité s'est dotée d'une mission qui consiste à «*offrir un accès durable à des services de microfinance sociale adaptés pour les personnes en situation d'exclusion ou d'extrême pauvreté, ayant un accès limité au système de microfinance classique au Togo, pour leur permettre de mener des activités génératrices de revenus et d'améliorer leurs conditions de vie*».

Sa vision est de «*permettre à toute personne désireuse d'entreprendre de pouvoir accomplir son rêve pour qu'elle et sa famille s'affranchissent durablement de la pauvreté*».

Pour atteindre sa mission, ASSILASSIME Solidarité a retenu 3 valeurs qui sont : *la transparence, l'engagement et le professionnalisme*.

1.3. Gouvernance d'ASSILASSIME Solidarité

1.3.1. Assemblée Générale

L'Assemblée Générale (L'AG) est l'organe de gouvernance suprême de l'institution. Elle est composée de l'ensemble des membres de l'association (fondateurs, adhérents, sympathisants, membres d'honneur).

L'AG se réunit une fois par an en session ordinaire. Les membres fondateurs et adhérents peuvent élire les membres du Conseil d'Administration.

1.3.2. Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration d'ASSILASSIME Solidarité se compose exclusivement d'administrateurs non exécutifs conformément aux exigences réglementaires en matière d'intermédiation financière applicables aux Systèmes Financiers Décentralisés du Togo. L'Assemblée Générale élit en son sein les membres du

Conseil d'Administration, à bulletin secret, à la majorité absolue des voix exprimées par les membres à jour de leur cotisation. Leur mandat est de trois (03) ans renouvelables une fois. Conformément à l'article 30 des statuts, le Conseil d'Administration est composé de cinq (5) membres.

1.3.3. Comité de Direction

Le Conseil d'Administration d'ASSILASSIME Solidarité a mis en place un Comité de Direction chargé de la gestion courante de l'institution, de la surveillance de ses différents secteurs d'activités et

d'information adéquate et diligente du Conseil d'Administration. Il est chargé des tâches qui lui sont attribuées et est présidé par le Directeur Exécutif.

³ Source : Groupe de la Banque Africaine de Développement
<https://www.afdb.org/fr/countries/west-africa/togo/togo-economic>

1.3.4. Comité de Coordination

Le Comité de Coordination a été mis en place par le Comité de direction afin de donner une vue holistique aux Responsables des agences sur la situation de l'institution. Il est composé des membres du comité de direction auxquels s'ajoutent : le Chef comptable, le Chargé SIG, des Coordinateurs d'agences, le Chargé

du développement des services sociaux, le Chargé de la performance sociale, et les Responsables d'agence. Le comité de coordination se réunit au moins tous les deux mois et peut rapprocher ses rencontres selon l'urgence des sujets à traiter.



2. PRODUITS ET SERVICES OFFERTS

ASSILASSIME Solidarité offre différentes gammes de produits et services financiers et non financiers, adaptés aux besoins spécifiques des bénéficiaires.

En collaboration avec ses partenaires techniques et financiers, elle adopte une approche économique visant à libérer le potentiel des populations cibles, qu'elles soient urbaines ou rurales, en faisant la promotion de systèmes productifs durables, économiquement viables ainsi que la diversification des sources de revenus des bénéficiaires.

2.1. Présentation de la méthodologie appliquée



La méthodologie propre à ASSILASSIME Solidarité est celle qualifiée de *“groupe à responsabilité individuelle.”* Il s’agit d’une méthodologie spécifique dénommée « Aménovi ». Cette méthodologie allie services financiers (crédit, éducation financière ...) et socio-économiques (formations, conseil à la gestion d’activités génératrices de revenus existante et projet ...) à travers des groupes de bénéficiaires. La taille d’un groupe, suivant les zones d’intervention, est de 25 à 40 personnes en milieu urbain et de 20 à 40 personnes en milieu rural ; néanmoins, ASSILASSIME Solidarité reste ouverte aux autres catégories de clientèle du moment où leur financement n’entraîne pas une dérive de la mission sociale.

La méthodologie Aménovi a l’avantage de permettre à ses bénéficiaires un accès au premier crédit, sans caution solidaire ni garantie financière. À l’issue du premier crédit obtenu, le bénéficiaire constitue progressivement la garantie financière nécessaire pour son crédit suivant, et ainsi de suite. La méthodologie Aménovi par ce biais préserve les bénéficiaires des inconvénients liés à la constitution des dépôts de garanties en bloc, et leur évite de s’endetter ailleurs pour constituer la garantie financière en vue de bénéficier d’un crédit.

Chaque réunion de groupe est une occasion de formation, de sensibilisation sur des thématiques sociales, économiques, sanitaires ou techniques. La date de mise en place du crédit peut varier d’un membre à un autre

au sein du même groupe et est fixée selon les préférences de chaque bénéficiaire ; de même, la durée et le

montant d'un crédit sont fixés en fonction des activités de chaque micro-entrepreneur pris individuellement.

2.2. Produits et services financiers

Divers instruments financiers sont proposés aux bénéficiaires membres des groupes ou non comme produits et services adaptés à leur situation.

2.2.1. Épargne

C'est un produit destiné aux bénéficiaires individuels et membres des groupes d'ASSILASSIME Solidarité qui ont ouvert un compte au sein de l'institution.

2.2.1.1. Dépôt à vue

C'est un compte pour dépôt au jour le jour où les bénéficiaires peuvent effectuer des dépôts et des retraits à leur guise.

Les bénéficiaires font leurs dépôts en espèce lors des réunions de groupe, ou directement au guichet dans les

agences d'ASSILASSIME Solidarité et/ou via l'application Mobil Money appelée GASSIASSI. Le dépôt minimum que le bénéficiaire ne peut pas retirer sur le compte est de cinq cents (500) francs.

2.2.1.2. Dépôt à Terme (DAT)

Ce produit permet aux bénéficiaires de pouvoir bloquer un montant sur leurs comptes à terme en vue d'une utilisation futurs (à moyen ou long terme - six mois minimum) et en contrepartie, il bénéficie de versement d'intérêts.

Le montant de cette rémunération est librement déterminé après un accord entre ASSILASSIME Solidarité et son bénéficiaire sur le taux d'intérêt suivant la politique de DAT mis en place par l'institution.

Le montant minimum pour un DAT est de cent mille (100 000) francs.

2.2.1.3. Épargne tontine

L'épargne tontine est une forme de collecte de proximité qui se fait quotidiennement suivant la mise ou cotisation journalière du bénéficiaire. C'est un produit destiné à toute personne désireuse d'épargner journalièrement.

Elle est assurée par des agents collecteurs. La mise minimum du bénéficiaire est de deux cents (200) francs par jour.

À l'échéance, chaque souscripteur reçoit la somme correspondant à l'ensemble de ses dépôts.

2.2.2. Crédit

Sept (7) différents types de crédits sont mis à la disposition des bénéficiaires. Ces crédits sont destinés à développer ou créer des activités génératrices de revenus

(AGR). Tous les crédits de groupes d'ASSILASSIME Solidarité sont octroyés sans garanties matérielles ni cautions physiques.

2.2.2.1. Le crédit coup de pouce

Il s'agit d'un crédit productif destiné aux personnes particulièrement vulnérables et qui ont besoin d'un tout petit prêt pour démarrer une activité. Ce crédit est décaissé sans frais de dossier ni intérêt. Son montant varie entre 5.000 FCFA au minimum et de 20.000 FCFA au maximum. Il est accordé pour une durée se situant entre 3 mois et 6 mois au maximum et est renouvelable deux fois.



2.2.2.2. Le crédit Aménovi

Il s'agit ici d'un crédit de groupe à responsabilité individuelle pour financer les AGR. Le montant et la durée du crédit sont adaptés à chaque emprunteur, mais le suivi et la gestion des remboursements se font lors des réunions mensuelles de groupe.

La durée du crédit est au minimum de 3 mois et de 6 mois au maximum pour le premier cycle, et de 18 mois pour les autres cycles successifs. Le montant varie de 25 000 FCFA à 3 millions de FCFA. Pour les premiers prêts, le montant plafond accordé est de 150.000 F CFA. Son taux d'intérêt est de 1.5% mensuel dégressif avec les frais de gestion de 1.45% du montant du crédit accordé.



2.2.2.3. Le crédit Vert (ancien crédit Miwoè)

Il présente les mêmes conditions que le crédit Aménovi en termes de méthodologie de groupe à responsabilité individuelle, mais l'objet du crédit diffère.

En effet, ce produit de crédit est un crédit de consommation pour l'acquisition de produits à forte efficacité énergétique permettant aux ménages de réduire

leurs dépenses quotidiennes. Ces produits sont fournis par le partenaire d'ASSILASSIME Solidarité qui est MIVO Énergie et comprennent des lampes solaires, des foyers améliorés et des Kits Gaz. Le taux d'intérêt est de 1,5 % par mois et les frais de gestion sont de 1,45 % du montant du crédit accordé.

2.2.2.4. Le crédit individuel

Ce produit dénommé Mavo (je veux être libre) est un crédit proposé à des bénéficiaires ayant une ancienneté d'au moins 5 cycles de crédit obtenus dans les groupes et qui souhaitent disposer de plus de temps pour gérer leurs activités en nette croissance.

Ces bénéficiaires doivent accepter un accompagnement sous forme de formations trimestrielles dans les agences où ils reçoivent les crédits.

Le montant varie de 500 000 FCFA à 5 millions de FCFA. La durée maximale est de 18 mois. Pour les premiers prêts de crédit individuel. Si les mêmes conditions de taux d'intérêt et de frais de gestion du crédit Aménovi sont appliqués au crédit Mavo, pour ce dernier, le bénéficiaire se doit de présenter au moins une personne caution physique et souscrire à une assurance-décès.



2.2.2.5. Le crédit agricole



Ce crédit est mis à la disposition des populations agricoles desservies par nos agences en milieu rural. La méthodologie est typiquement la même que celle d'Aménovi. Il finance tant les activités de production végétale que l'élevage.

La particularité de ce crédit est qu'en plus des animateurs, au moins un Conseiller Technique Agricole (CTA) est mis à disposition dans chaque agence pour :

- suivre et conseiller les bénéficiaires ;
- former les bénéficiaires sur les questions agricoles (école au champ) et les animateurs sur les modules agricoles destinés aux bénéficiaires (avec des kits agro) ;
- améliorer la compréhension des réalités des bénéficiaires agricoles par l'équipe opérationnelle en

remontant les informations et en participant au comité de crédit agricole afin d'amener les animateurs et les membres du comité de crédit à prendre de bonnes décisions lors de l'octroi des crédits ;

- appuyer les bénéficiaires en difficulté lors des récoltes et aider l'agence à redresser les situations d'impayés de crédit agricole ;
- renseigner toutes les activités dans le logiciel FONIO : <https://fonio.bubbleapps.io/>

Les Crédit Agricole sont octroyés avec des différé suivant les spéculations ciblées, couvrant les saisons agricoles.

Il est accordé pour une durée minimum de 3 mois et un maximum de 24 mois pour les cycles successifs. Le montant varie de 25 000 FCFA à 3 millions de FCFA. Pour les premiers prêts, le plafond reste 150.000F CFA.

2.2.2.6. Le crédit Jeune Entrepreneur

Il s'agit d'un crédit à caractère individuel qui s'adresse exclusivement aux jeunes (femmes ou hommes) désireux de se lancer dans une activité entrepreneuriale avec création d'emploi dans les domaines de production, de transformation, de l'innovation, présentant de la potentialité, et de la valeur ajoutée sur la dimension genre, sociale et/ou environnementale.

Ce crédit concerne les bénéficiaires d'ASSILASSIME Solidarité dont l'activité emploie 02, 03 ou plusieurs personnes et qui nécessite des accompagnements sous forme d'entreprise. Ces bénéficiaires sont orientés vers l'incubateur partenaire Miawodo pour suivre des formations accélérées afin de les outiller dans la gestion des entreprises.

Ce crédit est également ouvert aux jeunes porteurs de projets ou entrepreneurs identifiés par Miawodo et qui, après leurs formations, sont référencés à ASSILASSIME Solidarité pour être candidat aux crédits.

Le montant varie de 500 000 FCFA à 5 millions de FCFA. La durée maximale est de 18 mois. Les

premiers prêts de crédit jeunes entrepreneurs, varient entre 500.000F CFA et 2 000 000 F CFA ; son taux d'intérêt est de 1.33% mensuel dégressif avec les frais de gestion de 1.45% du montant du crédit accordé. Le bénéficiaire est censé présenter au moins un coemprunteur et payer une assurance-décès.

2.2.2.7. Le crédit stockage

Il s'agit d'un crédit productif destiné aux commerçants de céréales (maïs, haricot, soja ...) au sein des groupes ou en individuel qui pratiquent depuis au moins 02 ans l'activité de stockage de céréales pour sa revente après un minimum de 3 mois de stock.

Ce crédit a les mêmes caractéristiques que le crédit Aménovi. Cependant, il n'est octroyé qu'après avoir bénéficié d'un premier crédit Aménovi (cycle 1) et permet aux bénéficiaires d'avoir des périodes de différé selon la spéculation retenue.

2.2.3. Transfert d'argent

Un service de transfert d'argent est le complément idéal aux offres de produits actuels que ASSILASSIME Solidarité a identifié et rend disponible dans toutes ses agences pour les bénéficiaires et au public. Ce service

a l'avantage d'être moins coûteux, limitant les intermédiaires, et contribue à des transferts d'argent sécurisés, rapides et flexibles.

2.2.3.1. Mobile money (Tmoney et Flooz)

Les opérations de Mobile money deviennent monnaie courante dans tous les coins de Lomé et qui a comme clientèle la population tout entière sans exception aucune.

peut être alimenté avec un dépôt de cash auprès d'un agent ou d'un commerçant.

En effet, les opérations mobiles money sont toutes les transactions effectuées depuis un téléphone mobile et débitées soit sur une carte bancaire, soit sur la facture opérateur, soit sur un Porte-monnaie électronique, qui

Pour faciliter les opérations à ses bénéficiaires, ASSILASSIME Solidarité a installé dans toutes les agences les points de dépôts et retrait de Tmoney et Flooz qui font le bonheur des populations environnantes, bénéficiaires ou non.

2.2.3.2. Transfert d'argent traditionnel (RIA, Money gram)

Dans le but de permettre à la population de recevoir et d'envoyer de l'argent sur le plan national et à l'étranger, ASSILASSIME Solidarité offre des services de

transfert d'argent (RIA, Money gram, small word) dans ses différentes agences.

2.3. Services non financiers

Les services sociaux économiques sont complémentaires aux services financiers. Le responsable des opérations, le chargé du développement des services sociaux et les travailleurs sociaux sont responsables des services socioéconomiques. Ils sont chargés de renforcer la résilience des bénéficiaires, et donc, consolider la performance sociale de l'IMF.

et en organisant des causeries et événements visant à un changement de comportements et une amélioration de leurs conditions de vie. En réduisant la vulnérabilité des bénéficiaires, ces acteurs des services socioéconomiques aident également l'IMF à améliorer sa performance économique et financière en limitant le risque d'impayés.

Le service social appuie les animateurs pour dispenser des formations socio-sanitaires et sur le genre ; il offre un soutien psychologique et/ou conseille les bénéficiaires rencontrant des difficultés socio-économiques accrues en les orientant vers des structures spécialisées,

Au cours de l'année 2023, l'équipe des services sociaux a réalisé plusieurs activités pour aider ASSILASSIME Solidarité à atteindre ses objectifs sociaux.

2.3.1. Le renforcement de l'équipe de travailleurs sociaux

En principe, chaque agence d'ASSILASSIME Solidarité doit avoir dans son personnel un travailleur social. La première étape a été, en janvier 2023 de renforcer la seule travailleuse sociale existante par le recrutement de deux personnes qualifiées pour qu'un travailleur social puisse intervenir dans deux agences.

Des séances de formations portant sur l'institution, sa méthodologie, ses outils et techniques de formation terrain, ses outils de gestion de performance sociale et de reporting, ont été organisées aussi bien par le Chargé du Développement des Services Sociaux que par le Chargé de la Performance Sociale pour faciliter l'intégration des nouveaux recrues.

Pleinement intégrés et bien outillés, les Travailleurs Sociaux (TS) au cours de l'année 2023 ont :

Évaluer la qualité de la formation dispensée par les animateurs lors des réunions de groupe.

Accompagner, les bénéficiaires à mettre en pratique le contenu des formations lors des écoutes individuelles.

Organiser et participer à des événements communautaires et des causeries éducatives.

Orienter les bénéficiaires vers les structures de prises en charge.

2.3.2. Plans de formation et gestion du processus de formation

Chaque nouvelle année, nos bénéficiaires d'ASSILASSIME Solidarité suivent des formations sur le genre, la santé, le social, l'environnement, la gestion des AGR, l'agriculture et l'élevage. En 2023, l'élaboration des plans de formation a tenu compte des besoins et difficultés des bénéficiaires ; ce travail a été possible

grâce aux apports de l'équipe opérationnelle d'ASSILASSIME Solidarité et à l'assistance des référents techniques (agro, méthodologie et formation) d'Entrepreneurs du monde. Les différents plans de formation élaborés et utilisés tout au long de l'année 2023 se déclinent de la façon suivante.



- **Plan de formation d'intégration urbain**

Sensibilisation initiale destinée à tous nos nouveaux bénéficiaires (en cas de création de nouveau groupe).

Agence(s)/ Branch(es)	TOKOIN, ADIDOGOME, AGOE, BAGUIDA, VAKPOSSITO, KEGUE, SANGUERA, ANEHO			
Ordre d'animation	Thématique	Référence du module	Titre du module	Objectif principal
1	Sensibilisations	SI1	Méthodologie Aménovi	Présenter la méthodologie aménovi aux bénéficiaires
2	Sensibilisations	SI2	Importance de l'épargne régulière/ GASSIASSI	Adopter une culture de l'épargne régulière et d'épargne par GASSIASSI
3	Sensibilisations	SI3	Rôles et responsabilités des membres du bureau	Élire le bureau et les sensibiliser aux tâches et responsabilités
4	Sensibilisations	SI4	Accès et gestion d'un fonds de crédit	Mesurer la capacité de remboursement et acquérir les notions sur la gestion du crédit
5	Sensibilisations	SI5	Contrat de prêt et lecture de l'échéancier de remboursement	Savoir lire le contrat et l'échéancier et comprendre les implications
6	Sensibilisations	SI6	Droits des bénéficiaires	Comprendre ses droits en tant que partenaires
7	Sensibilisations	REVS1	Conclusion des sensibilisations initiales	Rappeler les messages clés de chaque module de sensibilisation initiale
8	Social & Santé	SOC6	Les cérémonies ruineuses	Sensibiliser les partenaires aux risques de faillite liés à des pratiques cérémonielles trop coûteuses.
9	Économie & Gestion	ECO6	Promouvoir ses produits	Fournir des idées différentes de promotion des produits
10	Genre	GENR4	La scolarisation des filles	Se familiariser avec les enjeux autour de la scolarisation des filles.
11	Économie & Gestion	ECO13	Réinvestir son épargne dans l'activité	Présenter les avantages de l'utilisation de l'épargne pour le développement de l'activité

- **Plan de formation d'intégration rural**

Sensibilisation initiale destinée à tous nos nouveaux bénéficiaires (en cas de création de nouveau groupe) pour les outiller sur nos activités, notre méthodologie ; elle permet d'inculquer à ces nouveaux bénéficiaires, l'importance de l'épargne, la gestion des fonds, le respect des engagements, la réussite de leur projet agricole ainsi que les aspects sociaux et de santé.

Agence(s) / Branch(es)	AMLAME, ANIE			
Ordre d'animation	Thématique	Référence du module	Titre du module	Objectif principal
1	Sensibilisations initiales	SI1	Méthodologie Aménovi	Présenter la méthodologie aménovi aux bénéficiaires
2	Sensibilisations initiales	SI2	Importance de l'épargne régulière/GASSIASSI	Adopter une culture de l'épargne régulière et d'épargne par GASSIASSI
3	Sensibilisations initiales	SI3	Rôles et responsabilités des membres du bureau	Élire le bureau et les sensibiliser aux tâches et responsabilités
4	Sensibilisations initiales	SI4	Accès et gestion d'un fonds de crédit	Mesurer la capacité de remboursement et acquérir les notions sur la gestion du crédit
5	Sensibilisations initiales	SI5	Contrat de prêt et lecture de l'échéancier de remboursement	Savoir lire le contrat et l'échéancier et comprendre les implications
6	Sensibilisations initiales	SI6	Droits des bénéficiaires	Comprendre ses droits en tant que partenaires
7	Sensibilisations initiales	REVS1	Conclusion des sensibilisations initiales	Rappeler les messages clés de chaque module de sensibilisation initiale
8	Agriculture	AGRO6-1	Choisir un crédit adapté à mes besoins	Choisir un crédit adapté à mes besoins.
9	Agriculture	AGRO 6-3		Bien gérer l'argent de ma production
11	Agriculture	AGRO6-2	Bien gérer mon Crédit Agricole	Développer son activité par une utilisation efficace de son Crédit Agricole.
12	Social & Santé	SOC11	Hygiène corporelle et vestimentaire	Sensibilise à l'importance d'une bonne hygiène corporelle
12	Économie & Gestion	ECO13	Réinvestir son épargne dans l'activité	Présenter les avantages de l'utilisation de l'épargne pour le développement de l'activité

- **Plan de formation classique urbain**

Plan de formation classique est permanent sur l'année et à l'endroit de nos bénéficiaires. Les thématiques économiques ici retenues ont pour but d'aider les bénéficiaires à rechercher la rentabilité de leurs activités ; outre les thématiques économiques dans sa majeure partie, ce plan de formation touche également les aspects genre, sociale et de santé.

Agence(s) / Branch(es)	TOKOIN, ADIDOGOME, AGOE, BAGUIDA, VAKPOSSITO, KEGUE, SANGUERA, ANEHO				
1er mois d'animation	Période d'animation	Thématique	Référence du module	Titre du module	Objectif principal
Janvier	Du 4 janvier au 31 janvier 2023	Économie & Gestion	ECO5b	La gestion du stock / éviter les pertes	Savoir suivre et gérer un stock de denrées périssables
Février	Du 1 ^{er} février au 28 février 2023	Économie & Gestion	SI2	Importance de l'épargne régulière/ GASSIASSI	Adopter une culture de l'épargne régulière et d'épargne par GASSIASSI
Mars	Du 1 ^{er} mars au 28 mars 2023	Économie & Gestion		Fonctionnement et avantage du service GASSIASSI	Faciliter les transactions de tout genre aux bénéficiaires d'Assolassiez Solidarité
Avril	Du 29 mars au 25 avril 2023	Économie & Gestion	ECO2b	La gestion des dépenses communes aux 2 budgets	Évaluer le coût de revient réel de son activité en prenant en compte les dépenses communes au budget familial et au budget lié à l'activité
Mai	Du 26 avril au 23 mai 2023	Genre	GENR1	Relation entre conjoints	Encourager les bénéficiaires à partager leur opinion sur les clés de l'harmonie dans un couple.
Juin	Du 24 mai au 20 juin 2023	Social & Santé	SOC6	Les cérémonies ruineuses	Sensibiliser les partenaires aux risques de faillite liés à des pratiques cérémonielles trop coûteuses.
Juillet	Du 21 juin au 18 juillet 2023	Économie & Gestion	ECO8	Connaître la concurrence	Savoir réagir face à la concurrence pour en tirer bénéfice
Août	Du 19 juillet au 15 août 2023	Économie & Gestion	ECO9	Diversifier produits et modes de distribution	Réfléchir aux différents produits, services et modes de distribution à la portée des bénéficiaires
Septembre	Du 16 août au 12 septembre 2023	Social & Santé	SOC10	Prévention de l'hypertension artérielle	Amener les participants à échanger sur l'hypertension artérielle
Octobre	Du 13 septembre au 10 octobre 2023	Économie & Gestion	ECO12	Éviter le surendettement	Connaître les facteurs qui amènent au surendettement
Novembre	Du 11 octobre au 7 novembre 2023	Genre	GENR7	Les femmes et les violences conjugales.	Encourager les couples à un comportement harmonieux au sein du ménage en dialoguant autour des violences conjugales.
Décembre	Du 8 novembre au 5 décembre 2023	Économie & Gestion	ECO11	Anticiper les risques	Savoir anticiper les risques liés à la gestion et au développement de son activité
Décembre	Du 6 décembre au 29 décembre 2023	Révision sur les sensibilisations et formations faites durant les 11 mois			

• Plan de formation classique agro

Plan de formation permanente, à l'endroit de nos bénéficiaires en milieu rural, porte en grande partie sur la bonne gestion de l'activité agricole tout en inculquant les autres aspects économiques, social et de santé.

Agence(s) / Branch(es)	AMLAME, ANIE				
1er mois d'animation	Période d'animation	Thématique	Référence du module	Titre du module	Objectif principal
Janvier	Du 4 janvier au 31 janvier 2023	Agriculture	AGRO2-4a	Bonnes et mauvaises pratiques : fertilité	Rappeler les bonnes et les mauvaises pratiques sur la fertilité du sol.
Février	Du 1 ^{er} février au 28 février 2023	Social & Santé	SOC6	Les cérémonies ruineuses	Sensibiliser les partenaires aux risques de faillite liés à des pratiques cérémonielles trop coûteuses.
Mars	Du 1 ^{er} mars au 28 mars 2023	Économie & Gestion	SI2	Importance de l'épargne régulière/ GASSIASSI	Adopter une culture de l'épargne régulière et d'épargne par GASSIASSI
Avril	Du 03 au 28 avril 2023	Économie & Gestion		Fonctionnement et avantage du service GASSIASSI	Faciliter les transactions de tout genre aux bénéficiaires d'Assilassime Solidarité
Mai	Du 26 avril au 23 mai 2023	Agriculture	AGRO3-2	Maraichage : Choix des associations de cultures	Sélectionner les associations de cultures les plus adaptées à sa production.
Juin	Du 24 mai au 20 juin 2023	Agriculture	AGRO2-2	Lutte contre l'érosion	Expérimenter la mise en place de techniques antiérosives sur leur parcelle.
Juillet	Du 21 juin au 18 juillet 2023	Agriculture	AGRO3-3a	Choisir des semences	Choisir ses semences
Août	Du 19 juillet au 15 août 2023	Économie & Gestion	ECO9	Diversifier produits et modes de distribution	Réfléchir aux différents produits, services et modes de distribution à la portée des bénéficiaires
Septembre	Du 16 août au 12 septembre 2023	Agriculture	AGRO4-7	Aviculture : santé	Maîtriser un ensemble de bonnes pratiques garantissant la santé de l'élevage.
Octobre	Du 13 septembre au 10 octobre 2023	Agriculture	AGRO5-1	Optimiser la qualité de la récolte	Rappeler un ensemble de pratiques, lors de l'étape de la récolte, favorisant une meilleure conservation des produits.
Novembre	Du 11 octobre au 7 novembre 2023	Genre	GENR1	Relation entre conjoints	Encourager les bénéficiaires à partager leur opinion sur les clés de l'harmonie dans un couple.
Décembre	Du 8 novembre au 5 décembre 2023	Économie & Gestion	ECO11	Anticiper les risques	Savoir anticiper les risques liés à la gestion et au développement de son activité
Décembre	Du 6 décembre au 29 décembre 2023	Révision sur les sensibilisations et formations faites durant les 11 mois			

Ici, le plan de formation classique agro comporte, 7 thématiques agro que le plan de formation classique urbain ne comporte pas. Ceci s'explique par l'accompagnement des agriculteurs et éleveurs en milieu rural.

Le chargé du Développement des Services Sociaux, les Responsables d'Agence, les CTA en milieu rural et les TS en milieu urbain ont suivi la mise en œuvre de ces plans de formation en 2023.

Durant l'année 2023, l'AO CDSS, les RA, les CTA en milieu rural et les TS en milieu urbain ont formé et/ou

renforcé la capacité des animateurs sur les modules pédagogiques, les techniques d'animation et la dynamique des groupes. Ils ont aussi effectué des visites terrain pour observer les formations afin de relever les insuffisances et les corriger lors des séances de formation des animateurs en agence.

La participation des bénéficiaires de formation cette année 2023 a été très remarquable. Nous constatons que, plus le nombre de séances et de thèmes d'une formation augmente plus, le nombre de participations est élevée comme le reflète les graphiques ci-après.

Figure 4 Plan de formation classique agro



Figure 4 Plan de formation classique agro

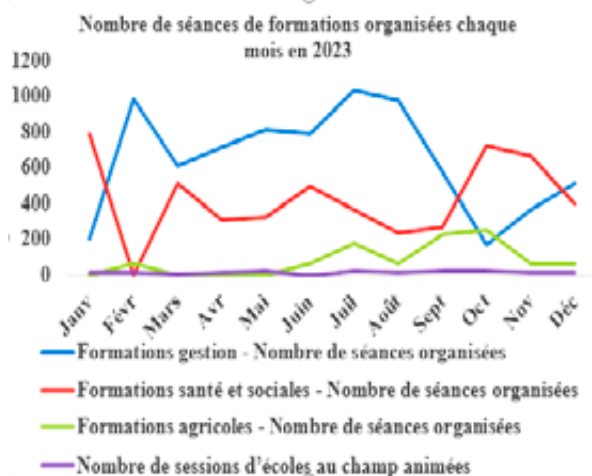
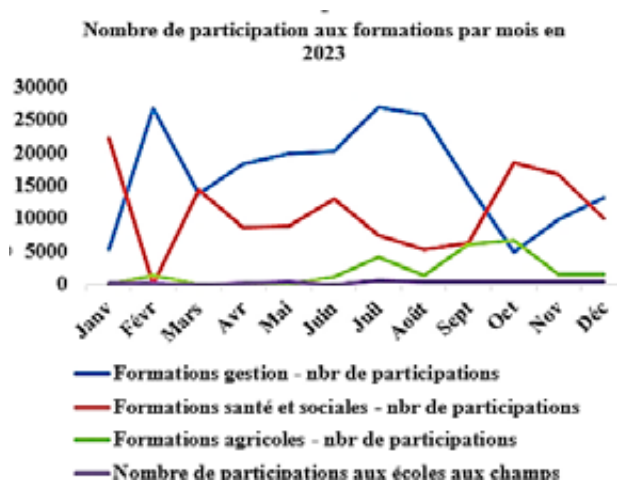


Figure 1 Plan de formation classique urbain



Figure 2 Plan de formation classique urbain



2.3.3. Accompagnement social

ASSILASSIME Solidarité met à la disposition dans toutes les agences à Lomé une équipe de Travailleurs Sociaux (TS) dédiée à réaliser l'accompagnement social individualisé des bénéficiaires particulièrement vulnérables. Travailleurs Sociaux, lors des visites en

groupe, lors des visites à domicile ou lors de permanences en agence, réalisent diverses activités d'écoute, d'appui-conseil, de référencement et de suivi aux bénéficiaires nécessiteux.

2.3.3.1. Écoutes individuelles

Les écoutes individuelles ont pour but d'offrir un espace privilégié aux bénéficiaires pour confier et partager leurs difficultés au /à la TS, en charge d'apporter un appui psychologique, mais aussi des conseils personnalisés. Elles se déclinent en 3 types :

- Appui-conseil : en cas de difficultés sociales et/ou économiques pour les bénéficiaires en impayés ou en situation de grande vulnérabilité, ayant besoin d'appui avant de recevoir un prêt (notamment coup de pouce).

- Médiation : en cas de tensions / conflits avec l'animateur, et/ou avec le reste du groupe, et/ou encore avec un membre de sa famille.

- Le référencement social et le suivi.

Le nombre d'écoutes individuelles réalisées par Travailleur Social et par Agence se présente ainsi.

AGENCE	ANIMATEURS	janv.	févr.	mar.	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Totaux / 2023	% réalisés
ADIDOGOME	SITTI	8	0	13	6	21	8	3	22	11	10	43	39	184	31%
AGOE	BADOHOUN	1	0	30	30	21	9	29	27	25	1	32	0	205	34%
VAKPOSSITO	BADOHOUN	0	0	26	24	21	43	21	28	27	66	21	11	288	48%
BAGUIDA	ABODJI	7	0	46	36	35	15	11	24	4	15	31	8	232	39%
KEGUE	ABODJI	5	0	54	12	26	24	40	26	44	37	22	14	304	51%
TOKOIN	AMEFIA-KOFFIE	19	12	24	14	30	2	18	10	15	18	30	4	196	33%
SANGUERA	AMEFIA-KOFFIE	0	0	5	9	0	23	32	14	14	44	28	10	179	30%

Les écoutes sont saisies dans l'application Doga kaba (suivi mission sociale) et certains de ces bénéficiaires ont

reçu de la part des Travailleurs Sociaux des conseils ou sont référencés vers des structures de prises en charge.

2.3.3.2. Référencements

Les référencements consistent à orienter les bénéficiaires vers une ou plusieurs structures spécialisées partenaires de l'IMF, en mesure d'apporter des solutions, après avoir écouté les difficultés de ceux-ci. Avant de référer un bénéficiaire, le Travailleur Social en charge doit toujours s'assurer de la capacité de la structure d'accueil à pouvoir répondre aux besoins de celui-ci.

En 2023, les travailleurs sociaux ont orienté les bénéficiaires en difficultés aux partenaires locaux de prise en charge ; Il s'agit de : APS Afrique CEA/ SMS LA FAMILLE, LUMIÈRE VIE AMOUR, POUPONNIÈRE BONJOUR BÉBÉ, RAPAA, CADEPH, WILDAF TOGO, CRIPS, KOMAB,

BNCE-TOGO, AST, KOMAB, APS Afrique, PDH, ATBEF, JADE POUR LA VIE, CMS-MUSA/CSTT.

Les problèmes rencontrés par ces bénéficiaires sont multiples : "Maux d'yeux, prise en charge des bébés, problèmes d'addiction à la drogue des enfants des bénéficiaires, problème de prise en charge des personnes handicapées, la violence conjugale, problèmes conjugaux/ problèmes fonciers, enfant en conflit avec la loi, VIH/SIDA, bourse d'études des enfants, planning familial. Le tableau ci-après présente les structures sociales qui ont accompagné les bénéficiaires. Sur 343 bénéficiaires orientés cette année, seuls 25% ont eu satisfaction.

Le tableau des partenaires qui ont reçu les bénéficiaires

Nom des travailleurs sociaux	Partenaires	Problèmes rencontrés	Nombre de bénéficiaires orientés	Nombre de bénéficiaires satisfaits	Nombre de bénéficiaires insatisfaits
BADOHUN Enam	APS Afrique	Santé	22	1	21
BADOHUN Enam	CEA LA FAMILLE	Santé	16	1	15
BADOHUN Enam	LUMIÈRE VIE AMOUR	"Maux d'yeux	41	5	36
BADOHUN Enam	POUPONNIÈRE BONJOUR BÉBÉ	Prise en charge des bébés	10	2	8

BADOHUN Enam	RAPAA	Accompagnement des personnes addictifs à la drogue	3	0	0
BADOHUN Enam	CADEPH	Prise en charge des personnes handicapées	3	0	0
BADOHUN Enam	WILDAF TOGO	Violence conjugale	1	0	0
ABODJ Joseph	CRIPS	Santé	22	0	22
ABODJ Joseph	WILDAF-TOGO	Problèmes conjugaux/ problème foncier	10	2	8
ABODJ Joseph	KOMAB	Santé	7	0	7
ABODJ Joseph	LVA	Santé	10	0	10
ABODJ Joseph	BNCE-TOGO	Enfant en conflit avec la loi	1	0	1
ABODJ Joseph	CEA/SMS la famille	Santé	3	0	3
ABODJ Joseph	AST	Santé	29	2	27
AMEFIA-KOFFIE Félicité	WILDAF-TOGO	Problèmes conjugaux/ problèmes fonciers	21	16	5
AMEFIA-KOFFIE Félicité	KOMAB	Santé	9	3	6
AMEFIA-KOFFIE Félicité	LVA	Santé	6	4	2
AMEFIA-KOFFIE Félicité	BNCE-TOGO	Enfant en conflit avec la loi	2	0	2
AMEFIA-KOFFIE Félicité	CEA/SMS la famille	Santé	64	28	36
AMEFIA-KOFFIE Félicité	APS Afrique	SIDA	22	9	13
AMEFIA-KOFFIE Félicité	PDH	Bourse d'étude	7	1	6
AMEFIA-KOFFIE Félicité	ATBEF	Planning familial	4	2	2
AMEFIA-KOFFIE Félicité	JADE POURLA VIE	Santé	8	3	5
AMEFIA-KOFFIE Félicité	CMS-MUSA/ CSTT	Santé	3	0	3
AMEFIA-KOFFIE Félicité	RAPAA	Addiction à la drogue et au tabac	19	7	12
Somme			343	86	250

2.3.3.3. Événements communautaires

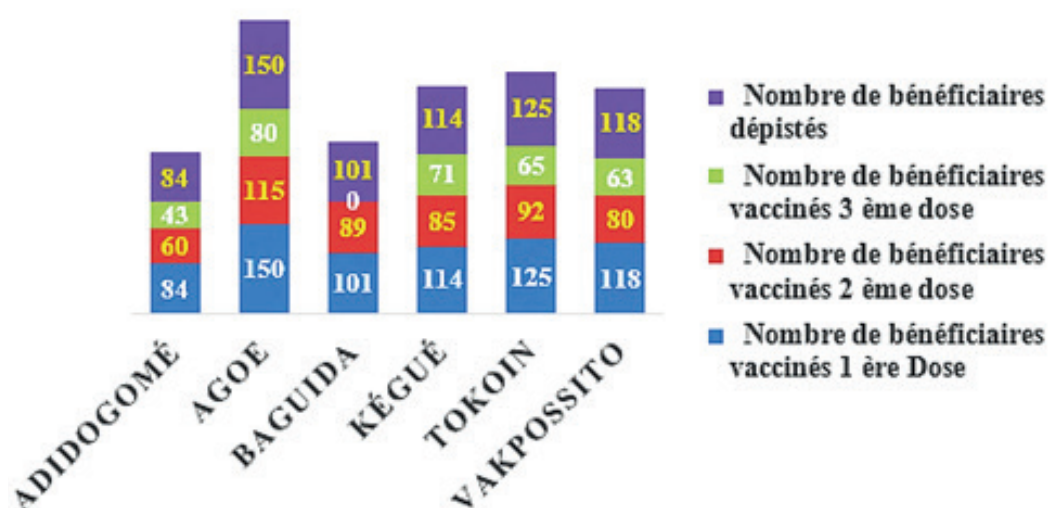
Ces événements ponctuels sont organisés en partenariat ou non avec une ou plusieurs organisations pour sensibiliser et pousser à l'action les bénéficiaires directs et indirects de l'IMF autour d'une thématique économique, socio-sanitaire, genre ou environnementale sur le terrain ou en agence. À la différence des causeries éducatives, les événements communautaires proposent une « mise en pratique » des sujets abordés. Ils peuvent ainsi prendre différentes formes, telles que :

- une demi-journée consacrée au ramassage des déchets dans un ou plusieurs quartiers ;
- une consultation médicale assurée par un partenaire de santé présent sur place ;

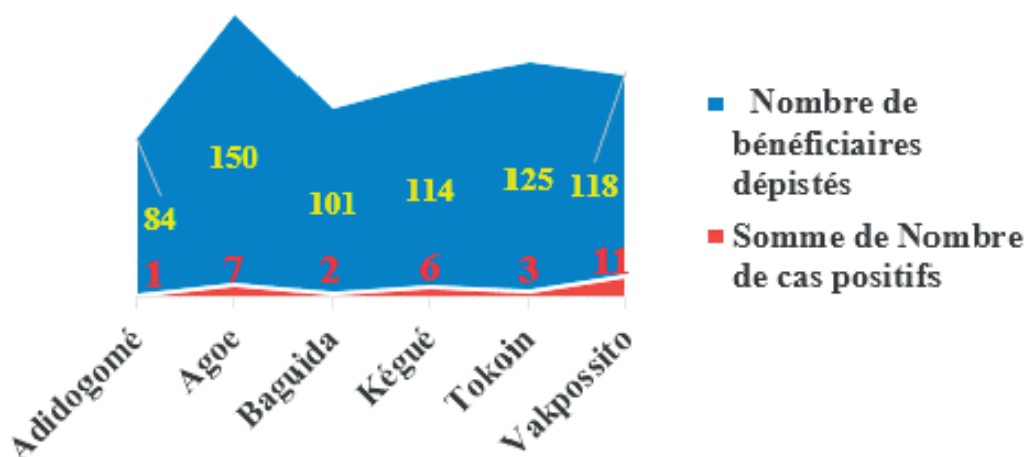
- une audience foraine animée par les services d'une institution publique ;
- une foire-exposition où certains bénéficiaires sont invités à promouvoir et vendre leurs produits et services.

Pour l'année 2023, ASSILASSIME Solidarité a organisé avec APS Afrique l'événement communautaire sur le dépistage et les trois doses de vaccination contre les hépatites B. Ces événements communautaires ont eu lieu dans les agences de Adidogomé, Agoè, Vakpossito, Kégué, Baguida, Tokoin.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DÉPISTÉS ET VACCINÉS PAR DOSE



Nombre de bénéficiaires dépistés et infectés par Agence



2.3.3.4. Prospection de structures partenaires et animation du réseau

À la suite de l'identification des besoins sociaux, les TS sont chargés tout au long de l'année de repérer des structures avec lesquelles créer des synergies (références, causeries éducatives, événements communautaires ...). Des structures travaillant sur des thématiques différentes des besoins préalablement retenus peuvent également être sélectionnées au moment de cette prospection.

Les cas sociaux écoutés étaient orientés vers les structures de prises en charge. La plupart des structures d'accueil ont signé une convention de partenariat avec ASSILASSIME Solidarité.

Pour cette année 2023, deux nouvelles conventions de partenariat ont été signées entre ASSILASSIME Solidarité et **ONG RECHERCHE ACTION**

PRÉVENTION ACCOMPAGNEMENT DES ADDICTIONS (RAPAA), Association et Centre d'Écoute, d'Accompagnement et de Soins Médico-Sociaux (CEA/SMS LA FAMILLE), portant le nombre de partenaires conventionnés à 24.

Des partenaires comme **KOMAB, Lumière, Vie et Amour** ont offert leurs services d'ophtalmologie et de lunetterie à coûts réduits à nos bénéficiaires. **WILDAF-TOGO/ FDD, GF2D, RAPAA, BNCE-TOGO, CADEPH, PDH** ont accompagné les bénéficiaires en matière de défenses des droits humains. Enfin, **APS-Afrique, ACS, CRIPS, CEA/SMS la famille, AST ATBEF, JADE POUR LA VIE, CMS-MUSA/CSTT, POUPONNIÈRE BONJOUR BÉBÉ** ont sensibilisé, dépisté, vacciné et traité les bénéficiaires en matière de santé générale.

L'annuaire des structures partenaires ci-dessous a été créé pour un meilleur suivi.

Annuaire structures partenaires

Nom de la structure	Domaine d'intervention	Description des activités
ACS (Action Contre le Sida)	Santé (PVVIH)	santé
ACVO-ESPERANCE ET VIE (Association Catholique de la Veuve et de l'Orphelin)	Veuves et Orphelins	Aide aux veuves
AFJRD (Association des Femmes et des Jeunes pour la Réconciliation et le Développement)	Toutes cibles	Aides aux jeunes et femmes
APAPE (Association des Parents et Amis des Personnes Encéphalopathes)	PH	Généralistes, AGR, promotion du droit, prévention du handicap, handisport, éducation inclusive, réadaptation à base communautaire (RBC)
APROFEHTO (Association pour la Promotion de la Femme Handicapée au TOGO)	PH	PHM
APROSCULPH (Association pour la Promotion de Sports de la Culture et des Loisirs des Personnes Handicapées)	PH	Généraliste, handisport, enfants handicapés
APS-Afrique (Association pour la Promotion de la Santé pour tous en Afrique)	Santé	Santé
AST (Action Santé pour Tous)	PVVIH/SIDA	Santé (PVVIH)
ATAIDEMES (Association togolaise d'Aides aux Enfants Malentendants et Sourds)	PH	Déficiences auditives, Éducation secondaire et universitaire, promotion du droit, enfants handicapés, éducation intégratrice et inclusive
ATBEF (Association togolaise pour le Bien Être Familial)	PVVIH	Santé- PVVIH

CADEPH (Cercle d'Action pour le Développement des Personnes Handicapées)	PH	PHM
CRIPS (Centre de Recherches et d'Informations pour la Santé)	PVVIH	Santé
EVT (Espoir Vie Togo)	PVVIH/SIDA	Santé, Sensibilisation IEC; counseling; pré et post test counseling; visite à domicile et à l'hôpital; conseils nutritionnels et médicaux; soutien.
Ferme agricole SICHEM	Toutes cibles	Agriculture- lutte contre le paludisme (artémisia)
WILDAF-TOGO/ FDD (Women In Law and Development in Africa) Femmes, Droit et Développement en Afrique	Organisations de femmes/ femmes en milieu urbain et rural/ femmes de professions libérales, commerçantes/ femmes handicapées/ élèves, étudiantes et apprenties / les communautés	Défense et promotion des droits de la femme/ lutte contre la violence faite aux femmes/ participation de la femme à la prise de décision, à la vie publique et politique/ développement pour tous et pour les communautés
JADE POUR LA VIE	PVVIH/SIDA	Counseling; accompagnement psychologique des PVVIH
KOMAB	Toutes cibles	Ophtalmologique
LUMIERE-VIE-AMOUR/TOGO	Toutes cibles	Ophtalmologique
Organisation Nationale pour l'Accessibilité, le Travail et l'Emploi des Personnes Handicapées du Togo (ONATEPH)	PH	Handicap et Personnes marginalisées
PDH (Promotion et Développement Humain)	Jeunes	Formations sociales
POUPONNIÈRE SAINTE CLAIRE DE TOKOIN (BONJOUR BÉBÉ)	Les femmes enceintes	Suivi de maman et bébé à domicile
Centre Médico-social de la mutuelle de santé de la Confédération Syndicale des Travailleurs du Togo (CMS-MUSA/CSTT)	Personnes en situation de Handicap et Personnes âgées	Santé
Otique VISION-VIE	Toutes cibles	Santé
CEA-CMS La Famille	Toutes cibles	Santé
Recherche Action Prévention Accompagnement des Addictions (RAPAA)	Jeunes, usagers de drogues, PS, FP, Familles, Détenus...	Santé - Jeunesses/ Lutte contre les addictions sous toute leur forme, en particulier celle liée aux substances psychologiques. / Prévention en milieu scolaire, étudiantin, Recherche, plaidoyer, accompagnement des Usagers de Drogue
Centre de Santé Rénale	Toutes cibles	Santé
Bureau National Catholique de l'Enfance du Togo (BNCE Togo)	Santé/ Éducation/ Jeunesse/ droits des femmes/ Développement rural	Prévention de la dignité et des droits des enfants au Togo/ Enfants, Parents, Communauté, OSC:/ Régions des plateaux, maritime et grand Lomé

3. ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

3.1. Analyse des soldes caractéristiques de gestion

La réalisation d'une analyse financière à la fin d'un exercice permet de connaître la performance et la rentabilité dudit exercice et ainsi de prendre des décisions de gestion pour l'exercice suivant afin d'améliorer et faire évoluer les performances de l'institution. Pour une bonne analyse financière, le reclassement des comptes par catégories est une étape importante. Ainsi, pour l'analyse de cette année 2023, une comparaison des soldes caractéristiques de gestion de l'exercice 2023 par rapport à ceux de l'année 2022 permettra de mieux étudier ces différents agrégats.

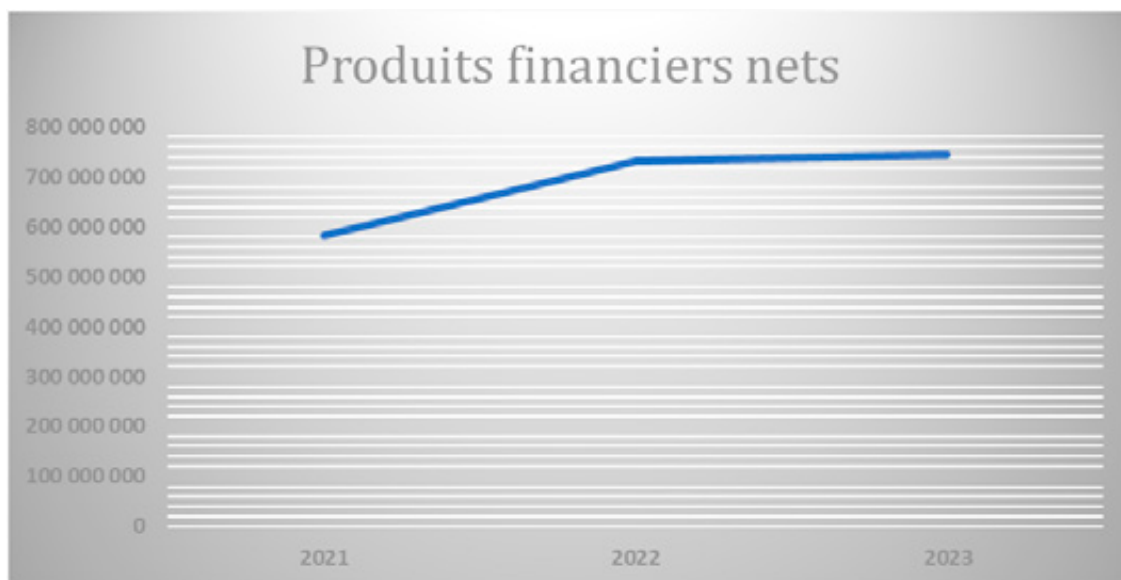
L'élément primordial à prendre en compte pour le début de cette analyse est la stagnation enregistrée sur les produits des capitaux prêtés qui sont passés de 872 656 605 FCFA en 2022 à 873 987 556 FCFA en 2023. L'encours de crédit est passé de 4 238 526 403 FCFA en 2022 à 4 300 434 716 FCFA en 2023 soit une augmentation en valeur absolue de 61 908 313 FCFA.

L'évolution des frais financiers sur les capitaux empruntés a enregistré une régression dans son évolution

Graphique 1 : Évolution des produits financiers nets

contrairement à l'exercice passé. Cela se traduit à travers une diminution de 40% et qui s'explique par une gestion prudente dans la prise de décision de sollicitation de nouveaux emprunts avec la prise en compte de l'évolution de l'activité. Ce qui a fait passer les coûts sur les capitaux empruntés de 116 944 245 FCFA en 2022 à 83 476 091 FCFA en 2023. Le montant total des emprunts est passé de 1 501 682 804 en 2022 à 1 697 950 662 FCFA en 2023, soit une augmentation de plus de 13%.

La croissance des revenus des capitaux prêtés aux clients implique une augmentation relativement faible par rapport aux années précédentes du Produit net financier qui est passé de 732 840 233 FCFA en 2022 à 745 251 410 FCFA en 2023, soit une progression en valeur absolue de 12 411 177 FCFA (2%). Cette progression de cette année résulte principalement de la baisse des intérêts sur emprunt. Le graphique suivant illustre cette tendance.



Afin de déterminer la rentabilité de l'institution, l'appréhension de l'évolution du Produit net bancaire seul ne suffit pas, il faut aussi apprécier l'évolution des frais généraux.

Les frais généraux ont enregistré au cours de cet exercice 2023 une croissance de 6% en passant de 625 438 812 FCFA en 2022 à 666 057 097 FCFA en 2023.

Cette augmentation des frais généraux s'explique par plusieurs facteurs à savoir :

- Une croissance des frais de personnel de 4% dû au renforcement des différentes équipes.
- Une augmentation de 27% des autres charges d'exploitation s'expliquant par l'augmentation

des charges courantes de besoins en fourniture de bureau, d'électricité, d'eau, de supports de gestion, d'assurance, les dotations aux amortissements des immobilisations, etc.

Pour une analyse plus approfondie, il convient de mettre aussi en évidence le coefficient d'exploitation qui est

le rapport des frais généraux sur le PNB. Il permet de mesurer le poids des charges dans la richesse créée par l'institution. Plus ce ratio est élevé, plus la richesse est perdue dans les dépenses de fonctionnement.

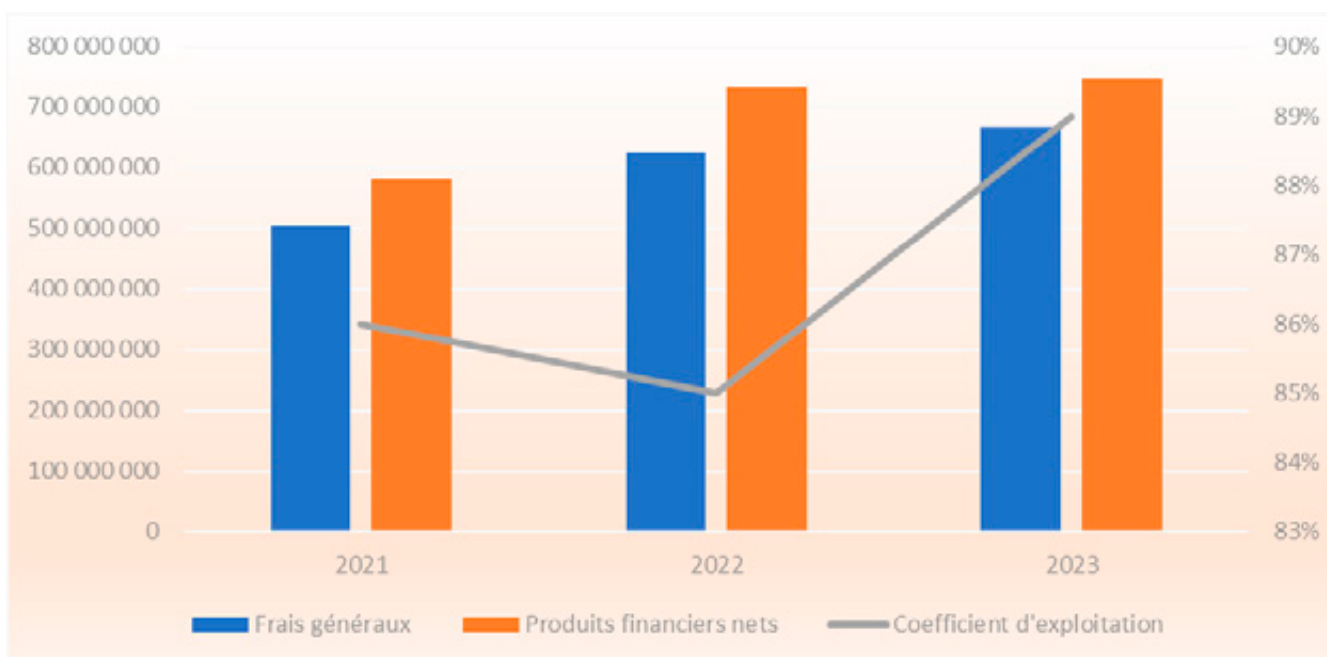
Tableau 1

Éléments	2021	2022	2023
Frais généraux	503 309 258	625 438 812	666 057 097
Produits financiers nets	581 521 230	732 840 233	745 251 410
Coefficient d'exploitation	86%	85%	89%
Résultat net	79 658 735	68 035 897	11 275 049
Résultat net/PNB	14%	9%	1,44%

Le coefficient d'exploitation a connu une progression de 2022 à 2023 en passant de 85% à 89%. Ce qui s'explique par une diminution dans l'évolution de la rentabilité de l'institution.

Les graphiques suivants illustrent l'évolution des frais généraux, du produit financier net, du coefficient d'exploitation de l'association ASSILASSIME Solidarité.

Graphique 2 : Évolution des frais généraux, produit net financier et du coefficient d'exploitation



3.2. Situation patrimoniale

Afin d’avoir une situation plus claire et pour une analyse complète de l’évolution de l’institution, un examen des grandes masses de la situation patrimoniale est nécessaire.

Ainsi l’évolution des grandes masses du bilan se présente comme suit :

Tableau 2 :

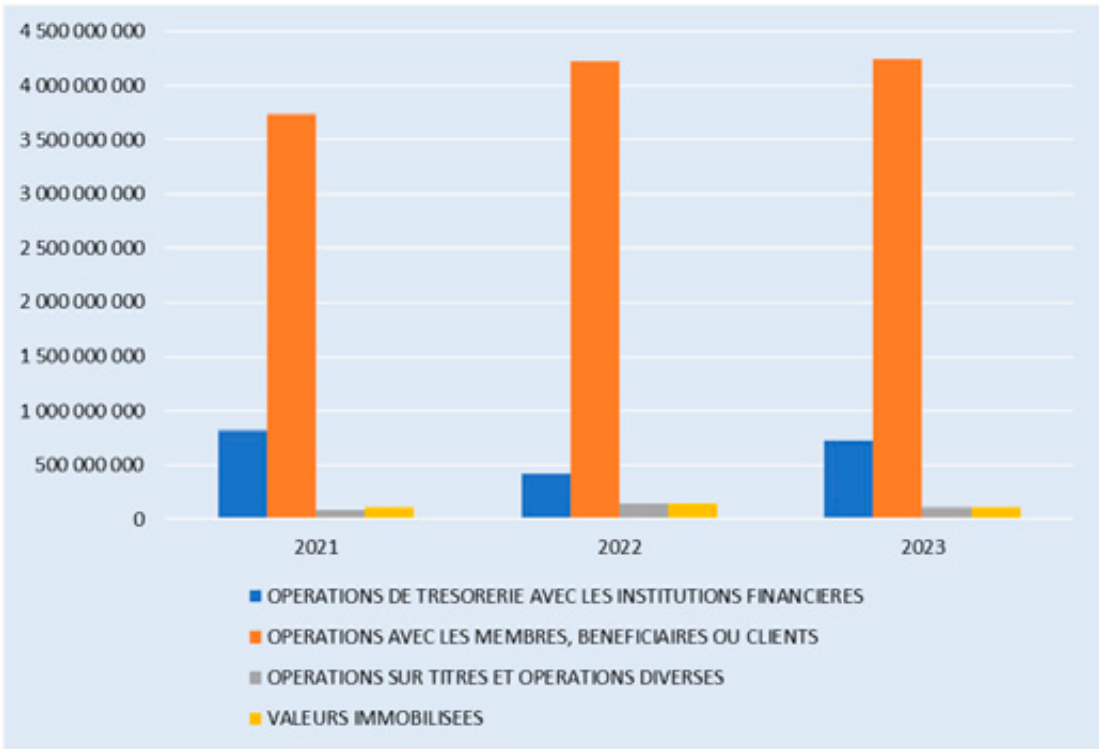
	2021	2022	2023
OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	821 074 768	424 731 155	720 463 410
OPÉRATIONS AVEC LES MEMBRES, BÉNÉFICIAIRES OU CLIENTS	3 737 664 449	4 225 407 834	4 244 796 534
OPÉRATIONS SUR TITRES ET OPÉRATIONS DIVERSES	83 871 905	143 987 657	112 176 520
VALEURS IMMOBILISÉES	112 981 841	138 039 936	108 727 993
TOTAL ACTIF	4 755 592 963	4 932 166 582	5 186 164 457

3.2.1. Analyse des éléments d’actif

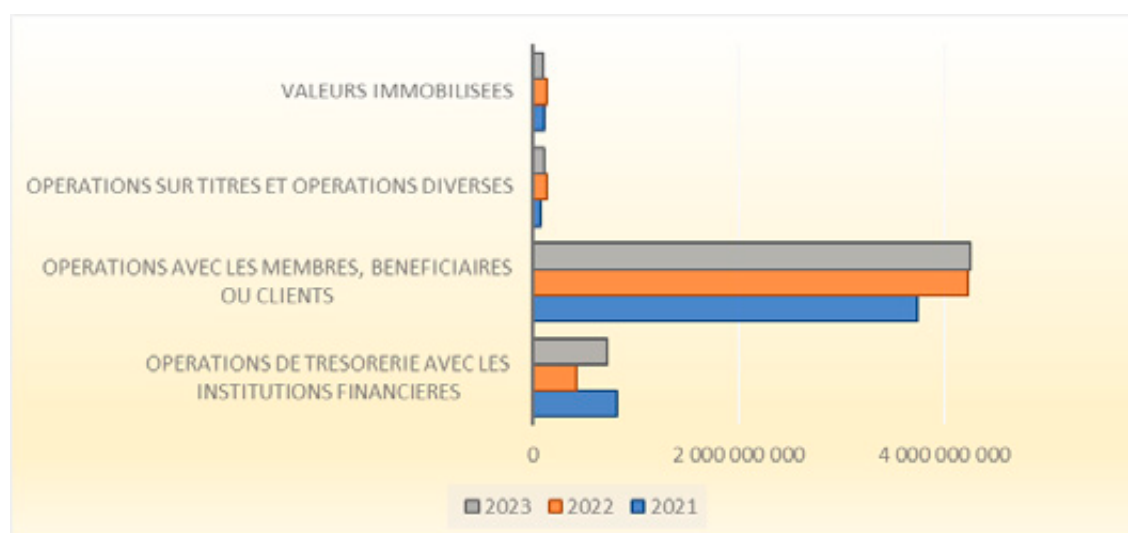
Nous enregistrons pour l’exercice 2023 une évolution du patrimoine d’ASSILASSIME Solidarité de 253 997 875 FCFA soit plus de 5% par rapport à l’exercice 2022. Ainsi les graphiques suivants vous présentent

l’évolution des différents agrégats de l’actif du bilan au cours des trois derniers exercices en fonction des années puis en fonction des grands postes du bilan.

Graphique 3 : Évolution de l’actif du bilan 2021-2023



Graphique 4 : Répartition de l'actif du bilan 2021-2023



Au vu de ces deux graphiques, nous faisons les remarques suivantes :

- Une évolution de l'actif du bilan par rapport à l'année précédente avec une croissance timide des activités.
- Les opérations sur titres et opérations diverses avec une diminution de la dette des débiteurs divers et autres créances en attente.
- Le poste d'opérations de trésorerie avec les institutions financières d'une valeur de 720 463 410 avec une augmentation de 70% par rapport à l'exercice 2022 et représente de 14% de l'actif. Il est composé comme suit :
 - Valeur en caisse : 71 815 553 FCFA qui constituent les disponibilités en caisse et au coffre au 31 décembre 2023.
 - Comptes de dépôts débiteurs : 648 647 857 FCFA constituent les soldes des différents comptes bancaires au 31 décembre 2023.

Le poste opérations avec les membres, bénéficiaires ou clients représente 82% de l'actif total et se compose de l'encours de crédit d'une valeur de 4 336 740 476 FCFA, dont des créances rattachées de 36 305 760 FCFA.

- Le poste opérations sur titre et opérations diverses d'une valeur 12 1 019 450 FCFA soit 2% du total actif dont :
 - Comptes de stock : 13 744 069 FCFA.
 - Autres stocks : 26 400 FCFA.
 - Débiteurs divers : 80 965 323 FCFA, provisionné pour 8 842 930 FCFA.
 - Comptes d'ordre et divers : 26 283 658 FCFA.
- Le poste valeurs immobilisées d'une valeur de 108 727 993 FCFA soit 2% de l'actif total. Il représente la valeur nette des valeurs immobilisées au 31 décembre 2023.

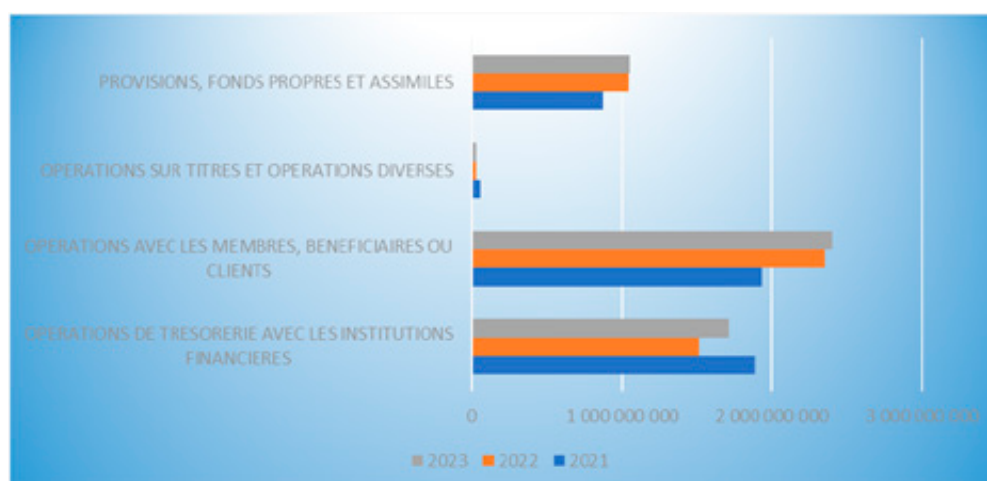
3.2.2. Analyse des éléments du passif

Les postes du passif sont reclassés en quatre grandes masses comme suit :

Tableau 3 :

ÉLÉMENTS	2021	2022	2023
OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	1 887 072 363	1 511 518 202	1 708 098 059
OPÉRATIONS AVEC LES MEMBRES, BÉNÉFICIAIRES OU CLIENTS	1 935 132 219	2 345 532 883	2 394 510 968
OPÉRATIONS SUR TITRES ET OPÉRATIONS DIVERSES	57 571 863	28 558 134	31 621 800
PROVISION, FONDS PROPRES ET ASSIMILÉS	875 812 418	1 046 557 363	1 051 933 630
Total	4 755 588 863	4 932 166 582	5 186 164 457

Graphique 5 : Évolution du passif du bilan selon les grandes postes



Le poste opérations de trésorerie avec les institutions financières est composé des emprunts

obtenus. Il représente plus de 32% du total passif et est décomposé comme suit :

Désignations	Montant
Emprunt microfinance solidaire	524 765 600
Emprunt KIVA	248 019 462
Emprunt GCA	295 187 100
Emprunt SIDI	40 000 000
Emprunt LMDF	262 000 000
Emprunt BANCAITICA	131 191 400
Emprunt FEFISOL	196 787 100
Dettes rattachées	10 147 397
TOTAL	1 708 098 059

Nous assistons à une augmentation des emprunts de 13% par rapport à l'année 2022 soit 196 267 858 FCFA en valeur absolue due à la réception de nouveaux emprunts au cours de l'année 2023.

Les opérations avec les membres, bénéficiaires ou clients pour plus de 46% du total passif sont en augmentation de 2% par rapport à l'année 2022 et se décomposent comme suit :

- Dépôts à vue : Il s'agit de l'encours DAV d'une valeur de 1 110 931 950 FCFA.
- Dépôts de garantie : il s'agit de l'encours des nantissements constitués d'une valeur de 1 281 134 518 FCFA.
- Dépôts à terme : il s'agit des dépôts à terme constitués pour 2 403 000 FCFA.
- Dettes rattachées : 41 500 FCFA.

Les opérations sur titres et opérations diverses d'une valeur de 31 621 800 FCFA soit 1% du total passif. Ils

sont en régression de 50% par rapport à 2022 et se décomposent comme suit :

- Créiteurs divers : 6 865 135 FCFA.
- Comptes d'ordre et divers : 24 756 665 FCFA.

Les provisions, fonds propres et assimilés sont passés de 1 051 933 630 FCFA en 2022 à 1 051 933 630 en 2023 soit 20% du total passif avec une progression de 1%. Ils résultent de la somme des éléments suivants :

- Subvention d'investissement : 40 393 842 FCFA représentent la valeur nette en subvention d'investissement après dépréciation des immobilisations.
- Fond de crédit : 928 615 262 FCFA provient essentiellement des subventions reçues des bailleurs tels que Don Boule de Neige (DBN) et Woless Planet Foundation (WPF) pour financer les activités de crédit.
- Autres provisions pour risques et charges : 4 785 790 représente la provision des congés non jouis du personnel.

- Réserve générale : 48 923 FCFA représentent le montant total mis en réserve.
- Fonds de dotation : 52 137 721 FCFA représentent les fonds consacrés au décaissement des crédits Miwoè dans le cadre du projet UE en partenariat avec Mivo Énergie.
- Report à nouveau : -1 722 697 FCFA qui représente le montant net des déficits et excédents réalisés au cours des années antérieures.
- Résultat en instance d'approbation : 11 275 049 correspond à l'excédent de l'exercice 2023.

3.3. Analyse des indicateurs financiers et ratios prudentiels

3.3.1. Indicateurs financiers

Type de Ratio	Nom du Ratio	2022	2023	Norme	Commentaires
I- INDICATEURS DE QUALITÉ DU PORTEFEUILLE	Portefeuille classé à risque à 90 jours	2,59%	5,54%	<ou=3%	Le provisionnement ne respecte pas la norme
	Taux de provisions pour créances en souffrance	43,52%	48,20%	>ou=40%	Le provisionnement respecte la norme
	Taux de perte sur créances	0,38%	0,48%	<2%	Les pertes sont maîtrisées
II- INDICATEURS D'EFFICACITÉ/ PRODUCTIVITÉ	Ratio des charges de personnel	10,63%	10,36%	<10%	Les charges salariales sont trop élevées par rapport à la production de l'association, cependant elles sont mieux maîtrisées
	Charges d'exploitation rapportées au portefeuille de crédit	23,04%	23,83%	< ou =35%	La structure a dépensé près de 24 FCFA en 2024 contre 23 FCFA en 2023 pour la gestion de chaque 100 FCFA d'encours de crédit
III- INDICATEURS DE RENTABILITÉ	Autosuffisance opérationnelle	101,06%	98,48%	>130%	La rentabilité de l'institution n'est pas atteinte, cependant elle a régressé par rapport à l'année 2022 en passant de 101,06% à 98,48% en 2023
	Rendement sur actif	0,20%	-0,21%	>3%	Pour chaque Franc d'actif engagé, il y a pratiquement un déficit d'exploitation quasi nul en 2023 contre un excédent en 2022
IV- INDICATEURS DE GESTION DU BILAN	Taux de rendement des actifs	19,78%	18,59%	>15%	Chaque Franc d'actif productif engagé génère environ près de 19 FCFA de produits d'intérêts et commissions en 2023 contre pratiquement près de 20 FCFA en 2022.
	Ratio de liquidité de l'actif	8,59%	13,89%	>5%	La liquidité est bonne, elle est de 13,89% en 2023 contre 8,59% en 2022
	Ratio de capitalisation	21,22%	20,28%	>15%	La capitalisation des ressources est bonne. Elle a régressé en passant de 21,22% en 2022 à 20,28% en 2023
	Rentabilité des fonds propres	0,93%	-1,47%	>15%	La structure a perdu plus de 1FCFA en 2023 contre un gain de près de 1FCFA en 2022 pour chaque Franc de fonds propres engagé

3.3.2. Ratios prudentiels

N°	RATIO	SCORE		NORME	OBSERVATION (Respectée ou non respectée) trimestrielle
		31/12/2022	31/12/2023		
I.	LIMITATION DES RISQUES AUXQUELS EST EXPOSÉE UNE INSTITUTION	125,70%	125,75%	<=200%	Respectée
	COUVERTURE DES EMPLOIS A MOYEN ET LONG TERME PAR DES RESSOURCES STABLES	1104,34%	1567,76%	>=100%	Respectée
	LIMITATION DES PRÊTS AUX DIRIGEANTS ET AU PERSONNEL, AINSI QU'AUX PERSONNES LIÉES	5,65%	3,91%	<=10%	Respectée
II.	LIMITATION DES RISQUES PRIS SUR UNE SEULE SIGNATURE	0,48%	0,36%	<=10%	Respectée
III.	NORME DE LIQUIDITÉ	121,64%	120,51%	>=80%	Respectée
VI.	LIMITATION DES OPÉRATIONS AUTRES QUE LES ACTIVITÉS D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT	0,02%	0,03%	<=5%	Respectée
V.	CONSTITUTION DE LA RÉSERVE GÉNÉRALE	0%	0%		Respectée
VI.	NORME DE CAPITALISATION	20,39%	19,74%	>=15%	Respectée
VII.	LIMITATION DES PRISES DE PARTICIPATION	0%	0,10%	<=25%	Respectée
VIII.	LIMITATION DU FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS ET DES PRISES DE PARTICIPATION	13%	9,8%	<=100%	Respectée

L'année 2023 a été marquée par un maintien des principaux indicateurs financiers excepté les indicateurs de rentabilité qui sont en dessous des normes exigées. Les

ratios prudentiels ont été tous respectés à l'exception du ratio de constitution de la réserve générale.

3.4. Rapport avec les partenaires financiers et d'aide au développement

Au cours de l'année 2023, l'institution a entretenu une relation privilégiée avec ses différents partenaires financiers. Ce qui a favorisé la réception des

financements à travers les emprunts mobilisés à hauteur de 774 842 684 pour soutenir les activités de crédit.

3.5. Gestion budgétaire en 2023

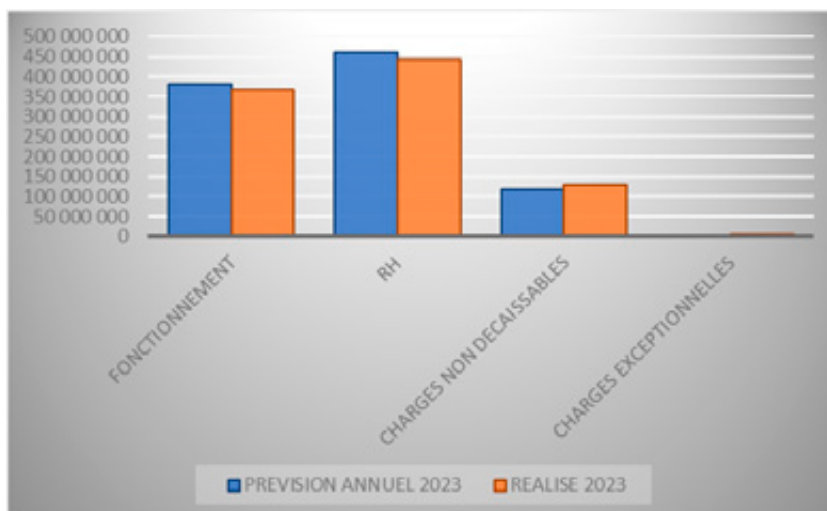
Le budget de l'association ASSILASSIME Solidarité se divise en 4 grandes parties :

- Les dépenses pour le fonctionnement et les charges non décaissables.
- Les dépenses liées aux ressources humaines.

- Les dépenses d'investissements et.
- Les revenus.

Il convient donc de faire le suivi définitif du budget afin de dégager les différents points de dépassement et de sous activités par rapport aux prévisions.

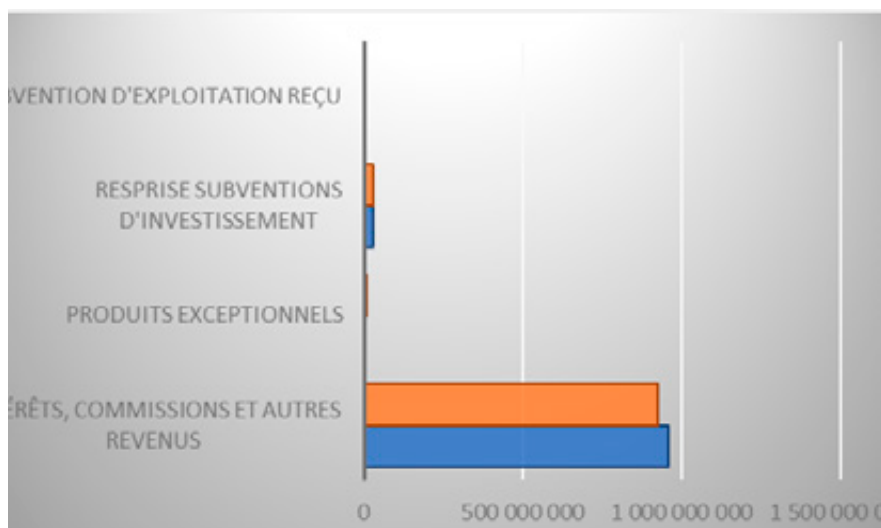
Graphique 7 : Réalisé budgétaire par type de charges



Avec l'analyse de l'exécution des charges, nous notons que les charges de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 96% et 96% pour les charges de ressources humaines aussi. Les charges non décaissables ont un taux de réalisation de 114% et les charges

exceptionnelles de 337%. Le budget pris de façon globale enregistre un taux de réalisation de 98%. Ce qui est dû à la rigueur qui est toujours de mise dans l'engagement de toutes sortes de dépenses.

Graphique 9 : Rapprochement produits d'exploitation prévisionnels/réalisés



Le revenu total d'exploitation encaissé pour l'exercice 2023 est de 923 939 197 contre une prévision de 958 036 588 soit un taux de réalisation de 96%. Il faut noter que les produits exceptionnels ont un taux de

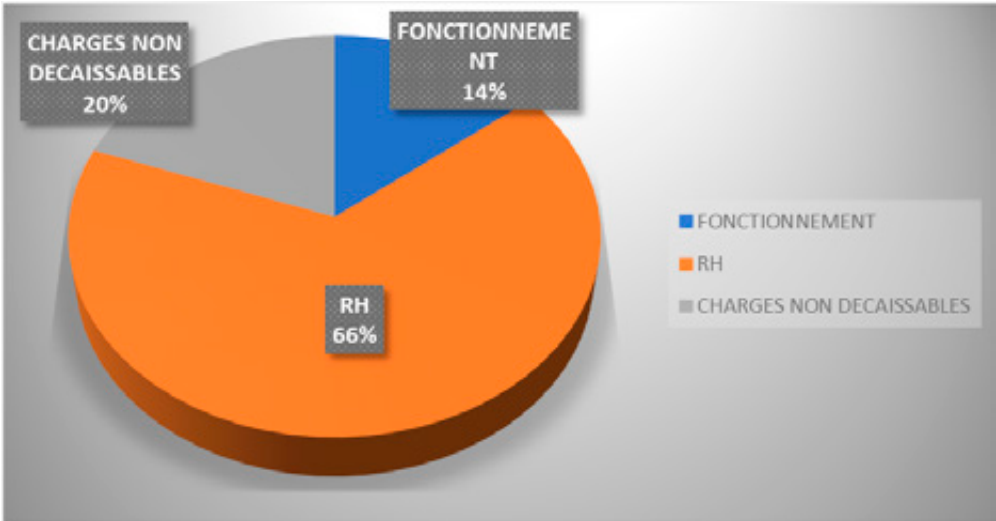
réalisation de 518% et les reprises de subvention d'investissement pour 100%.

3.6. Charges consolidées

Ainsi, une analyse plus approfondie de la réalisation du budget à travers les postes budgétaires nous permettra de faire le bilan des réalisations budgétaires au cours de cette année 2023.

En illustration le réalisé décomposé par type de dépenses budgétaires.

Graphique 6 : Décomposition réalisée par type de charges



Les dépenses pour les ressources humaines représentent 66% de l'ensemble des charges engagées au cours de l'année 2023, pour le fonctionnement 14% et les charges non décaissables 20%.

Le revenu total d'exploitation encaissé pour l'exercice 2023 est de 923 939 197 contre une prévision de 958 036 588 soit un taux de réalisation de 96%. Il faut noter que les produits exceptionnels ont un taux de réalisation de 518% et les reprises de subvention d'investissement pour 100%.

Tableau 4 : Suivi budgétaire 2023

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

N°COMPTE	RUBRIQUES	PREVISION ANNUEL	REALISES	ECART	POURCENTAGE (%)
60	CHARGES D'EXPLOITATION FINANCIÈRE	167 280 599	139 630 287	27 650 312	83%
61	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS	74 139 277	70 143 934	3 995 343	95%
621	SERVICES EXTERIEURS	58 976 968	60 277 400	-1 300 432	102%
622	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	79 884 821	95 002 301	-15 117 480	119%
623	CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION	969 549	744 699	224 850	77%
TOTAL		381 251 214	365 798 621	15 452 593	96%

RESSOURCES HUMAINES

RUBRIQUES	PREVISION ANNUEL	REALISES	ECART	POURCENTAGE (%)
CHARGES RH	460 409 285	442 525 121	442 525 121	96%

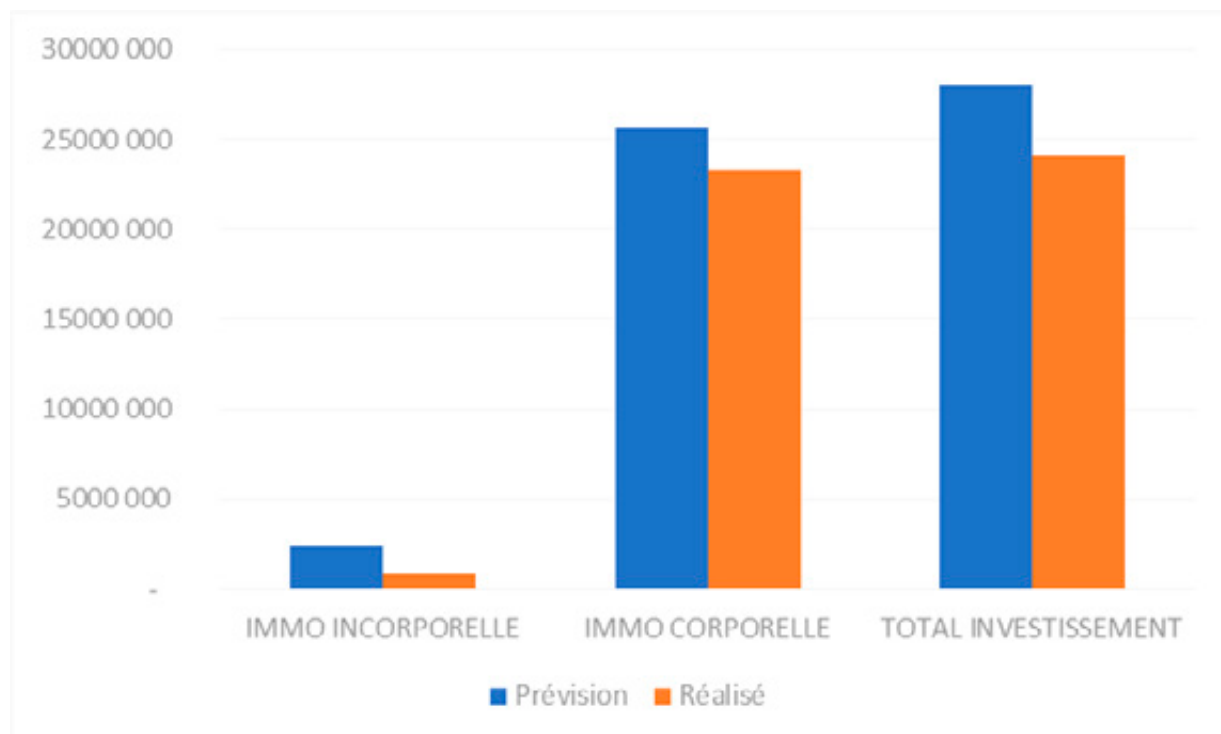
3.7. Investissement

SUIVI DES INVESTISSEMENTS

RUBRIQUES	PREVISION ANNUEL	REALISES	ECART	POURCENTAGE (%)
Immobilisations incorporelles	2 320 000	792 000	1 528 000	34%
Immobilisations corporelles	25 666 150	23 274 920	2 391 230	91%
TOTAL	27 986 150	24 066 920	3 919 230	86%

Les investissements ont été réalisés à hauteur de 86% comme l'illustre le graphique ci-après.

Graphique 8 : Suivi des investissements



4. ANALYSE DU PORTEFEUILLE

ASSILASSIME Solidarité défend l'idée que chacun, même sans capital, même sans diplôme, peut se lancer dans une activité génératrice de revenus s'il a accès au crédit et à un accompagnement professionnel, personnalisé, fondé sur la confiance, la solidarité et la responsabilité.

ASSILASSIME Solidarité, convaincu que cette vision est chaque jour partagée par un nombre de plus en plus croissant de citoyens et de décideurs ; continue d'agir concrètement pour que cette conviction impacte aussi tous ceux qui sont encore encombrés de préjugés sur l'entrepreneuriat individuel et le crédit.

4.1. Activité de crédit

ASSILASSIME Solidarité, convaincu que le crédit peut conduire à l'autonomisation par l'entrepreneuriat individuel, s'est lancé dans cette activité de toute son

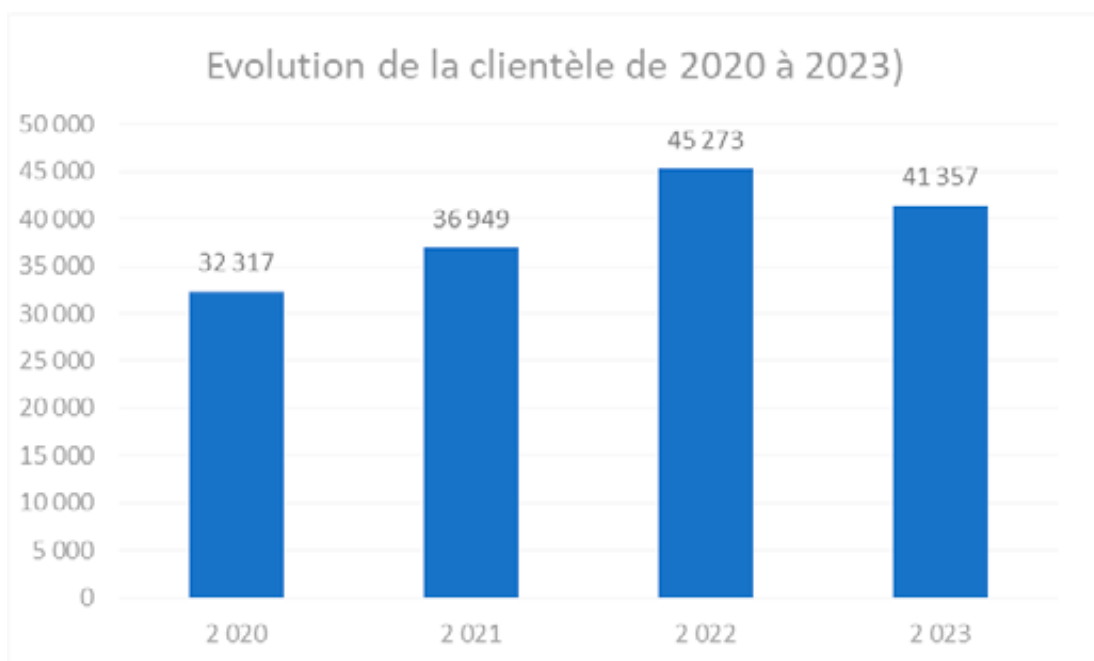
énergie, avec humilité, écoute des besoins des potentiels bénéficiaires et en dépassant les stéréotypes, pour contribuer à l'émergence d'une économie inclusive.

4.1.1. Évolution de la clientèle de 2020 à 2023

La clientèle de ASSILASSIME Solidarité a connu une évolution régulière sur les 04 dernières années. Elle est passée de 32 317 membres en 2020 à 41 357 en 2023 (Voir tableau N°1 : Évolution de la clientèle sur les

4 dernières années). Cependant cette clientèle a chuté de près de 8,65% entre 2022 et 2023. Cette baisse s'explique par le taux élevé de clôture de compte en 2023 comparé à l'année 2022.

Le graphique ci-après illustre bien le dynamisme.



4.1.2. Évolution de l'encours brut de crédit de 2020 à 2023

L'encours de crédit est passé de 1 918 729 774 en 2020 à 4 300 434 716 en 2023. La courbe de l'encours du crédit présente la même tendance que celle que présente

l'évolution de la clientèle. Toutefois il faut noter qu'entre 2022 et 2023 l'encours n'a varié que de 1,46%.



Tableau N°2 : Évolution de l'encours brut de crédit de 2020 à 2023

Années	2 020	2 021	2 022	2 023
Clientèle (au 31/12)	1 918 729 774	3 735 491 373	4 238 526 403	4 300 434 716
Variation	0,00%	94,69%	13,47%	1,46%

4.1.3. Évolution du portefeuille à risque

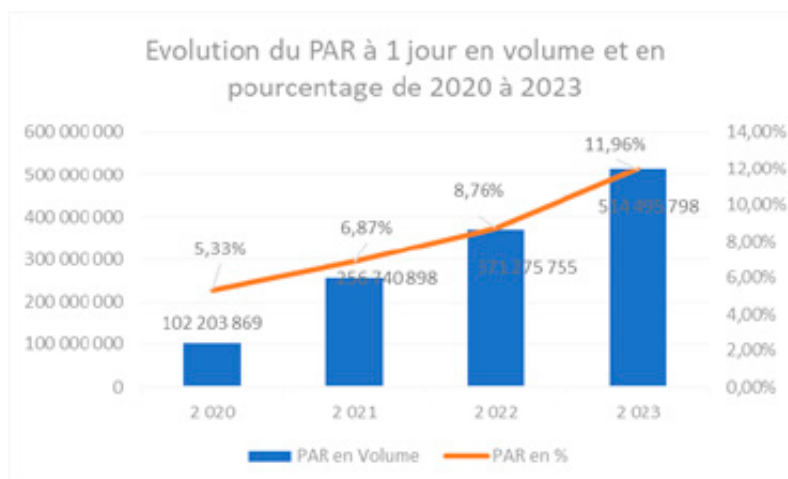
Les créances sont porteuses d'un risque de contrepartie qui expose ASSILASSIME Solidarité à une perte potentielle si les bénéficiaires n'honorent pas leurs engagements financiers.

Les différentes catégories de classification des créances douteuses se présentent suivant les graphiques qui suivent :

PAR à 1 jour

Tableau N°3 : PAR 1 Jour

Années	2 020	2 021	2 022	2 023
PAR en Volume	102 203 869	256 740 898	371 275 755	514 495 798
PAR en %	5,33%	6,87%	8,76%	11,96%
Variation	0,00%	151,20%	44,61%	38,58%



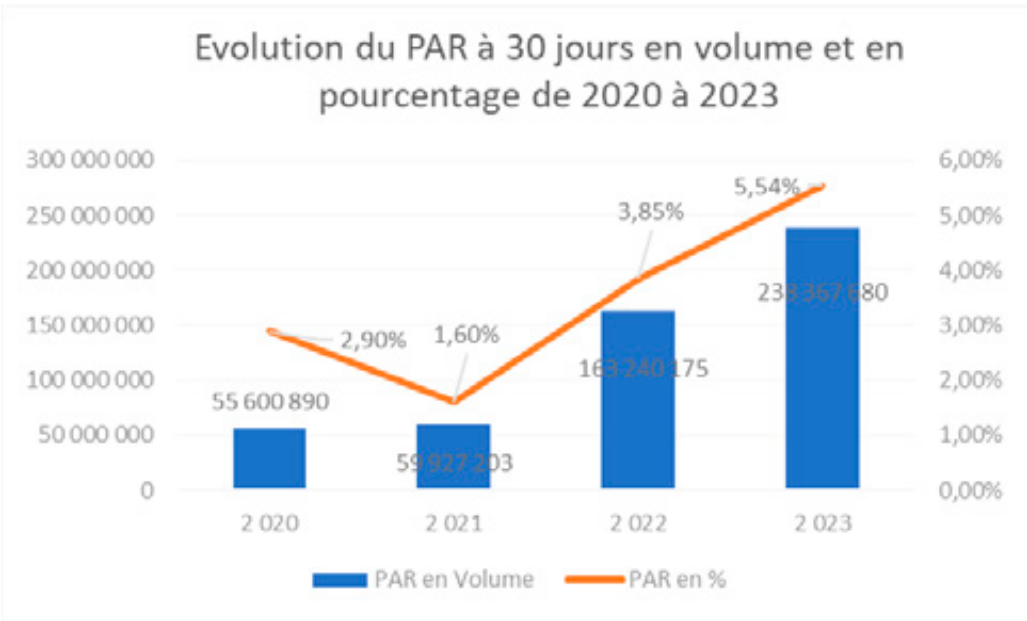
Le portefeuille à risque de 1 jour n’a cessé de se dégrader depuis 2020. Il a connu une forte progression passant de 5,33% en 2020 à 11,96% en 2023. Le PAR

1 jour en volume s’est multiplié par 4 depuis 2020. Il est passé de 102 203 869 en 2020 pour atteindre 514 495 798 en 2023.

PAR à 30 jours

Tableau N°4 : PAR 30 Jours

	2020	2021	2022	2023
PAR en Volume	55 600 890	59 927 203	163 240 175	238 367 680
PAR en %	2,90%	1,60%	3,85%	5,54%
Variation	0,00%	7,78%	172,40%	46,02%



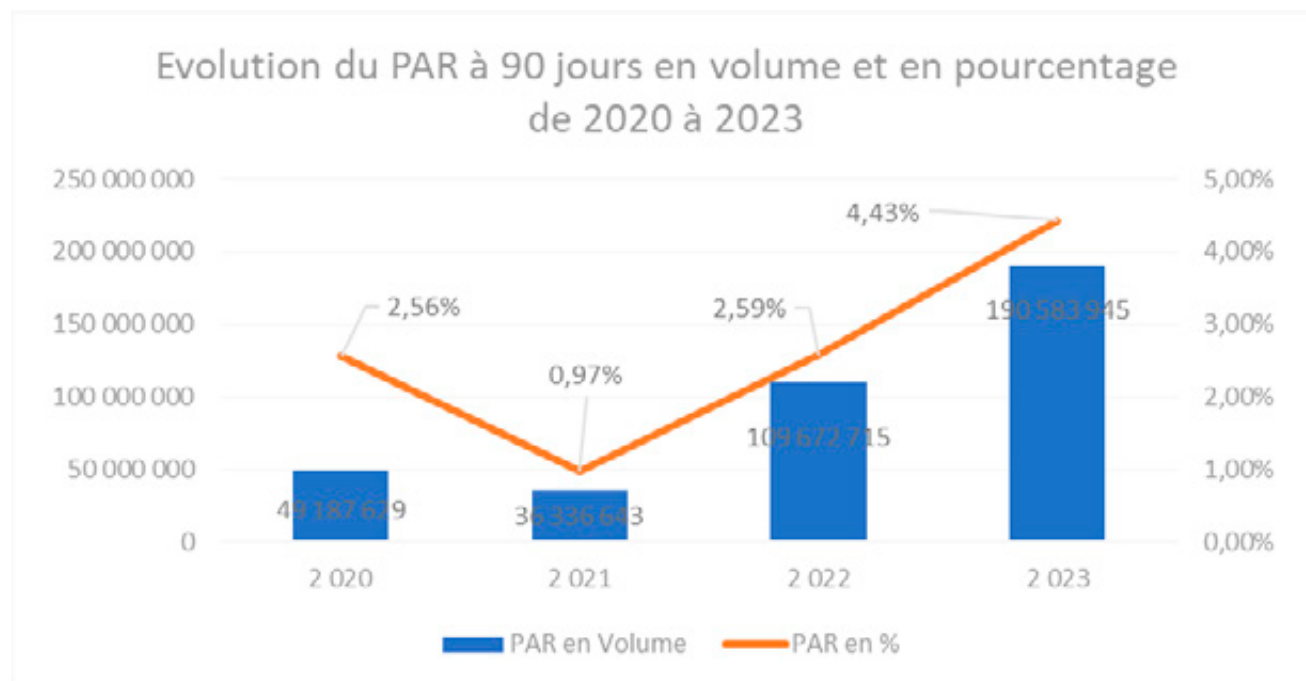
La dégradation du portefeuille à risque 30 jours a pris de l’ampleur depuis le repli de 2021. De plus de 59 millions d’impayés en 2021, les impayés sont passés à plus 238 millions en 2023. Même si la norme

de 5% est respectée entre 2020 et 2022, il faut remarquer qu’en 2023, ASSILASSIME Solidarité a dépassé la norme exigée en élevant son portefeuille à risque à 30 jours à 5.54%.

PAR à 90 jours

Tableau N°5 : Évolution PAR 90 Jours

	2020	2021	2022	2023
PAR en Volume	49 187 629	36 336 643	109 672 715	190 583 945
PAR en %	2,56%	0,97%	2,59%	4,43%
Variation	0,00%	-26,13%	201,82%	73,78%



La norme à respecter selon l'exigence de l'UEMOA pour la catégorie des impayés de 90 jours est : $N \leq 3\%$ et sur les 3 dernières années (2020-2022), le PAR a été en dessous de la norme. Cependant, en 2023, le PAR à

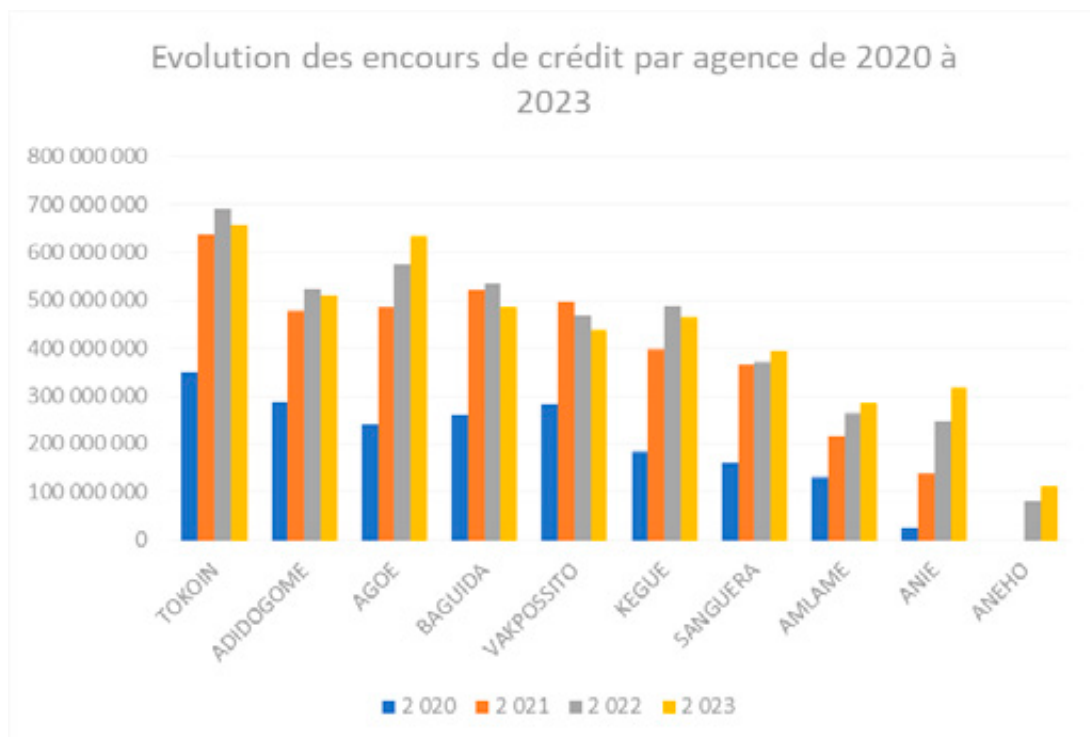
90 jours est de 4,43% dépassant ainsi la norme du secteur. On constate une croissance du PAR en volume durant les quatre dernières années, passant de 49 millions en 2020 à 190 millions en 2023.

4.1.4. Évolution de l'encours de crédit et du PAR de chaque agence

4.1.4.1. Évolution de l'encours de crédit par agence

Tableau N°6 : Évolution encours de crédit de 2020 à 2023

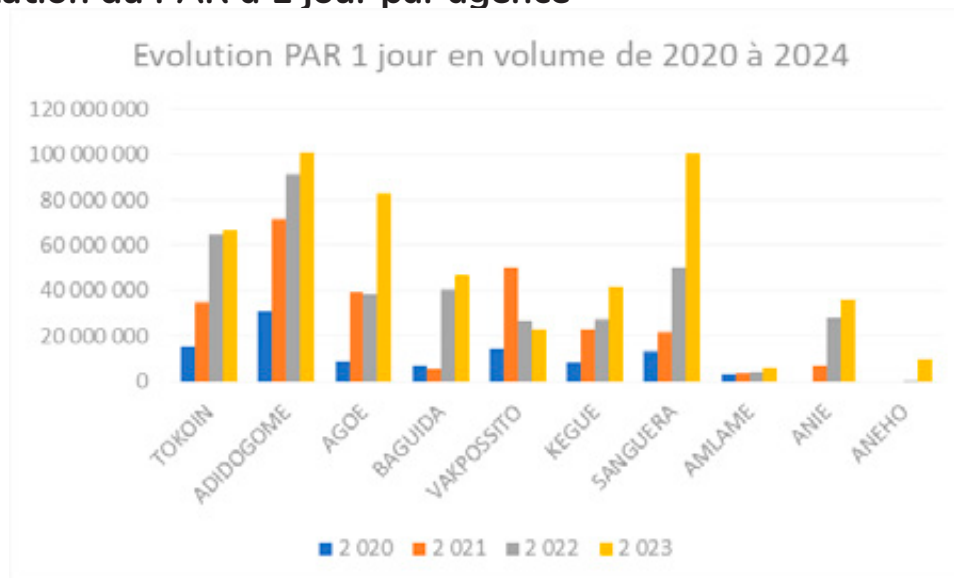
Années	2020	2021	2022	2023
TOKOIN	348 392 088	635 361 273	689 416 098	658 413 295
ADIDOGOME	286 894 420	477 570 890	522 541 580	509 798 783
AGOE	240 356 575	485 186 570	574 475 085	633 330 690
BAGUIDA	260 569 573	521 221 007	533 261 490	486 469 560
VAKPOSSITO	283 781 070	495 909 725	467 358 080	437 237 100
KEGUE	183 772 133	397 693 348	488 901 295	464 649 193
SANGUERA	159 847 165	367 054 510	370 631 275	396 160 915
AMLAME	130 923 800	216 710 000	264 905 160	284 737 245
ANIE	24 192 950	138 784 050	247 285 065	318 312 980
ANEHO	0	0	79 751 275	111 324 955
TOTAL	1 918 729 774	3 735 491 373	4 238 526 403	4 300 434 716



Comme l'ont montré les chiffres consolidés, les agences ont connu les mêmes sorts avec une croissance très importante des encours de crédits entre 2020 et 2021 avant de connaître une évolution ralentie depuis 2022. Même si en 2023, l'encours de crédit de façon globale a un peu augmenté par rapport à son niveau de 2022, il

faut souligner que les agences de Tokoin, Adidogomé, Baguida et Vakpossito ont vu quant à eux leur encours de crédit en baisse durant la même période (2022 – 2023). L'encours de crédit de l'Agence d'Aného pour sa part représente 2,59% de l'encours de crédit global de ASSILASSIME Solidarité au 31 décembre 2023.

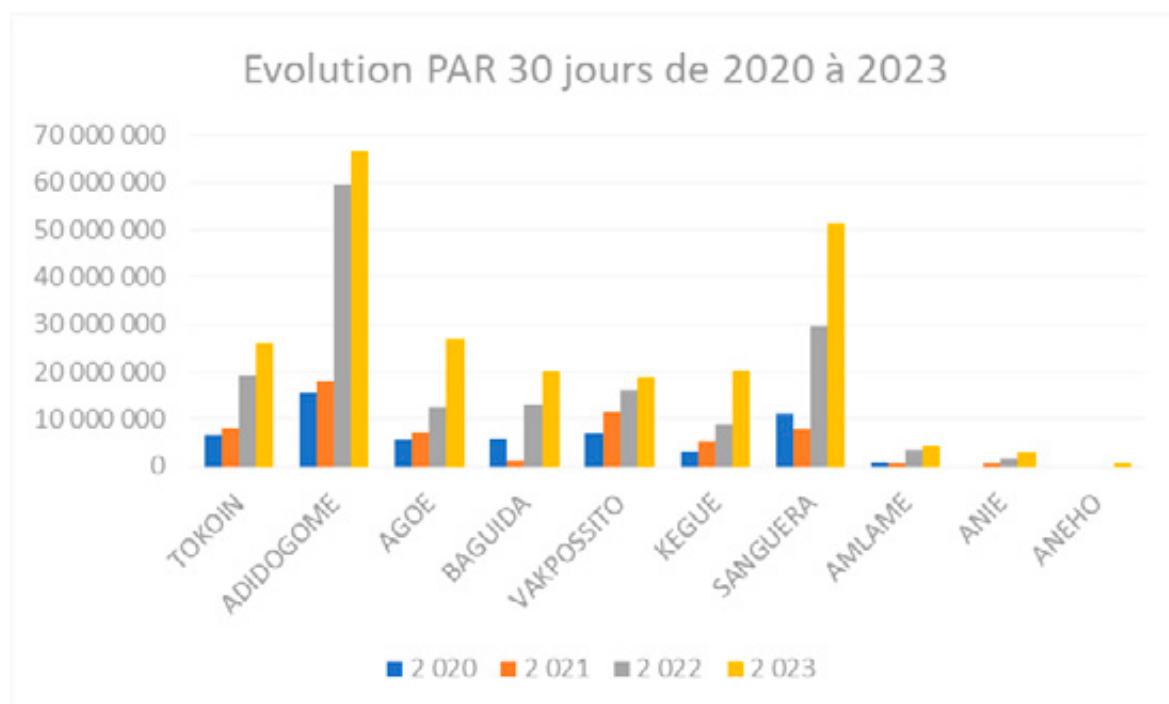
4.1.4.2. Évolution du PAR à 1 jour par agence



Le PAR à 1 jour en volume est multiplié par 1,39 entre 2022 et 2023. Cinq agences ont fortement contribué à cette dégradation. Il s'agit principalement des agences de Adidogomé, de Agoè, de Sanguera, de Anié et de Kégué. Le PAR 1 jour de l'Agence Agoè a doublé entre 2022 et 2023.

Les PAR à 1 jour des agences Adidogomé et Sanguera sont respectivement multipliés par 1,1 et 2,02 sur la même période. Les PAR à 1 jours des Agences de KEGUE et Anié se sont dégradés respectivement de 1,53 fois et 1,27 fois par rapport à leur niveau de 2022. Les Agences de Tokoin, de Vakpossito et Amlamé ont quant à elles su maîtriser leurs impayés à 1 jour.

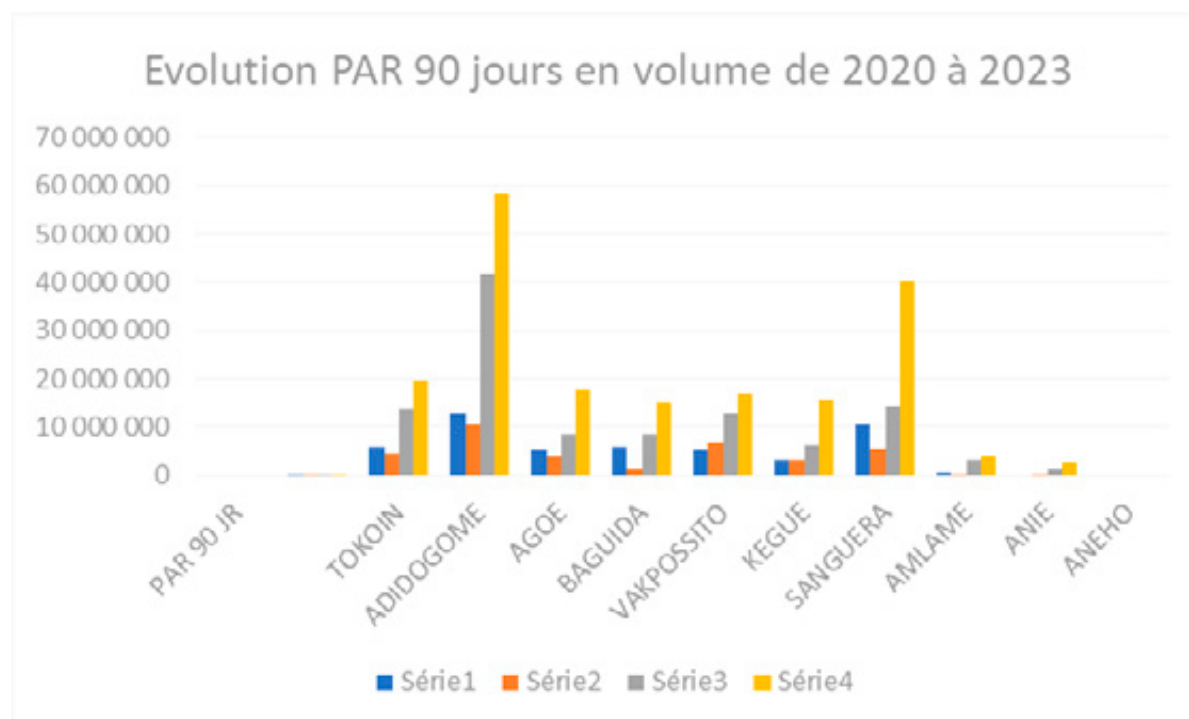
4.1.4.3. Évolution du PAR à 30 jours par agence



Le PAR à 30 jours présente les mêmes tendances d'évolution que le PAR à 1 jour. Après analyse, les agences

qui ont contribué à la dégradation du PAR à 1 jour sont celles qui dégradent aussi le PAR à 30 jours.

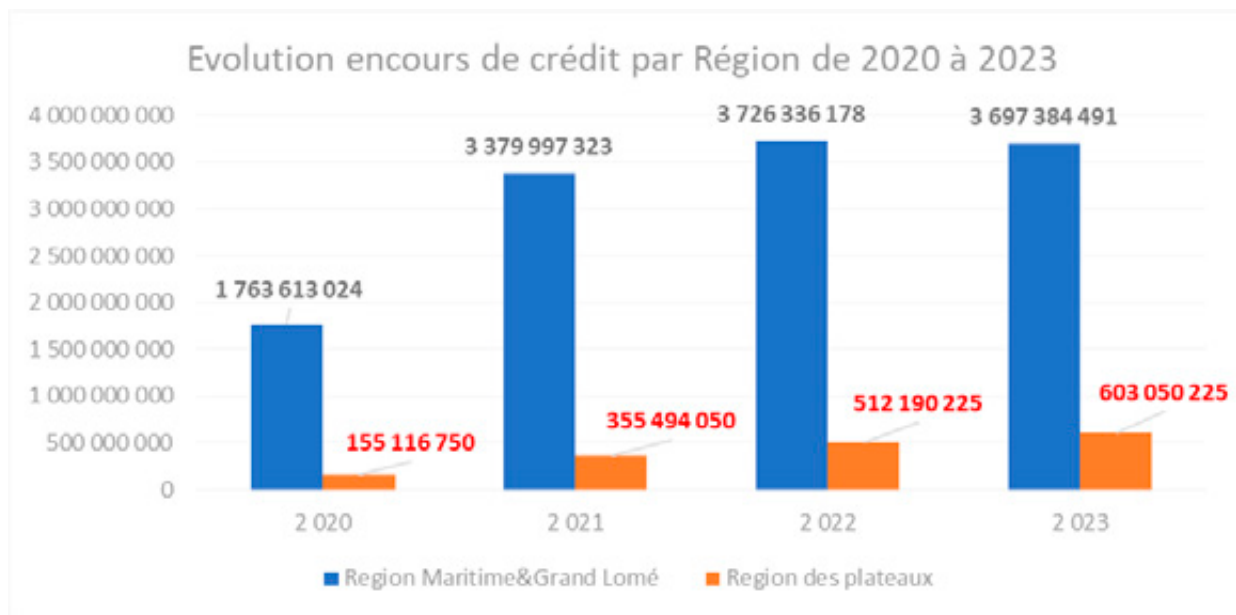
4.1.4.4. Évolution du PAR à 90 jours par agence



Le PAR 90 jours présente les mêmes tendances d'évolution que le PAR 30 jours. Les agences de Adidogomé,

et de Sanguera sont celles qui ont plus contribué à la dégradation du PAR 90 jours.

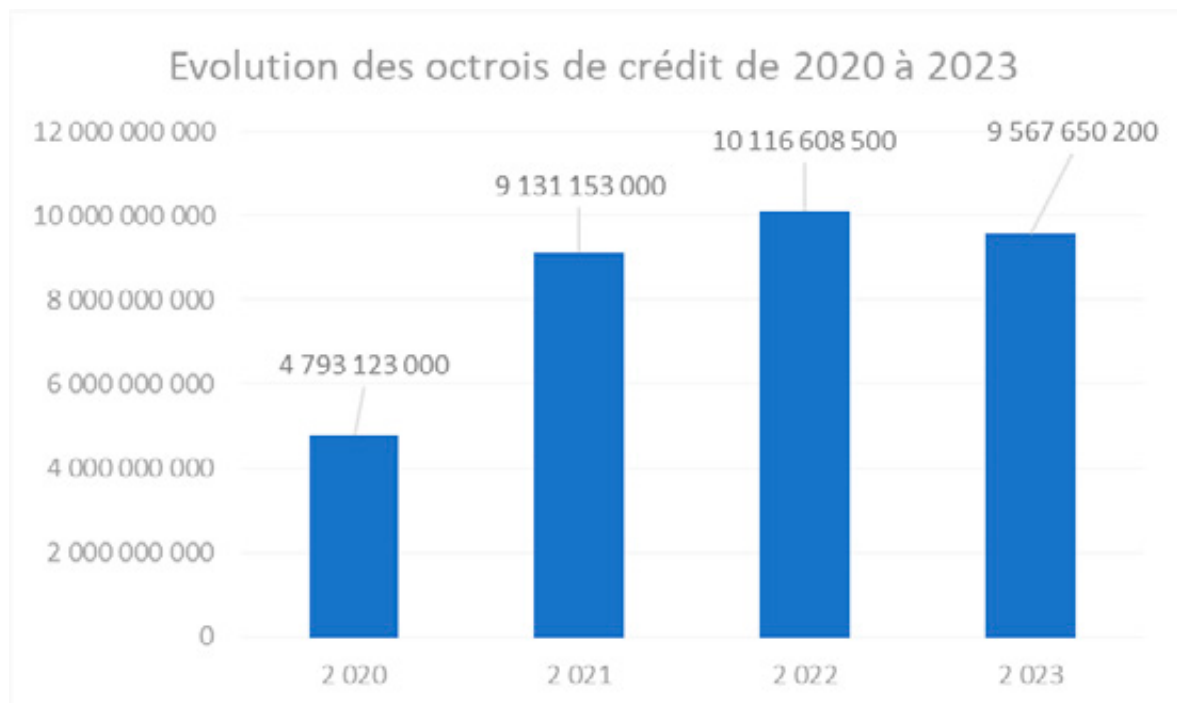
4.1.5. Analyse de l'encours de crédit par région



La part du portefeuille de Crédit Agricole dans l'encours de crédit global a évolué progressivement, passant de 8,8 % en 2020 à 9,6 % en 2023. Cette faible croissance serait due au fait que ASSILASSIME Solidarité

travaille plus avec les femmes ; cependant, ce sont les hommes qui sont des propriétaires terriens en milieu rural, mais faiblement représentés dans les groupes.

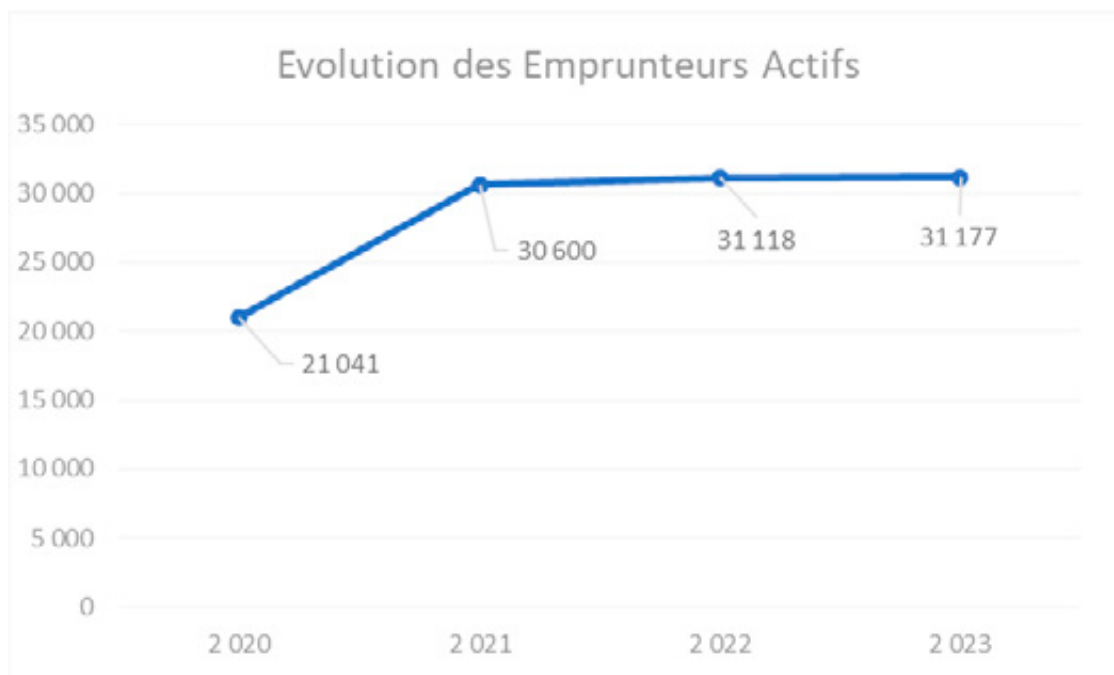
4.1.6. Évolution des crédits octroyés



Les octrois de crédit en 2023 s'élèvent à 9 598 608 000 contre 10 241 423 500 en 2022 soit une variation négative de 6,28 %. Cette baisse est imputable aux baisses sensibles des octrois de crédits observées des

agences de Adidogomé, Baguida, Vakpossito, Kégué et Sanguera en 2023.

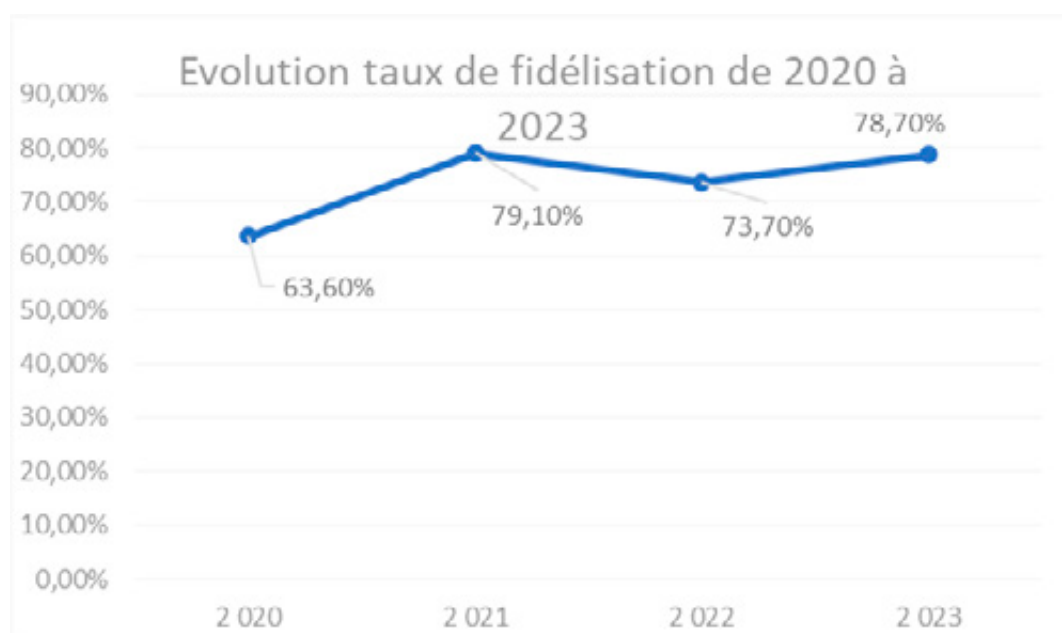
4.1.6.1. Évolution des emprunteurs actifs



Les emprunteurs actifs ont aussi connu une croissance en 2021 de 45,43% par rapport à son niveau de

2020 alors que cette croissance n'est que de 1,69% en 2022 puis 0,19% en 2023.

4.1.6.2. Évolution du taux de fidélisation



Le taux de fidélisation qui a connu une croissance passant de 63,60% en 2020 à 79,10% à 2021 témoignant ainsi des renouvellements de crédit à ceux qui venaient

de solder les leurs alors que ce taux a connu une chute de 2021 à 2022 puis une légère hausse en 2023 passant de 73,7% en 2022 à 78,7% en 2023.

4.1.6.3. Situation des crédits en perte

Les crédits transférés en perte, on subit une augmentation durant les trois dernières années d'activité. Le montant des crédits transférés en perte est ainsi passé de 3 964 385 F CFA en 2020 à 14 615 948 FCFA en

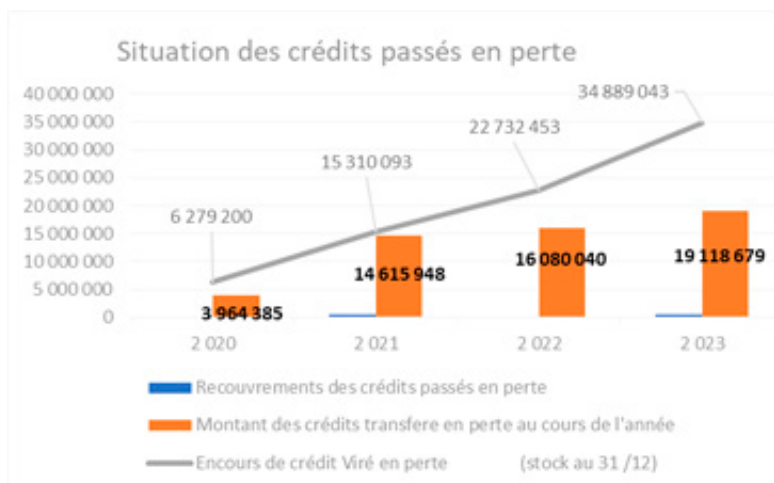
2021 à 16 080 040 FCFA à 2022 puis à 20 727 014 F CFA en 2023. Parmi les facteurs explicatifs des transferts de crédit en perte, on retrouve en bonne partie les transferts pour cause de décès.

Les mécanismes de garantie dont bénéficie ASSILASSIME Solidarité ne permettent pas de limiter son exposition lors du passage en perte des

microcrédits non remboursés par les bénéficiaires. Il faut aussi remarquer que les recouvrements de crédit viré en perte sont très faibles.

Tableau N°14 : Évolution des Crédits virés en Perte de 2020 à 2023

	2020	2021	2022	2023
Recouvrements des crédits passés en perte	108 150	496 405	207 285	453 450
Montant des crédits transférés en perte au cours de l'année	3 964 385	14 615 948	16 080 040	20 727 014
Encours de crédit viré en perte (stock au 31 /12)	6 279 200	15 310 093	22 732 453	34 889 043



4.1.6.4. Situation des crédits restructurés ou rééchelonnés

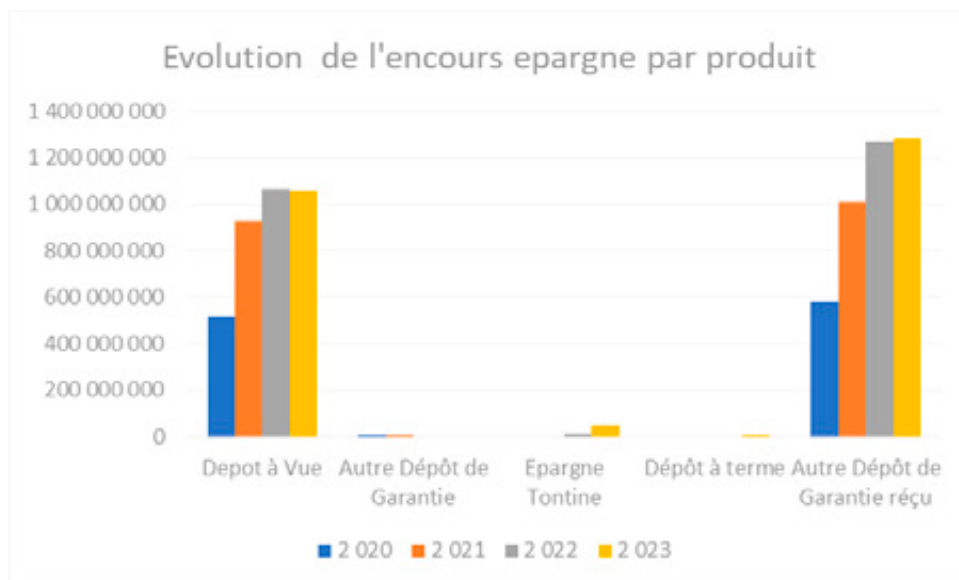
En 2023, les bénéficiaires d'ASSILASSIME Solidarité ont connu d'énormes difficultés pour rembourser leurs crédits, cependant il n'y avait pas eu de demande de la

part des bénéficiaires pour un rééchelonnement de leurs crédits. Par conséquent, ASSILASSIME Solidarité n'a procédé à aucun rééchelonnement.

4.2. Activité d'épargne

Tableau N°15 : Évolution de l'épargne par produit 2020 à 2023

Années	2020	2021	2022	2023
Dépôt à Vue	517 658 343	925 418 212	1 063 161 608	1 061 213 670
Autre Dépôt de Garantie	299 970	85 885	0	0
Épargne Tontine	0	0	12 671 718	49 734 280
Dépôt à terme	0	0	0	2 403 000
Autre Dépôt de Garantie reçue	579 170 992	1 009 628 122	1 269 699 557	1 281 134 518
Total	1 097 129 305	1 935 132 219	2 345 532 883	2 394 469 468
Variation	0,00%	76,38%	21,21%	2,09%



L'encours d'épargne a augmenté sur les quatre (04) dernières années. Il est passé de 1 097 129 305 en 2020 à 2 394 469 468 en 2023. Au 31 décembre 2023, les autres dépôts de garantie (Cautions financières) représentent 54% de l'encours d'épargne. Il est suivi par

les Dépôts à vue (44%) puis l'épargne tontine (2%). **ASSILASSIME Solidarité a enregistré ses premiers dépôts à terme pour un encours de 2 403 000 au 31 décembre 2023.**



5. STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE

Dans sa stratégie environnementale, ASSILASSIME Solidarité a décidé d'être un acteur de la protection de l'environnement.

En 2022, un plan environnemental a été mis en place avec des objectifs à atteindre tant en interne que vis-à-vis des bénéficiaires et ces objectifs doivent couvrir aussi bien les agences en milieu rural qu'urbain.

Ainsi, en milieu rural, ASSILASSIME Solidarité doit accorder de l'importance à la pratique agroécologique et sensibiliser ses bénéficiaires dans le sens de l'utilisation de fertilisants organiques et les biopesticides.

En milieu urbain, l'action doit être portée sur la protection de l'environnement par la réduction de l'utilisation de plastiques, le recyclage des déchets plastiques, en s'appuyant sur des partenaires comme MIAWODO. Des actions à l'encontre de l'émission de CO₂, en évitant la consommation de bois de chauffages, des sensibilisations et l'offre de crédit vert doivent être intensifiées avec MIVO Énergie, un autre de nos partenaires.

Les indicateurs d'évaluation et les résultats d'étapes obtenus en 2023 sont indiqués ci-dessous.

Indicateurs de Performance Environnementale

CATÉGORIES	INDICATEURS	2026	2022	2023
Être une référence en matière de protection de l'environnement	Identification opportunités de financement des projets « verts »	Pas obj.		?
	Valorisation des engagements et réalisations déjà existant dans la communication: – X évènements (visite terrain SAM oct., webinaire CERISE+SPTF avril) – Y publications	Pas obj.		?
	Haut score à la dimension environnementale du SPI	≥ 75%	64%	n.d.
Gérer risques environnementaux internes	Réduire la production de déchets plastiques en interne et externe	↓ 80%	n.d.	9336 kg
	Réduire la consommation d'énergie en interne	↓ 50%	n.d.	37854,7 kilowatt
	Réduire la consommation d'eau en interne	↓ 50%	n.d.	576 litres
Gérer les risques environnementaux externes	Sensibiliser et former des bénéficiaires du Crédit Agricole aux pratiques agricoles résilientes et écologiques	≥ 75%	3770	2608 ou 5282 49%
Promouvoir des solutions écologiques et résilientes	Permettre à des bénéficiaires d'accéder à des sources d'énergie plus saines et écologiques	≥ 60%	n.d.	791 bénéficiaires 3%

Le résultat d'étape obtenue en 2023 par rapport aux objectifs attendus en 2026

- Le résultat dans la gestion de la microfinance verte est 64% depuis 2022.

L'objectif $\geq 75\%$ d'ici fin 2026 Ce score de 64% obtenu montre une performance acceptable d'ASSILASSIME Solidarité en microfinance verte inclusive.;

- Le score obtenu dans la réduction des déchets ménagères est 2%

L'objectif $\leq 80\%$ d'ici fin 2026, montre que ASSILASSIME Solidarité n'a pas atteint son objectif. Elle doit renforcer son partenariat avec Miawodo en sensibilisant les bénéficiaires et en étendant la collecte des déchets plastiques dans tous les groupes.

- La consommation d'eau et d'énergie en interne tourne autour de 95%.

L'objectif $\leq 50\%$ d'ici fin 2026 montre que ASSILASSIME Solidarité doit faire beaucoup d'effort pour diminuer sa consommation en eau et en énergie.

- En 2023, ASSILASSIME Solidarité a sensibiliser 49% des bénéficiaires en zones rurales.

Ce score est inférieur à *l'objectif $\geq 75\%$ d'ici fin 2026*. ASSILASSIME Solidarité doit sensibiliser et former plus d'agriculteurs et d'éleveurs

- **3% des bénéficiaires d'ASSILASSIME Solidarité ont accès à des sources d'énergie saines** et écologiques ce chiffre est en baisse depuis des années précédentes.

Des efforts sont à faire en sensibilisation pour améliorer ce score plus que *l'objectif fixé est $\geq 60\%$ d'ici fin 2026*



6. ACTIVITÉS DU SERVICE ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES

6.1. Activités administratives

L'institution a poursuivi normalement ses activités en adéquation avec les objectifs opérationnels et stratégiques définis par les administrateurs. L'engagement et

6.1.1. Environnement de travail

L'année 2023 a été marquée par le déménagement de certaines de nos agences devenues exigües, mais également dans le souci de rendre l'environnement du travail et le cadre de travail plus agréable, il s'agit des agences de Baguida et de Tokoin. Cette action est prévue continuer pour renforcer le vivre ensemble dans un environnement de travail saint.

La Direction d'ASSILASSIME Solidarité, à travers ses services Administratifs n'ont pas lésiné sur les moyens afin de pourvoir à chaque fois que besoin, les outils de travail et équipements nécessaires pour faciliter le travail du personnel et plus spécialement les exigences du service SIG pour mettre tout le personnel au niveau des

le dynamisme ont été de mise auprès des équipes afin de garder une stabilité du niveau de croissance.

exigences informatiques et de digitalisation que s'est imposé l'institution.

Du point de vue d'hygiène, sécurité et santé au travail, la collaboration avec le médecin du travail de l'institution s'est poursuivie dans de bonnes conditions. ASSILASSIME Solidarité a pu finaliser en mars 2023, la constitution du Comité Sécurité Santé au Travail (CSST) composé de 5 membres dont le médecin du travail et quatre employés de la structure. Le président de ce comité assure le rôle de représentant de l'employeur. Cette activité a été sanctionnée par une formation pilotée par l'inspection du travail et la CNSS.

6.1.2. Les relations avec les prestataires et les fournisseurs

La base de données des fournisseurs et prestataires a été actualisée à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêt publié par la structure, en début d'année. Les contrats d'assurance (assurance santé, assurance invalidité – décès et assurance individuel-accident) ont été renouvelés.

Tout le volet administratif des relations avec les partenaires sociaux a été maintenu et le service secrétariat a joué son rôle dans la communication des documents et reporting aux autorités compétentes.

6.1.3. Activités menées

En termes d'activités, ASSILASSIME Solidarité a organisé régulièrement pour son personnel, des séances de footing, de fitness à la plage sous la conduite d'un coach sportif qui a su par ses animations et jeux proposés, renforcer la cohésion de l'équipe.

En outre, l'association a tenu en fin d'année sa traditionnelle réunion du personnel dans une ambiance festive et de partage. Une autre habitude observée fut la célébration de la fête du 1^{er} mai qui a rassemblé tout le personnel dans un cadre convivial.

Une cérémonie en l'honneur de Monsieur Jacques AFETOR fut organisée lors de son départ du poste de Directeur Exécutif d'ASSILASSIME Solidarité en août 2023. L'occasion a servi aux administrateurs, partenaires et au personnel de lui témoigner



leurs reconnaissances et gratitude pour les 12 années d'engagement et de réussite au sein de l'association. L'évènement s'est déroulé dans un cadre convivial à l'image d'un afterwork entre collaborateurs. Diverses distinctions ont été décernées au Directeur Exécutif

sortant qui n'a pas manqué d'exprimer à son tour ses remerciements à tous pour la confiance placée en sa personne durant ces années passées ensemble.



6.2. Gestion des ressources humaines

Les administrateurs et les dirigeants ont continué de travailler sur l'amélioration des conditions de travail du personnel. Une première réunion avec le personnel à l'entame de l'année avait permis de présenter le bilan de l'année précédente et de communiquer les défis à relever au cours de 2023.

Dans l'intention d'apporter une évolution à la rémunération des équipes, particulièrement, l'équipe

6.2.1. Amélioration des procédures

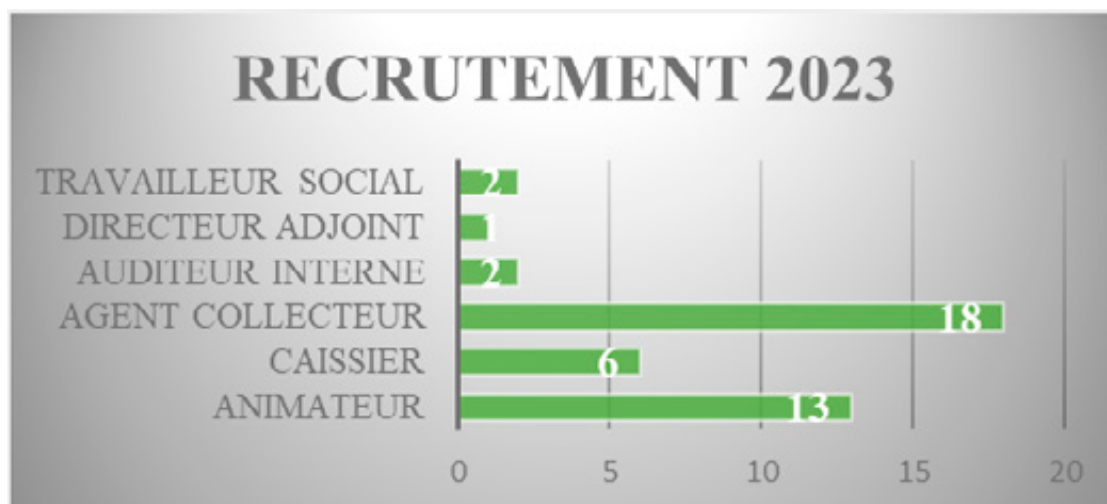
En matière d'actualisation des manuels et des procédures, l'institution a accueilli une mission d'accompagnement et d'assistance technique en gestion des ressources humaines au cours du second trimestre de l'année. Ladite mission a contribué à la révision du système d'évaluation périodique et annuelle des employés, au renforcement du dispositif de recrutement et d'intégration du personnel, à la proposition d'un guide de sécurité du personnel, à l'amélioration du process de formation du personnel et à la mise en place d'un programme d'immersion professionnelle qui offre l'avantage de répondre rapidement aux besoins ponctuels au poste.

opérationnelle et celle du service finances, le système de calcul des primes variables a été revu afin de rehausser le montant maximal de prime mensuelle tout en assurant une meilleure qualité de travail. En lien avec la rémunération, la direction a envisagé l'attribution d'une prime exceptionnelle à son personnel pour encourager les résultats obtenus au cours de l'exercice.

Les consultants avaient également travaillé sur les outils de planification et d'appréciation des formations proposées à l'équipe pour renforcer leur efficacité et leur impact sur l'évolution professionnelle des collaborateurs.

L'ensemble des documents actualisés tels que, la charte d'audit, la politique de frais de mission, les procédures de secrétariat ont été présentés et ont reçu la validation du Conseil d'administration.

6.2.2. Évolution du personnel



Principal atout de l'institution, les ressources humaines ont évolué en nombre pour répondre aux postes vacants d'une part et renforcer l'effectif de l'équipe d'autre part.

Les recrutements sont intervenus au poste d'Animateur, Comptable, Caissier et Agent collecteur en particulier, car le produit Tontine a été élargi aux autres agences suite à la phase pilote concluante.

La structure a enregistré au total, l'entrée de 13 animateurs, 18 Agents collecteurs, 2 Auditeurs internes, 6 caissiers, 2 Travailleurs sociaux, 1 Informaticien et 1 Directeur Adjoint (août 2023).

Étant une difficulté majeure à laquelle l'institution a été confrontée en 2022, le nombre de départ au poste a été légèrement en baisse en 2023 soit 25 contre 30.

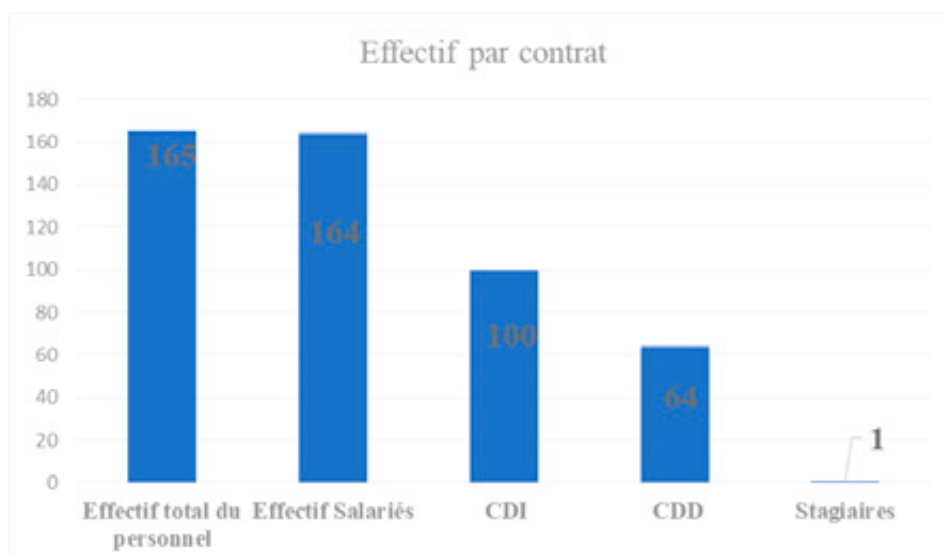
Contre toute attente, la vacance de poste à la direction exécutive a été constatée en août 2023.

Les efforts se multiplient au niveau de l'équipe dirigeante pour fidéliser ses talents et booster leur carrière professionnelle.

6.2.3. Représentation du personnel à fin décembre 2023

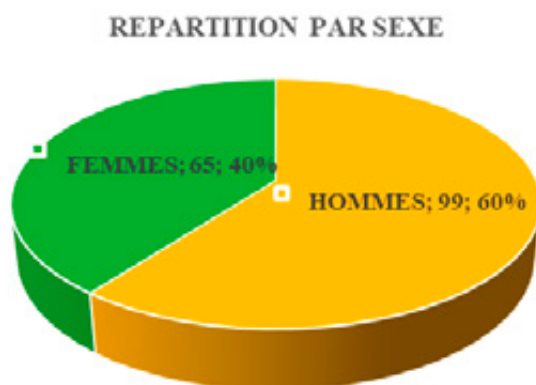
ASSILASSIME Solidarité s'évertue à rassurer ses collaborateurs de la continuité à long ou moyen terme de leur contrat de travail avec l'institution. Cela se

distingue par un effectif de 100 employés en contrat permanent, soit 61% des salariés.

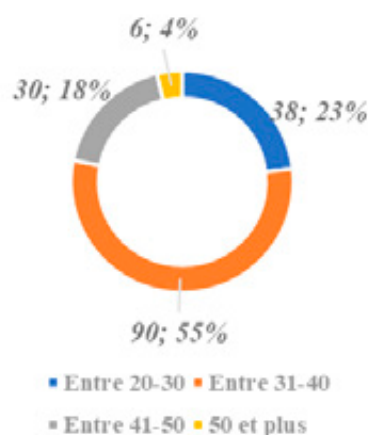


Le personnel a évolué de 137 à 165 (1 stagiaire inclus). À fin décembre 2023, l'institution a présenté

la répartition suivante de son personnel :



EFFECTIF PAR AGE



6.2.4. Formation de renforcement des compétences

ASSILASSIME Solidarité n'a pu réaliser que 65% de ses objectifs de formations et de séances de sensibilisation du personnel. Les thématiques abordées ont profité principalement au service des opérations, service Finances Comptabilité, service informatique et

au service Audit interne. Les thématiques ont porté essentiellement sur :

- La mobilisation de l'épargne et augmentation de la part de marché du SFD ;

- La gestion préventive et le recouvrement des créances amiable et contentieux ;
 - Le dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) ;
 - La gestion de l'interconnexion et la sécurisation des bases de données ;
 - La protection des données des SFD (Cybersécurité).
- Le personnel dans son ensemble a bénéficié aux séances de sensibilisation sur le harcèlement et les violences

en milieu professionnel, les rôles et les responsabilités dans la réussite du système d'évaluation du rendement.

Des ateliers de formation organisés par l'APSFD et le réseau MAIN ont vu la participation du personnel d'ASSILASSIME Solidarité à chaque fois que ce fut nécessaire permettant ainsi de relever le niveau de compétence des collaborateurs.

6.2.5. Organisation des ressources humaines

En termes de promotion, des opportunités ont été offertes aux collaborateurs d'évoluer principalement vers les postes de Gestionnaire Tontine, Contrôleur Permanent, Comptable et Responsable d'agence. Ainsi, une dizaine d'employés ont profité de ces promotions au cours de l'année 2023.

Des aménagements au poste ou créations de postes ont pu être également considérés, spécialement la suppression du poste de Responsable des opérations et l'ouverture des postes de Contrôleur permanent, Gestionnaire Tontine, Coordinateurs d'agence, désormais intégrés dans l'organigramme de l'institution.

Dans l'objectif de se conformer aux dispositions de l'état togolais et de permettre aux futurs demandeurs d'emploi de se familiariser avec le milieu professionnel, l'institution a conclu un partenariat avec le Lycée d'Enseignement Technique et Professionnel de Lomé depuis mai 2023. Cet accord vise à accueillir en stage, les apprenants du lycée, aux fins d'expérimenter en entreprise les connaissances théoriques reçues dans leur établissement ; des étudiants ont également bénéficié de ces stages, ce fut le cas de l'établissement d'enseignement supérieur international LBS.

6.3. Difficultés RH au cours de 2023

Les difficultés concernent la gestion des congés de l'équipe de terrain qui a connu une nette amélioration

ainsi que les départs dont le nombre était sensiblement en baisse en 2023.

6.4. Apports de solution

La structure a réalisé en fin d'année un sondage sur le climat social, ce qui a permis d'élaborer un plan

d'action pour renforcer les pratiques sur la gestion des ressources humaines.

6.5. Perspective

L'institution aura à poursuivre ses objectifs d'amélioration des conditions de travail des équipes, afin de rehausser le sentiment d'appartenance du personnel à l'entité et de renforcer la cohésion sociale. La

planification des activités de détente, team building, journées sportives doit être accentuée pour favoriser un meilleur climat social, avec un accent particulier sur la formation pour plus de performance.

7. ACTIVITÉS DU SERVICE INFORMATIQUE

7.1. Maintenance préventive, curative et évolution

Au cours de l'année 2023, le service informatique a réalisé trois (3) maintenances préventives, qui ont permis de maintenir le parc informatique en état.

La première maintenance a été réalisée en mars 2023, le second en juin 2023 et la dernière est couplée avec l'intégration des routeurs Mikrotik dans le réseau pour sécuriser le réseau sans fil.

Au cours de cette année, les ordinateurs ont été protégés par l'antivirus Eset. Tous les ordinateurs ont été migrés en Windows 11 Professionnel. Au cours de

la même année, on a introduit l'utilisation des imprimantes réseau dans les agences afin de bloquer les ports USB des ordinateurs pour une sécurisation du réseau. Il est toujours maintenu un compte standard aux collaborateurs afin de les empêcher d'installer d'autres applications sur les ordinateurs.

Au cours de ses maintenances, on a constaté que les certains ports Ethernet des routeurs CISCO C1111p8 sont défectueux (dans certaines agences 4/8ports). Ce qui nous a poussé à intégrer dans la planification 2024 l'achat des mini-switches de 6.

7.2. Formation sur le renforcement de capacité

• Formation sur le renforcement de capacité des animateurs sur mCelerium

L'objectif général de cette mission a été de renforcer les capacités des utilisateurs de la solution Agent mobile dénommée mCelerium dont les nouvelles fonctionnalités ont été développées au cours de l'année 2022. Il a été également question de faire le recyclage des utilisateurs sur les anciennes fonctionnalités de la plateforme.

La mise à jour de l'application a porté sur :

- Création d'un nouveau groupe et de ses membres.
- Suivi des présences et des formations.
- Suivi du groupe.
- Collecte sur terrain (dépôt, retrait ou remboursement).
- Gestion des recouvrements.
- Lecture du tableau de bord pour consulter le résumé de toutes les opérations de la journée (Total dépôt, Total retrait, Total remboursements...).
- Consultation du brouillard de caisse permet à l'animateur de contrôler son encours dans la solution mobile.
- Consultation du brouillard de caisse doit dissocier aussi les opérations par comptes (dépôt sur DAV et dépôt sur Épargne remboursement (remboursement de crédit).
- Possibilité de voir encore l'encours de crédits et les bénéficiaires en impayés dans la nouvelle version.
- Consultation de l'état des remboursements de la journée de chaque groupe.
- Consultation de l'échéance à payer de la journée.

– Autres fonctionnalités disponibles.

Une formation de renforcement de capacité a été faite par le CABINET ELII.

• Formation, renforcement de capacité des informaticiens sur la gestion de l'interconnexion

L'objectif général de cette mission a été de doter les informaticiens des aptitudes nécessaires au maintien en conditions opérationnelles de l'infrastructure des réseaux et de la base de données métier de l'institution. Nous avons été entretenus sur tous les aspects de l'infrastructure réseau et de l'interconnexion des agences ainsi que la sécurité de la base des données métier ; Partant du cadrage aux configurations qui ont abouti à la mise en place d'un réseau en grandeur nature en guise de test suivant l'architecture réseaux de l'institution.

• Formation sur la sécurisation des réseaux sans fil et déploiement des routeurs Mikrotik

Afin de sécuriser notre réseau sans fil qui était une faille importante dans notre système (avec l'avènement des scans wifi) toute personne qui est déjà connectée dans notre réseau devient une faille. De plus avec les agences de l'intérieur, les informaticiens n'ont pas vraiment une visibilité sur les équipements qui se connectent dans le réseau. De ce fait, la structure SÉCURITÉ 360 DEGRÉS, nous a accompagné dans la formation et le déploiement des serveurs Mikrotik dans les agences afin de sécuriser le réseau sans fil en mettant en place une double authentification des utilisateurs sur leur

adresse MAC des équipements et par un nom et mot de passe utilisateur.

- **Formation et déploiement des services ADDS de Windows Server 2019**

En août 2023, pour sécuriser l'intranet et déployer des stratégies de groupes afin de bien gérer les

utilisateurs, nous avons sollicité le DSIG de WAGES pour nous aider à mettre en place le service annuaire Active Directory (ADDS). Des stratégies de groupes ont été déployées comme le blocage port USB, de fond d'écran unique...)

7.3. Perfect Cloud

En 2021, lors de l'interconnexion et de digitalisation, un système de Perfect Cloud local a été mis en place par CAGECFI. L'objectif est d'exploiter ce système pour mieux travailler en temps réel même en cas de coupure de l'interconnexion dans une agence

d'ASSILASSIME Solidarité, le Chargé SIG a mappé une adresse ip publique avec le serveur Cloud afin d'avoir accès à Perfect via internet. Ce qui a été bénéfique lors des coupures de l'interconnexion dans les agences comme AMLAME, ANIE, BAGUIDA.

7.4. Installation du système de vidéosurveillance dans les agences

Afin de mieux protéger les locaux d'ASSILASSIME Solidarité, nous avons installé le système de vidéosurveillance dans les agences comme TOKOIN, AGOE, VAKPOSSITO et KEGUE. Ce système, tout en étant

dissuasif, a permis d'éviter des conflits liés aux cas de pertes d'argent et d'oublis de livrets de la part de bénéficiaires dans certaines agences.

7.5. Changement d'application de Tontine sur le terrain

En 2022, l'institution a lancé un nouveau produit (la tontine) d'épargne afin de mobiliser de l'épargne pour ne pas être trop dépendant des crédits extérieurs. C'est ainsi qu'on a commencé à utiliser la plateforme P-Mobile de CAGECFI pour la collecte des tontines. Au début, ASSILASSIME Solidarité a souhaité utiliser une application mobile online pour la collecte des tontines, mais CAGECFI a fourni une application offline local qui présente beaucoup de dysfonctionnement au cours de son utilisation. Les relances à CAGECFI afin de nous fournir une application stable et une version online sur le terrain ont été vaines.

Pour généraliser l'application, ASSILASSIME s'est tourné vers Nova Susu pour le développement d'une application de tontine permettant de faire les opérations d'adhésions et de dépôt sur le terrain.

Ainsi, en septembre 2023, nous avons commencé les tests avec la nouvelle application et nous avons débuté la phase pilote le 25 septembre 2023 avec l'agence d'ADIDOGOME. Jusqu'en fin 2023 toutes les agences de Lomé ont commencé à faire la tontine. L'intégration des données dans Perfect se fait par

importation des écritures comptables en fin de journée par le service informatique.



8. ACTIVITÉS SOCIALES RÉALISÉES

Chaque année, ASSILASSIME Solidarité, élabore un “bilan social” qui s’appuie sur l’analyse du profil socio-économique des bénéficiaires et des autres activités significatives réalisées en matière de gestion de performance sociale durant les douze derniers mois. Il s’agit d’une analyse portant sur l’évaluation des indicateurs des objectifs sociaux définis, en mettant en lumière les résultats majeurs relatifs au ciblage des bénéficiaires par ASSILASSIME Solidarité en 2023 de même que la mesure des changements observés dans les conditions de vie des bénéficiaires suivant leur ancienneté au sein de l’institution.



8.1. Enquêtes et études réalisées

8.1.1. Portée - profil des nouveaux emprunteurs

Afin d’appréhender le niveau de vulnérabilité de ses partenaires, ASSILASSIME Solidarité analyse dans cette section du rapport, le profil des **NOUVEAUX EMPRUNTEURS** qui contractent un prêt pour la première fois en 2023.

Les résultats concernent donc les données analysées pour un échantillon de **2 960** bénéficiaires.

CATÉGORIES	INDICATEURS ET OBJECTIFS (cycle 1) à fin 2023	2023	2022
Caractéristiques socio-démographiques	Maintenir au minimum 22 associations d’aides sociales à fin 2023	35	23
	Au moins 600 bénéficiaires PH, PVIH sont maintenus dans le portefeuille à fin 2023 (152 PH /3228 représentent 5% de PH parmi les nvx bénéficiaires en 2023. Depuis 2021, un total de 816 PH touchés);	5%	2%
	≥ 20 % des nouveaux emprunteurs ne sont pas alphabétisés	21%	18%
	≥ 15% des emprunteurs actifs à fin 2023 ont souscrit à un Crédit Agricole (5 282 CA représentent 17% des 31 095 EA en fin 2023)	17%	13%

Conditions de vie	≥ 60% des <u>emprunteurs</u> ont recours en premier lieu à l'automédication en cas de maladie d'un membre du ménage	46%	39%
	- ≥ 90% des <u>emprunteurs</u> utilisent des foyers peu efficaces (3 pierres à bois ou traditionnel à charbon/en argile/en banco) pour faire la cuisine	64%	76%
	≥ 60 % des <u>emprunteurs</u> utilisent une eau de boisson pour le ménage venant de l'extérieur de la concession (puits/eau de pluie/forage/TdE)	52%	66%
	≥ 15 % des <u>emprunteurs</u> utilisent un mode d'éclairage précaire dans leur ménage (bougie, torche à piles/lampion (kérosène)/lampe à pétrole)	9%	15%
	≥ 7% des <u>emprunteurs</u> sont en situation d'insécurité alimentaire (mange 1 repas au plus par jour)	2%	2%
CATÉGORIES	INDICATEURS ET OBJECTIFS (cycle 1) à fin 2023	2023	2022
Conditions de vie	≥ 50% des <u>emprunteurs</u> ne disposent pas de moyen de déplacement motorisé (moto, voiture) au sein de leur ménage	35%	30%
	≥ 30% <u>emprunteurs</u> ne possèdent pas de TV et/ou une radio en état de fonctionner au sein de leur ménage	15%	23%
	≥ 20% des <u>emprunteurs</u> appartiennent à des ménages ayant au maximum une seule source de revenus.	15%	17%
	≥ 80% des <u>emprunteurs</u> souffrent de surpeuplement (3 personnes et plus /pièce considérée pour analyse de 2023)	16%	85%
	≥ 2% des <u>emprunteurs</u> vivent dans un logement dont le toit est précaire (en paille/craies/bambou)	2%	2%

En 2023, 103 crédits 'Coup de Pouce' dont 77 nouveaux, sont octroyés à des bénéficiaires particulièrement vulnérables. Il s'agit de crédit à taux 0%, sans aucuns frais de gestion ou de nantissement préalable. *Ce résultat représente 103% du niveau de réalisation de l'objectif fixé à 100 bénéficiaires de crédits coup de pouce.*

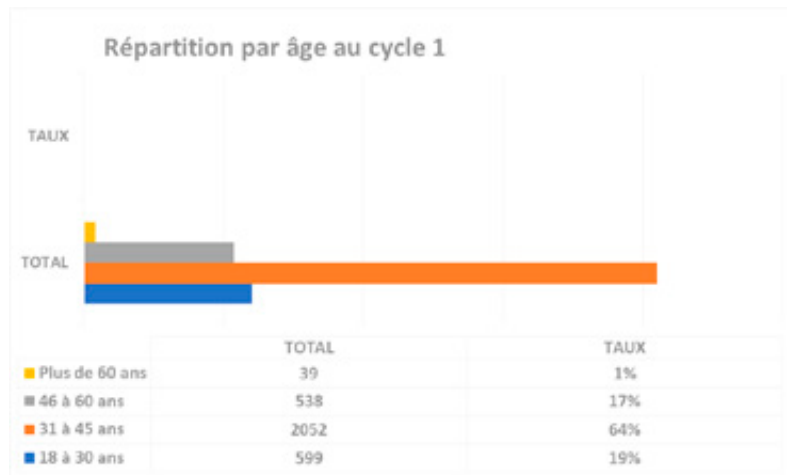
Caractéristiques socio-démographiques

• Répartition femmes-hommes

En 2023, 92% des nouveaux emprunteurs de ASSILASSIME Solidarité étaient des femmes, tandis qu'elles représentaient 77% en 2022. La proportion des femmes a augmenté donc de 15 points de %.

• Âgés des emprunteurs au premier cycle

- 83% des partenaires rejoignant les groupes de bénéficiaires en 2023 sont âgés de moins de 46 ans, dont 19% de moins de 31 ans.
- 17% ont plus de 45 ans, parmi eux, les plus de 60 ans font 1% comme l'année précédente.
- En général, on note que le ciblage touche des bénéficiaires jeunes pour refléter la structure générale de la population au Togo qui est très jeune dans son ensemble ainsi que dans les régions d'implantation des agences. La population active entre 15 et 64 ans y représente 56%.



- **Personnes particulièrement vulnérables**

5 % des nouveaux emprunteurs entre janvier et décembre 2023 sont des PSH, représentant 152 personnes sur un cumul de 3 228 bénéficiaires capitalisées à travers les fiches de vulnérabilité. Au moins depuis 2021, un total de 763 PSH touchés ;

L'objectif relatif au maintien d'au moins 600 PSH/PVVIH, etc., dans le portefeuille à fin 2023 est ainsi réalisé juste avec les PSH à hauteur de 127%.

ASSILASSIME Solidarité compte aussi 35 organisations partenaires ciblant des couches vulnérables : on y compte 6 associations de PVVIH/SIDA, 6 de PSH, 1 groupe de veuves et 1 organisation ciblant des femmes ou filles-mères vulnérables.

- **Niveau de scolarisation**

Contrairement à l'année précédente où nous avons obtenu un taux de 18%, on enregistre pour 2023, 21% des nouveaux emprunteurs qui sont analphabètes et 79% qui n'ont pas dépassé le niveau du primaire. **L'objectif de 20% visé pour 2023 est réalisé à hauteur de 105%.**

- **Santé**

46% des ménages ont recours en premier lieu à l'automédication ou à la pharmacopée en cas de maladie, tandis qu'en 2022, cet indicateur représentait **39%**.

L'objectif de 60% n'est toujours pas atteint même si on observe *cette année une hausse de 7 points de %*. *Un ciblage plus accentué permettra de conforter cette tendance et d'atteindre de plus en plus de couches très vulnérables de la population les années à venir.*

- **Accès à l'eau**

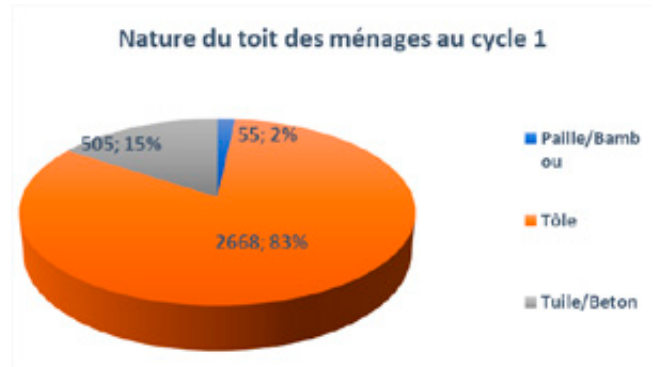
Chez les nouveaux bénéficiaires de ASSILASSIME Solidarité, **52%** des ménages utilisent une eau provenant de l'extérieur de la concession (puits / eau

de pluie ou forage / TDE), contre **66% en 2022**. **L'objectif de 50% visé, bien qu'atteint, connaît une baisse de 14 points de %.**

- **Logement**

2% des ménages vivent sous un toit précaire (en paille/claies/bambou) parmi les nouveaux emprunteurs. Ce score est identique à celui de l'année dernière.

L'objectif de 2% pour 2023 est atteint, malgré des avancées évidentes dans l'urbanisation qui est marquée par un recul des matériaux naturels dans la toiture des logements.



16% des nouveaux emprunteurs, souffrent de surpeuplement avec 3 pers./pièce et plus. **L'objectif de 80% visé se trouve assez loin d'atteinte.**

15% des ménages ne possèdent pas de TV et/ou une radio en état de fonctionner. L'année dernière on a enregistré 23%.

L'objectif de 30% attendus pour 2023 n'est pas atteint et connaît même des reculs de 8 points de % par rapport au score de fin 2022.

- **Alimentation**

2% des nouveaux bénéficiaires sont en situation d'insécurité alimentaire et mangent 1 repas au plus par jour.

L'objectif de 7% n'est pas atteint. On note qu'il n'y a pas eu d'avancée sur cet indicateur qui était toujours à 2% pour 2022. Néanmoins, la part des ménages servant seulement 2 repas au quotidien est remontée à 77% contre 60% en 2022.

Il subsiste une marge significative de potentiel pour cet indicateur dans le ciblage en référence au taux d'insécurité alimentaire au plan national qui était estimé à 6% au Togo en 2022.

- Sources de revenus**
15% des nouveaux emprunteurs sont issus de ménages n'ayant qu'une seule source de revenus. L'année précédente ce score était de 17%. **L'objectif de 20%**

8.1.2. Les changements observés chez les bénéficiaires

L'analyse du profil de ses nouveaux bénéficiaires aura permis à ASSILASSIME Solidarité de s'assurer qu'elle cible effectivement les personnes vivant dans une situation d'extrême précarité et qu'elle satisfait au mieux sa mission sociale.
Par ailleurs, ASSILASSIME Solidarité souhaite suivre les changements survenus dans la vie des bénéficiaires sur une longue période.

non seulement n'a pas été atteint, mais connaît un recul de 2 points de %.

- Accès à l'énergie**
63% des nouveaux emprunteurs utilisent des foyers peu efficaces (3 pierres à bois ou foyer traditionnel) pour cuisiner. **L'objectif de 90% n'est pas atteint**, et il est noté une régression du score comparé à celui de 2022 qui était de 76% (soit un écart de 12 points de %).

9% des ménages utilisent principalement un mode d'éclairage précaire (bougie, torche à piles/lampion, kérosène/lampe à pétrole). Ce résultat était de 15% en 2022. **L'objectif de 15% n'est pas cette fois atteint.**

Les indicateurs de cette section seront utilisés pour suivre les améliorations sur différents cycles de prêt. La partie suivante du rapport examinera les expériences d'un même groupe de partenaires de ASSILASSIME Solidarité au fur et à mesure de leur avancement du 1^{er}, 5^e et au 7^e cycles de prêt. Ces résultats montrent l'état comparatif des conditions de vie selon les cycles de ces bénéficiaires.

Indicateurs et objectifs de changement

CATÉGORIES	OBJECTIFS ET INDICATEURS	2023	2022
Évolution des revenus	Au 5 ^e cycle de crédit, au moins 90% des bénéficiaires appartiennent à des ménages ayant au moins deux sources de revenus.	87%	88%
Conditions de vie	Au 7 ^e cycle de crédit, au moins 50% des bénéficiaires ont recours en premier lieu au dispensaire / CMS ou clinique / hôpital en cas de maladie d'un membre du ménage,	47%	55%
	Au 7 ^e cycle de crédit, 25% utilisent des foyers efficaces (foyer amélioré ou réchaud à gaz, électrique) pour faire la cuisine	36%	29%
	Au 7 ^e cycle de crédit 40% utilisent une eau de boisson pour le ménage provenant de l'intérieur de la concession (puits, forage / TDE)	41%	37%
	Au 7 ^e cycle de crédit 90% utilisent un principal mode d'éclairage efficace dans leur ménage (lampe solaire, CEET/Installation solaire (panneau)).	98%	97%
	Au 5 ^e cycle de crédit, au moins 90% des bénéficiaires ont les moyens de manger au moins 2 repas par jour	95%	96%
	Au 7 ^e cycle de crédit moins de 10% souffrent de surpeuplement (pour l'analyse de 2023, il est considéré 3 pers et plus/pièce)	15%	83%
	Au 7 ^e cycle de crédit moins de 10% vivent dans un logement dont le toit est précaire (en paille/craies/bambou)	1%	1%
	Au 5 ^e cycle de crédit, au moins 60% disposent de moyen de déplacement motorisé (moto, voiture) au sein de leur ménage,	62%	57%
	Au 5 ^e cycle de crédit, au moins 80% possèdent une TV et/ou une radio en état de fonctionner au sein de leur ménage.	82%	85%

Comparaison – Analyse longitudinale

Il s'agit ici de changements relevés au sein d'un même groupe de 608 bénéficiaires sur une période entre 2016 et 2023 ; leur situation au cycle 1 est comparée à celle des cycles 3; 5 et/ou le cycle 7.

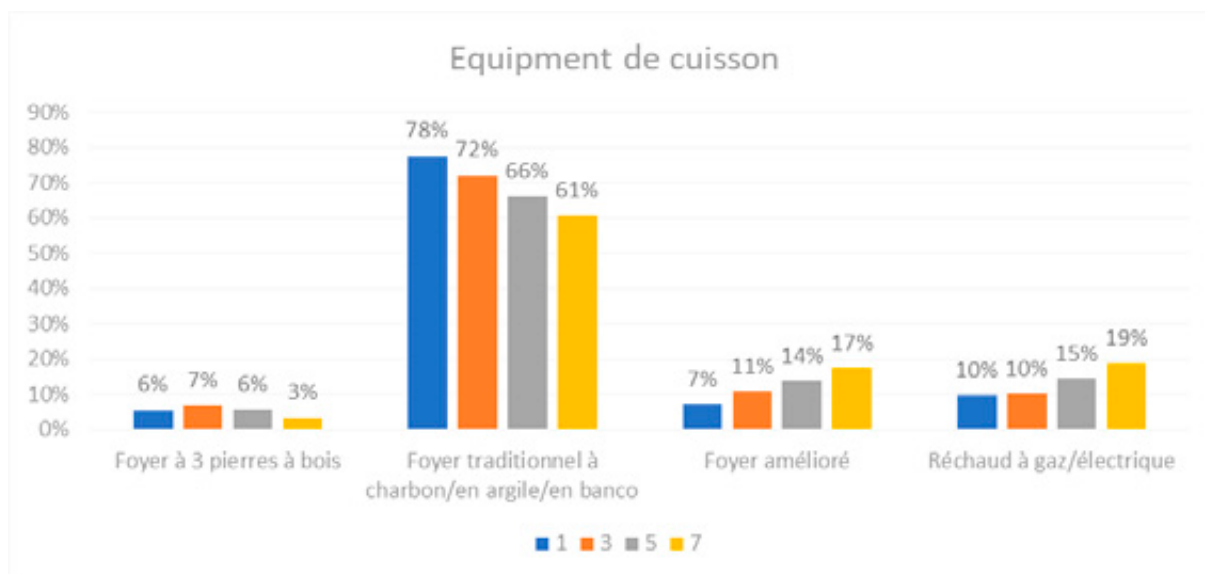
Dans 7 domaines, les objectifs fixés sont atteints ; de plus, 4 indicateurs connaissent de meilleures performances cette années comparées à l'année 2022.

Les objectifs non atteints et en recul portent sur la santé, le surpeuplement et les sources de revenu par ménage.

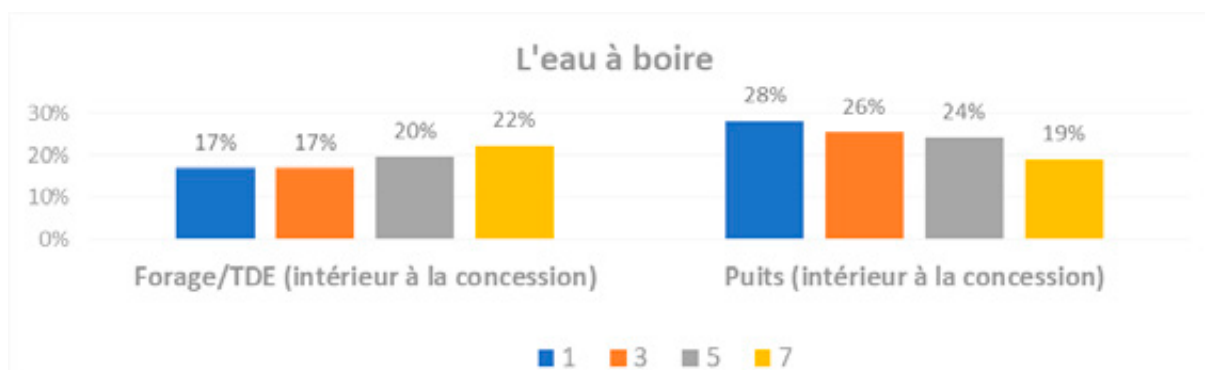
Sur les graphiques ci-dessous, les principaux secteurs ayant enregistré des évolutions favorables de conditions de vie sont présentés.

Équipement de cuisson efficiente

L'accès aux moyens efficaces de cuisson a progressé de 19 points de % entre le cycle 1 et le 7^e; cette avancée illustre l'abandon progressif de moyens précaires de cuisson par les bénéficiaires d'un cycle à l'autre. Le partenariat de ASSILASSIME Solidarité avec le programme Mivo Énergie est déterminant pour ces évolutions favorables et l'atteinte de ce résultat.



Eau de consommation au sein du ménage :



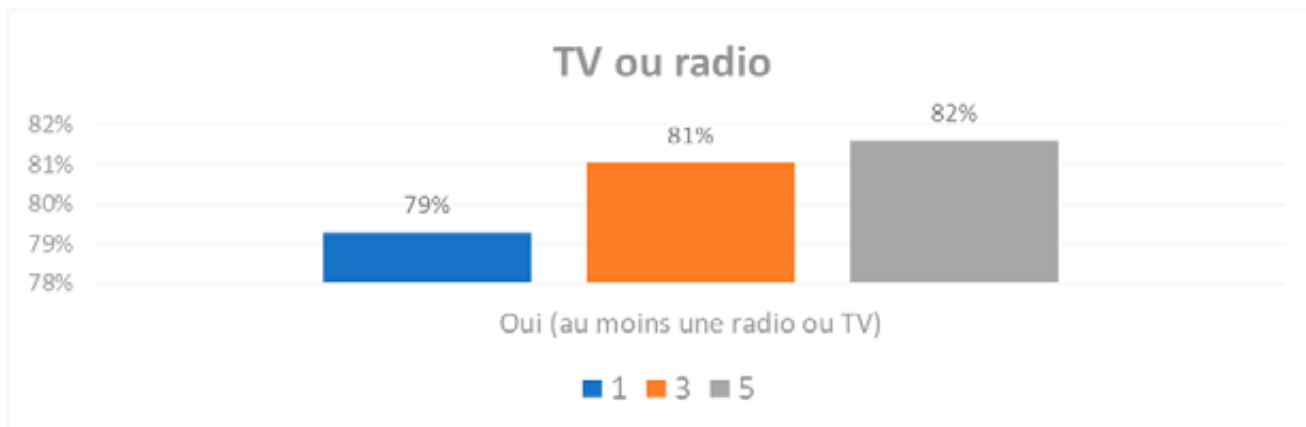
L'accès à l'eau de consommation au sein du ménage notamment pour les forages/TdE a progressé de 5 points de % entre le cycle 1 et le 7^e ; même la régression jusqu'à 9 points de % observés pour ce qui concerne

l'eau de puits ou pluviale, doit être comprise comme un changement positif du fait que ces sources bien qu'étant à l'intérieur du ménage sont moins potables ou sûres pour la consommation.

Accès à une radio ou TV :

82% des ménages au 5^e cycle de crédit disposent d'au moins une radio ou télévision en état de fonctionnement

en leur sein, contre 79% à leur début au cycle 1 soit une progression de 3 points de %;



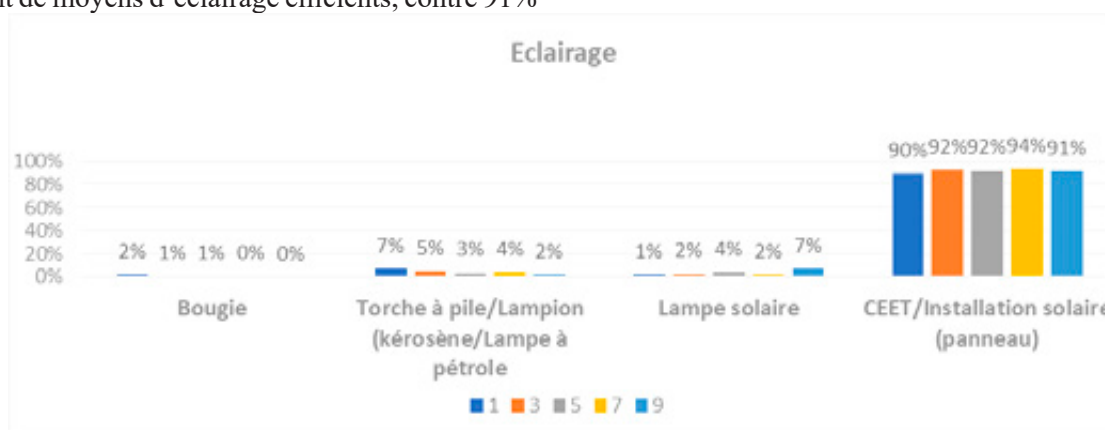
Éclairage efficient :

L'accès à une source d'éclairage efficient des ménages a progressé de 6 points de % entre le cycle 1 et le 7^e; on peut relever aussi l'adoption encourageante de dispositif d'énergie renouvelable comme le solaire ayant connu un bon de 5 points de %.

98% des bénéficiaires objet de l'analyse longitudinale disposent de moyens d'éclairage efficients, contre 91%

pour les nouveaux clients ayant rejoint ASSILASSIME Solidarité en 2023.

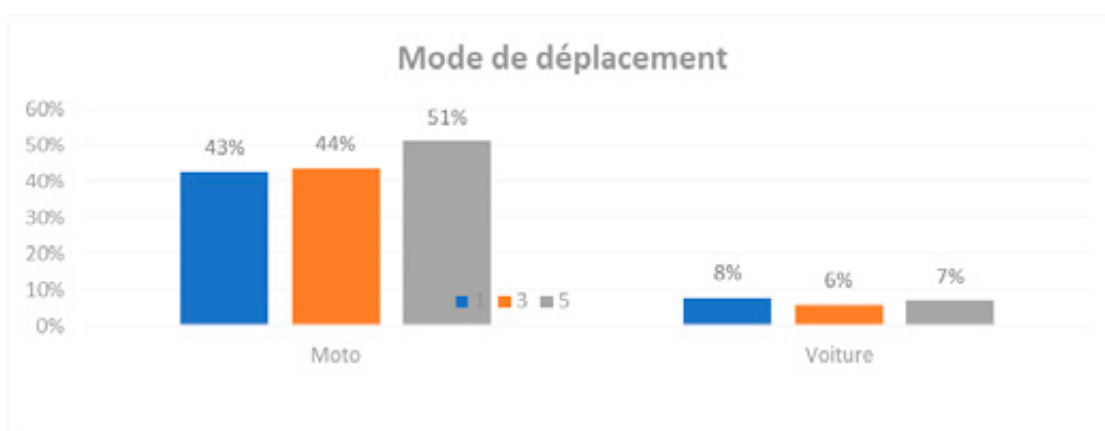
Le taux national d'accès à l'électricité est estimé à 66% fin 2023 (*Statistiques du ministère délégué chargé de l'énergie et des mines*).



Moyen de transport motorisé :

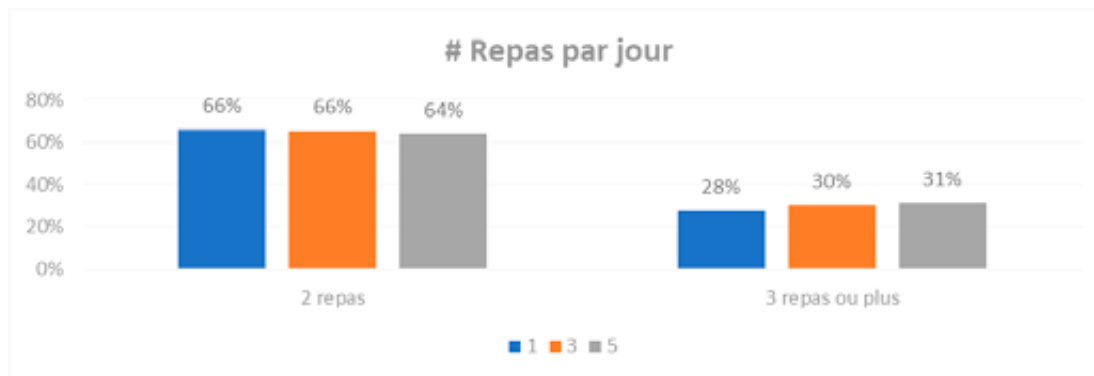
62% des ménages au 5^e cycle de crédit disposent de moyen de déplacement motorisé, contre 51% à leur

début au cycle 1 soit 11 points de progression nettement marqué pour l'accès aux motos



Repas par jour :

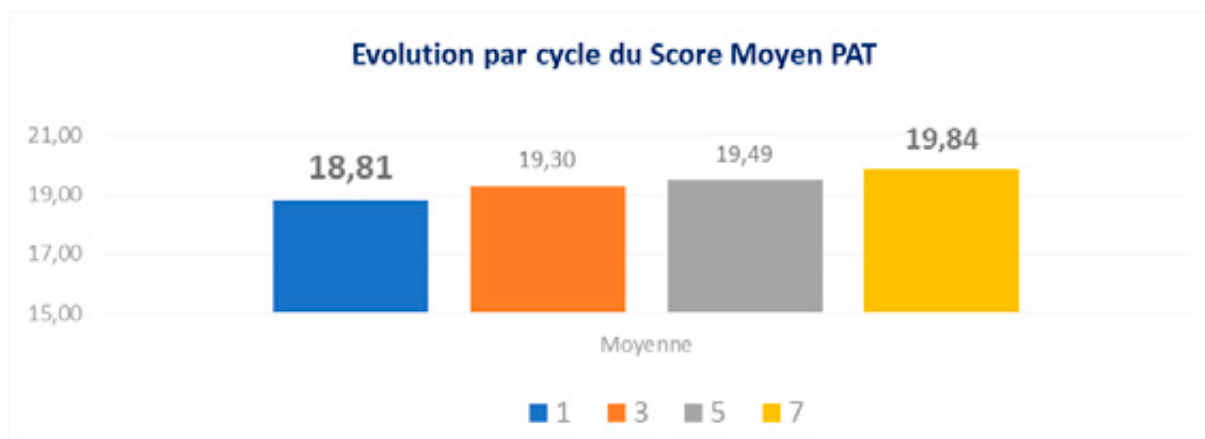
95% des ménages au 5^e cycle de crédit ont les moyens de servir 2 repas et plus par jour, contre 94% à leur début au cycle 1;



En résumé

Une progression favorable continue du score moyen de vulnérabilité des bénéficiaires est observée au fur et à mesure de leurs crédits successifs avec

ASSILASSIME Solidarité. De 18,81 à leur entrée, ils sont à 19,84 au 7^e cycle. Ceci traduit un impact positif de l'action de l'IMF.



8.1.3. Autres actions menées en performance sociale

→ Suivis des recommandations des Audits Sociaux antérieurs

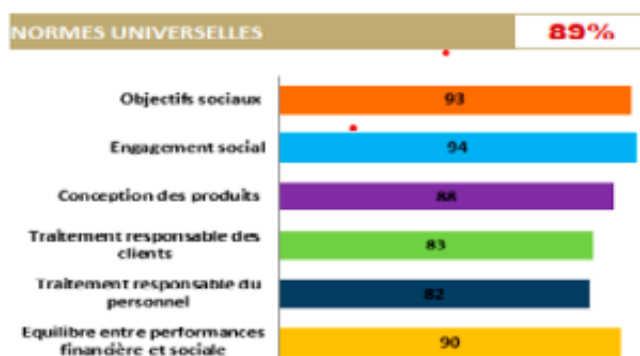
ASSILASSIME Solidarité n'a pas réalisé de nouvelle évaluation sociale en 2023. La période a permis de suivre la mise en œuvre des recommandations traduites en plan d'action. Ainsi, à la fin d'année 2023,

- Le taux de mise en œuvre des recommandations de la dernière évaluation SPI4 de sept 2022 est de :
 - 20% Complètement exécuté
 - 20% Partiellement exécuté ;
- Le taux de mise en œuvre des recommandations de la dernière évaluation PPC d'oct. 2020 est de :
 - 47% Complètement exécuté
 - 22% Partiellement exécuté ;

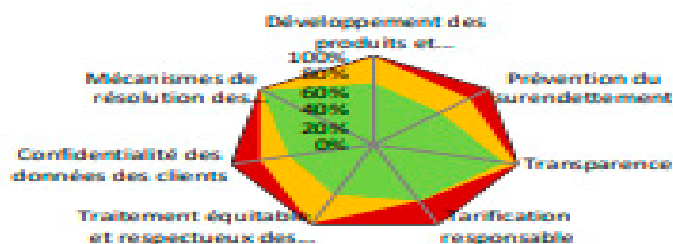
En rappel, le score moyen de 89% de conformité atteint par ASSILASSIME Solidarité à l'audit SPI4 de 2022, bien au-dessus de la moyenne observée dans le secteur en Afrique de l'Ouest, vient conforter une progression continue observée depuis 2015 et en particulier une avancée de 15 points de % sur ces scores entre 2020 et 2022.

L'engagement sur la dimension microfinance verte n'est pas du reste ; son score passant de 42% en 2020 à 64% en 2022.

Par ailleurs, comme le montrent les schémas ci-dessous, ASSILASSIME Solidarité fait preuve d'un bon traitement à l'égard de ses clients. Néanmoins, des efforts restent à mobiliser pour se porter au niveau d'une certification CERISE+SPTF.



NORMES DE PROTECTION DES CLIENTS



Ce graphique présente des résultats qui n'incluent pas les "compliance criteria" qu'il faut remplir pour réaliser une Certification de Protection des Clients.

Commentaires sur la conformité aux Normes de Protection des Clients

En matière de protection des clients, un grand effort reste à faire si l'institution prétend aller à la certification CCRSE + SPTF.

→ Qualité des services de ASSILASSIME Solidarité

Accessibilité	Durée moyenne du trajet des bénéficiaires pour se rendre au lieu de réunion inférieure ou égale à 20 minutes	N/D	N/D
	Taux de fidélisation des bénéficiaires emprunteurs $\geq 75\%$ à fin 2023	78,7%	71,2%
	Taux d'intérêt effectif $\leq 24\%$ en 2023 - (C'est le Taux d'intérêt annuel moyen issu de l'audit SPI4 de sept 2022).	N/D	31%
	Indice de transparence des prix $\geq 75\%$ en 2023 (issu de l'audit SPI4 de sept 2022).	91%	91%
Adéquation	Maintenir au minimum 22 associations d'aides sociales à fin 2023	35%	23%
Qualité	Taux de satisfaction général $\geq 90\%$ dont au moins 65% très satisfaits en 2023 (Enquête de satisfaction 2021)	96%	96%
	Taux de satisfaction envers le crédit $\geq 90\%$ dont au moins 50% très satisfaits à fin 2023 (Enquête de satisfaction de 2021)	97%	97%
	Taux de satisfaction envers l'épargne $\geq 90\%$ dont au moins 50% très satisfaits à fin 2023 (Enquête de satisfaction de 2021)	99%	99%
	Taux de satisfaction envers la formation $\geq 90\%$ dont au moins 70% très satisfaits à fin 2023 (Enquête de satisfaction de 2021-Résumé pge 6)	100%	100%

→ Analyse des raisons de départ des bénéficiaires

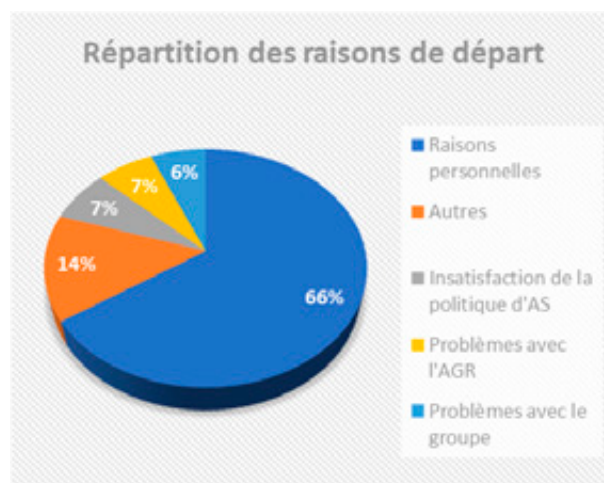
Énumérer le nombre de personnes qui quittent ASSILASSIME Solidarité ainsi que les raisons de leur départ permet à l'institution de prévenir ces départs et d'améliorer la qualité des services qu'elle propose.

Au cours de l'année 2023, le nombre total de départs de bénéficiaires enregistrés est de 646 contre 680 en 2022 ; ce qui traduit une tendance à la baisse depuis 2020 où il avait été noté 1197 départs.

66% des motifs de départ sont d'ordre personnel soient 424, dont 37 cas de décès touchant surtout l'agence

d'Amlamé et de Tokoin. 7% des départs sont liés à des raisons d'insatisfaction des bénéficiaires à l'encontre de la politique d'ASSILASSIME Solidarité ; l'agence d'Aného est la plus affectée par ce motif de départ.

Le taux de fidélisation des bénéficiaires reste toutefois élevé en 2023 et est de 79 % contre 74 % en 2022.



8.1.4. Gestion des plaintes et suggestion des bénéficiaires

Au cours de l'année 2023, un important chantier de rénovation et de digitalisation du dispositif de gestion des réclamations et suggestions des bénéficiaires de ASSILASSIME Solidarité a été lancé grâce à un appui financier du partenaire Fondation Grameen Crédit Agricole. Le démarrage de la nouvelle plateforme digitale sera lancé en 2024.

En attendant, au cours de l'année 2023, **le mécanisme de gestion des réclamations et suggestions a enregistré 85 saisines dont : 81 réclamations et 04 suggestions** alors qu'en 2022 il y avait 58 saisines (53 réclamations et 5 suggestions). Cette hausse constatée depuis 2020, traduit une appropriation du mécanisme par les bénéficiaires. **Le numéro de téléphone dédié (joignable sur le 228 96 62 64 65) demeure le**

canal de collecte privilégié avec 86% des saisines ; tout comme en 2022 où 86% des plaintes avaient aussi été reçues via ce canal. Plus de 200 bénéficiaires actifs sur les réseaux WhatsApp ont ainsi contacté le mécanisme au cours de cette année 2023.

Les griefs portent pour l'essentiel sur le traitement de demandes de crédit pour 38% des cas contre 31% en 2022 et sur l'irrégularités des transactions financières pour 20 % des cas contre 24% en 2022.

Le taux de résolution à la fin 2023 est de 73% ;

L'objectif de 90% de résolution recherché n'est pas atteint et de plus, il apparait une régression de 13 points comparé à 2022 où il était de 86 %.



8.1.5. Mise en œuvre des projets sociaux

- LA POURSUITE DU PISCCA 2021 : Il s'agit du 'Projet de mise en place des unités de production et de distribution d'intrants Agroécologiques (fertilisants et biopesticides) dans la préfecture d'Amou'.

Après transmission du rapport final à l'ambassade de France au Togo en début d'année 2023, ASSILASSIME Solidarité a pris par la suite, une

part active à l'atelier des lauréats marquant le terme de la convention de financement.



Les principaux résultats du suivi des activités post-financement réalisés sur les 2 unités sont :

- 586 bénéficiaires formés aux pratiques agroécologiques à travers 32 sessions de sensibilisations au sein des groupes ; 4 émissions de sensibilisation médiatique sur la Radio rurale Itiessi Amlamé et l'animation de stand à la foire régionale agricole des Plateaux.
- Ventes cumulées d'environ 50 litres d'huile de neem, 18 sachets de Biotou et 16 sacs de Bokashi principalement à travers l'agence de Anié ;
- Approvisionnements en matière première pour l'unité de biopesticide avec 5,18 tonnes de graines de neem ; toutefois, l'essentiel de l'activité de l'unité s'est limité aux décorticages et séchages des graines, faute de ressources de fonctionnement.
- Acquisition d'une machine de retournement du Bokashi grâce à un appui du partenaire ADA.

Les principaux défis ici seront d'arriver à écouler les stocks du fertilisant Bokashi invendus depuis 02 campagnes agricoles et de sécuriser les installations sur le site de biopesticide qui connaît des vols et actes de vandalisme répétés.

- LE PROJET DE MÉCANISATION AGRICOLE (avec appui de l'Association Don Boule de Neige) :
 - À la suite des actions pilotes de financement de la mécanisation agricole entreprises avec l'accompagnement de l'ONG ADA au niveau de l'agence d'Amlamé en 2022, l'association DBN a appuyé en 2023 l'équipement sous un contrat de leasing, le groupe de 7 producteurs et productrices bénéficiaires d'ASSILASSIME Solidarité à Kpétè (Amou).
 - Les récipiendaires 'Dzidudu' et leur entourage ont ainsi désormais accès à des services agricoles mécanisés avec 7 machines composées d'un Motoculteur DF15HP, une Batteuse multifonctionnelle (soja, maïs, haricot), une Batteuse de riz, une paire de bœufs avec omniculteur de traction animale, une moto tricyle, une malaxeuse de noix de palme et un *foufoumix*.

- Un 2^e groupe de 7 maraichers a été mobilisé à Vodougbe au sein de l'agence d'Aného pour bénéficier d'un appui à partir du début 2024.



Le défi ici sera de suivre l'échéancier de remboursement du groupement Dzidudu de Kpétè et de faire preuve de rigueur envers le groupe dont les membres ont tendance à ne pas respecter les engagements pris.

- LE LANCEMENT DU PROJET PILOTE 'LAMESIN NYO' qui est une MUTUELLE DE SANTÉ DES BÉNÉFICIAIRES DE ASSILASSIME ; les premières actions ont porté sur :
 - La tenue de l'Assemblée générale constitutive avec l'appui de l'ONG ATIA, les partenaires locaux et des bénéficiaires d'ASSILASSIME Solidarité cooptés comme membres du comité d'initiative le 17/02/2023.
 - L'obtention d'un numéro d'enregistrement de LAMESIN NYO du ministère de tutelle (avril 2023).
 - L'élaboration des supports adaptés pour la sensibilisation des bénéficiaires.
 - La mise en place et la formation des équipes impliquées dans l'opérationnalisation du projet au sein de LAMESIN NYO et des agences pilotes de ASSILASSIME Solidarité (Agoè et Adidogomé).
 - La sensibilisation sur 3 mois (août sept et oct.) des groupes de bénéficiaires des agences pilotes sur le nouveau service de LAMESIN NYO et ses modalités.
 - L'Aménagement d'espaces dans les agences pour les permanences d'animateurs et du médecin-conseil de LAMESIN NYO et démarrage des adhésions à la mutuelle et début des prestations à partir du 06/11/2023. (Montant de cotisation à 2000 F/mois, les emprunteurs de moins de 50000 F exonérés de cotisation ; la couverture touche 3 ayants droit en plus du bénéficiaire principal).
 - Mise en place du comité de pilotage constitué des représentants de LAMESIN NYO, ASSILASSIME Solidarité, ATIA et Entrepreneurs du Monde, suivi de la signature de la convention de partenariat entre LAMESIN NYO et ASSILASSIME Solidarité.

9. ACTIVITÉS DU DÉPARTEMENT AUDIT ET CONTRÔLE INTERNE

9.1. Aperçu du département d'Audit Interne

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, elle s'est dotée d'un département d'audit interne composé de cinq personnes dont un responsable en vue d'avoir une assurance sur le degré de maîtrise de ses

opérations et de disposer d'un cadre de référence adéquat de conseil pour améliorer ses activités lui permettant d'atteindre ses objectifs.

9.2. Portée de l'audit interne en 2023

Soucieux d'être en conformité avec la réglementation et les normes qui régissent l'activité d'audit interne, le département d'Audit interne a contribué à l'amélioration du contrôle interne d'ASSILASSIME Solidarité. En 2023 l'univers d'audit était composé de dix (10) agences et un (01) point de service, une direction et soixante-seize (76) animateurs ayant en charges les portefeuilles de crédit dans les différentes agences. Au cours de l'année, le service d'audit interne a réalisé les missions d'inspections, des audits de portefeuilles de crédit dans toutes les agences et une mission d'audit de management au siège de l'institution. Les diligences accomplies ont porté sur :

- La prise de contrôle, encaisse et gestion de liquidité
- Le respect de la réglementation, des textes internes et le respect du dispositif LBC/FT ;

- La gestion du personnel ;
- L'évaluation de la mise en œuvre des accords ou conventions avec les partenaires ;
- Le suivi de la mise en œuvre des recommandations des rapports antérieurs d'audit et de vérification.
- Les procès-verbaux
- Les opérations et relations d'affaires avec les apparentés
- Le crédit
- L'épargne
- La finance et la comptabilité
- Le contrôle interne
- La gestion de la performance sociale
- La sécurité
- Le système informatique

9.3. Les outils, méthodologies et formations

9.3.1. Outils et méthodologie

Le département dispose des outils de travail et de procédés méthodologiques permettant aux auditeurs de réaliser leurs missions conformément aux procédures d'ASSILASSIME Solidarité, aux normes, aux

instructions et à la loi. L'équipe a, en outre, bénéficié des formations de renforcement de capacité au cours de l'année 2023.

9.3.1.1. Les Outils

Le service d'audit interne s'est doté des outils adéquats pour la réussite de sa mission. Ces outils sont entre autres :

- La charte de l'audit interne actualisée et le manuel de contrôle interne comportant les checklists des différents modules de contrôle révisé et validé par le Conseil d'Administration d'ASSILASSIME Solidarité ;

- Le programme annuel d'audit interne de l'exercice 2023 approuvé par le Conseil d'Administration (CA) en décembre 2022 ;
- Les feuilles de travail des auditeurs et la cartographie des risques ;
- Le questionnaire d'efficacité de l'audit interne ;
- La fiche de déclaration d'indépendance des auditeurs internes ;

- Le logiciel LBC/FT permettant d'identifier les bénéficiaires suspects ayant leur compte ouvert dans Perfect,
- La plateforme Dogakaba qui permet non seulement de consulter les dossiers de crédit digitalisés avec possibilité de géolocaliser le domicile et le lieu d'activité de la bénéficiaire, mais aussi de vérifier la mise en œuvre de la gestion de la performance sociale au sein d'ASSILASSIME Solidarité,
- Les fichiers de suivi des recommandations des audits internes et externes,
- Les ordinateurs portatifs dotés de l'outil de gestion Perfect.

9.3.1.2. Méthodologie

Au cours de l'année 2023, notre méthodologie de travail a été basée sur les étapes essentielles d'une mission ordinaire d'audit interne. Ces étapes sont ci-dessous résumées :

- La phase de planification de la mission qui consiste à apprêter et à examiner à distance les données des agences à auditer telles que l'analyse du portefeuille à risque, la révision des check-lists de contrôle en fonction des risques liés à l'agence concernée, la rédaction de l'ordre de mission suivi de sa signature par la Direction Exécutive, la définition d'un échantillon de dossiers de crédit à étudier et des groupes à visiter selon le degré de dégradation du portefeuille à risque par animateur, l'échantillon des encours d'épargne et de crédit à confirmer sur le terrain, la revue des rapports d'audits internes précédents de l'agence et l'élaboration du chronogramme suivie de l'organisation de l'équipe des auditeurs. Cette façon de procéder rend nos différentes missions plus efficaces et plus efficientes.
- La phase d'exécution de la mission sur place qui commence par une réunion d'ouverture suivie de la mission proprement dite ; une phase de clôture de la mission qui inclut la restitution et la fermeture de la mission par la signature par les audités du PV des constats qui constitue le rapport provisoire. Cette phase est accompagnée d'une évaluation des auditeurs par les audités permettant d'identifier les aspects à améliorer et la conduite à tenir lors des prochaines missions.
- Ces deux premières étapes sont suivies de la phase de communication des résultats d'abord au Conseil d'Administration par le truchement du Comité d'Audit et à la direction, ensuite à l'agence auditée après visa de la Direction exécutive et enfin aux autorités de tutelle à travers les rapports trimestriels de contrôle interne avec conservation de copies aux archives de l'institution.
- Les insuffisances font toujours objet de recommandations à l'endroit de la direction et aux audités qui les mettent en œuvre. Les faits saillants de chaque mission sont si nécessaires et communiqués à la direction avant le rapport final.
- La dernière étape est le suivi des actions de progrès pour s'assurer de la mise en œuvre des recommandations.

Il faut souligner que toutes les activités du département d'audit interne d'ASSILASSIME Solidarité sont supervisées par le comité d'audit mis en place par le conseil d'Administration (CA).

9.3.1.3. Formation

En 2023, le Responsable Audit Interne a connu un renforcement de capacités à travers une formation administrée par le Référent Technique en Gestion des Risques d'Entrepreneurs du Monde. Cette formation qui s'est déroulée les 2 et 3 mai 2023 avait pour but d'outiller le RAI pour sa prise de fonction. Les thèmes abordés portaient essentiellement sur la fonction d'Audit interne, la Gestion des risques, la démarche de l'audit interne, l'audit du portefeuille de crédit d'une IMF... en outre le 24 octobre 2023 une autre formation sur la prévention et la lutte contre la fraude lui a été administrée par le même Référent.

Les auditeurs internes de l'institution quant à eux ont été formés sur les fondamentaux de l'Audit interne et ont

fait des sensibilisations à l'endroit du personnel dont les thèmes sont résumés dans le tableau ci-dessous :



N°	Thème	Formateur	Bénéficiaire
1	Fondamentaux de l'Audit interne, La gestion des risques et l'Audit du portefeuille de crédit	Responsable Audit Interne	Les auditeurs internes
2	Sensibilisation sur le contrôle interne et les trois (3) niveaux de contrôle.	Responsable Audit interne	Personnel de l'intérieur (Aného, Anié, Atakpamé, Amlamé)
3	Sensibilisation sur la Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme	Responsable Audit interne	Personnel des agences de l'intérieur (Aného, Anié, Atakpamé, Amlamé)

9.4. Mise en œuvre du plan annuel d'audit interne

Le plan annuel d'audit interne 2023 a été adopté par le Conseil d'Administration (CA) conformément à la loi en fin d'année 2022 puis diffusé aux autorités dans le

délai prévu par la réglementation. Le suivi de sa mise en œuvre est résumé dans le tableau ci-dessous présentant les écarts entre prévision et réalisation :

SUIVI DU PLAN ANNUEL 2023

Activités programmées	Nombre prévu	Réalisé	Taux de réalisation	Ecart	Observations
Audit de gouvernance au Siège	1	1	100%	-	
Audit de portefeuille des animateurs	49	49	100%	-	
Audit opérationnel des agences	4	4	100%	-	
Mission d'investigation	0	2	-		02 missions d'investigation (Sanguéra et Agoè)
Rédaction et diffusion du rapport de contrôle global de 2022 aux autorités de tutelle	1	1	100%		
Rédaction du Bilan des activités de 2022 et sa communication aux autorités	1	1	100%		
Suivi trimestriel de la mise en œuvre des recommandations d'audit interne des agences	4	4	100%		
Suivi trimestriel de la mise en œuvre des recommandations d'audit interne de la direction	4	4	100%		
Contrôle des suivis budgétaires	4	4	100%		
Faire la validation des états financiers et les états statistiques à communiquer aux autorités	4	4	100%		
Vérifier la tenue de la comptabilité	12	12	100%		
Examiner les processus d'achats et la gestion des stocks et des immobilisations	12	12	100%		
S'assurer d'une bonne gestion des comptes bancaires	1	1	100%		Réalisé lors de l'audit au siège
Faire le contrôle des opérations digitalisées	11	11	100%		
Vérifier la gestion de la liquidité et la sécurité des fonds dans les agences et le siège	12	12	100%		
S'assurer de la sécurité des biens, documents et des personnes	12	12	100%		
Vérifier la sécurité et la sauvegarde des données	4	4	100%		

S'assurer d'une bonne gestion des habilitations	11	11	100%		
Diffusion du plan de continuité des activités d'Assilassimé au personnel de l'intérieur (Amlamé, Atakpamé, Anié, Aného)	4	3	75%	1	Non effectué à l'agence d'Aného
Actualiser le plan de continuité des activités d'Assilassimé	1	0	0%	1	Non réalisé faute d'informations
Sensibiliser le personnel de l'intérieur sur les différents niveaux de contrôles des activités à effectuer (autocontrôles et contrôle du 1er, 2e et 3e niveau)	4	4	100%		
Communiquer à la BCEAO/CBU et à la DMF (Ex-CAS-IMEC) le planning annuel 2023	1	1	100%		
Planifier, élaborer et faire valider par le CA le planning annuel de l'audit interne de 2024 et l'envoyer à la BCEAO/CBU et DMF	1	1	100%		
Rédaction du rapport trimestriel de synthèse des activités réalisées pour le suivi du comité d'audit	4	4	100%		
Rédiger Rapport de CI et la communication à la BCEAO/CBU et DMF	4	4	100%		Celui du 4e trimestre 2023 a été rédigé en janvier 2024
S'assurer du Respect des textes relatifs à la LBC/FT	4	4	100%		
Recycler les auditeurs sur l'audit de portefeuille, l'audit de conformité et l'audit de la finance et comptabilité	1	1	100%		
Examiner les activités des Travailleurs sociaux et des chargés de la performance sociale	4	3	75%	1	Non effectué avec le TS de l'agence de Tokoin
S'assurer du respect des principes de protection des clients	11	11	100%		
Contrôler la gestion des plaintes des bénéficiaires	4	4	100%		
Faire le contrôle de la satisfaction des bénéficiaires sur la gestion de leurs plaintes	4	4	100%		
Vérifier le respect de la méthodologie dans les groupes et la gestion des bénéficiaires dans les groupes	11	11	100%		
Assister les auditeurs externes pour la certifier les comptes de l'exercice 2022	1	1	100%		
Faire le suivi des recommandations des audits externes de 2019 à 2022	4	4	100%		
Suivre la mise en œuvre des recommandations du plan d'actions de Spi4 et PPC	5	4	80%	1	Celui de janvier n'avait pas été effectué
TOTAL	215	211	98%	4	

Suivant les données du tableau, nous notons qu'au terme des quatre trimestres de l'année, sur 215 activités prévues, 211 ont été réalisées avec succès, soit un taux de 98% de réalisation. Les activités non réalisées sont pour la plupart celles programmées en début

d'année. En général, le plan d'audit interne de l'exercice 2023 a été réalisé avec succès suite au suivi rigoureux de la direction et des membres du Comité d'Audit d'ASSILASSIME Solidarité.

9.5. Gestion de risques

En 2023, les activités du service Audit interne ont également porté sur la gestion des risques inhérents aux activités de l'institution. À titre illustratif on peut citer :

- Le suivi trimestriel de la cartographie des risques de la direction et des agences lors de nos différentes missions.
- L'actualisation de la cartographie des risques par l'intégration des nouveaux risques identifiés lors des différentes missions d'audit de portefeuille, de conformité, d'assurance dont un atelier de suivi et

mis à jour a été organisé avec les équipes opérationnelles de l'institution le 6 novembre 2023.

- L'élaboration d'un manuel de procédures de gestion des risques dont la finalisation est prévue avec le Référent Technique d'Entrepreneur du Monde.
- La mise en place d'un département Contrôle permanent et Gestion des Risques en phase de pilote dans deux agences de l'institution

9.6. Suivi des principales conclusions et recommandations

Les différentes recommandations des audits internes et externes et le contrôle de la DMF ont aussi fait l'objet

de suivi au cours de l'exercice 2023. La situation au 31/12/2023 est la suivante :

• Audit Interne

Entités	Nombre de recommandations	Exécutées	Partiellement exécutées	Non exécutées	Taux d'exécution
Les agences	581	511	36	34	88%
La direction	131	126	2	3	96%
Total	712	636	39	37	89%

Commentaire : Au 31/12/2023, sur 581 recommandations à l'endroit des agences, 511 sont exécutées avec succès, soit 88% de réalisation. La direction a quant à elle, exécuté 126 recommandations sur 131 pour un taux d'exécution de plus de 96%. La moyenne annuelle de réalisation des recommandations par les agences et la direction est de 89% soit 636 exécutées sur 712 recommandations.

Les recommandations les plus importantes non encore exécutées concernent :

- **Au niveau des agences :** La gestion des groupes à effectif réduit dans les agences ; la gestion des

• Audit Externe

Année	Nombre de recommandations	Exécutées	Partiellement exécutées	Non exécutées	Taux d'exécution
2019	6	6	0	0	100%
2020	4	4	0	0	100%
2021	11	11	0	0	100%
2022	07	05	1	1	72%
Total	28	26	1	1	93%

Commentaire : En fin décembre 2023, les 21 recommandations des audits externes de 2019 à 2021 sont exécutées à 100% ; celles de 2022 sont réalisées à 72% soit cinq (5) sur sept (7) recommandations. En

impayés dans les agences due d'une part au détournement d'objet de crédit par certaines bénéficiaires et d'autre part des crédits par personnes interposés ; les incohérences de cycles sur les dossiers de crédits et l'absence de signature des fiches d'identification des bénéficiaires par la caissière et par l'animateur.

- **Au niveau de la direction :** La formation des nouveaux comptables sur les opérations récurrentes ; l'élaboration d'une procédure de gel semi-automatique des comptes non mouvementés sur une durée de 6 mois ; la grille de sécurité à poser sur les fenêtres et portes des locaux abritant le coffre-fort de l'agence de Sanguéra.

moyenne, vingt-six (26) recommandations sont exécutées sur vingt-huit (28) formulées, soit 93% des recommandations exécutées avec succès.

Les recommandations majeures des audits externes qui ne sont pas encore exécutées concernent :

- L’optimisation du système d’archivage dans les agences.
- Contrôle de la DMF

– L’encaissement des fonds de dotations et subvention à Mivo Énergie.

Année	Nombre de recommandations	Exécutées	Non exécutées	Taux d’exécution
2017	81	81	0	100%
Total	81	81	0	100%

Commentaire : Les 81 recommandations, formulées par la Direction de la Microfinance (DMF) à l’endroit

d’ASSILASSIME Solidarité, à l’issue de son contrôle en 2017, ont été exécutées en totalité.

9.7. Dispositions internes de LBC/FT

ASSILASSIME Solidarité s’est dotée des outils nécessaires pour mener à bien les activités de Lutte contre le Blanchiment des Capitaux et du Financement de Terrorisme (LBC-FT) conformément aux dispositions de loi n°2018-004 du 4 mai 2018 relative à la LBC-FT. Le département en charge de la LBC-FT dispose à ce jour des outils et procédures suivants :

- Un manuel de procédures de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et de Financement de Terrorisme (LBC-FT).
- Un module de sensibilisation du personnel sur la Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme utilisé lors des séances de formations et de sensibilisation du personnel.
- Une charte d’Audit qui décline la position du responsable LBC/FT et lui assure une

indépendance opérationnelle pour l’exécution de sa mission.

- Un logiciel de LBC-FT lié au serveur du Siège et configuré avec la base de données PERFECT de toutes les agences. Ce logiciel, déployé par Entrepreneurs du Monde, se lance automatiquement à chaque démarrage du serveur où est hébergée la base de données PERFECT dans les agences et permet de détecter les personnes/opérations suspectes.
- Un manuel de contrôle interne utilisé lors des missions d’audit en agence afin de s’assurer que les aspects LBC-FT sont correctement adressés et exécutés par les agents dans les agences (responsables d’agences, caissiers, comptable, animateurs).

9.7.1. Formation du personnel sur les dispositifs de la loi relatifs à LBC-FT

Nous avons procédé au cours de l’exercice 2023 à des ateliers de sensibilisation du personnel des agences de l’intérieur sur le dispositif de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme mis en place au sein de l’institution. Les

séances de formation et sensibilisation menées au cours de cette année étaient beaucoup orientées vers le personnel des agences de l’intérieur et se résument comme suit :

Dates	Activités	Cible	Formateur
24/08/2023	Sensibilisation sur le dispositif de LBC-FT	tout le personnel de l’agence d’ANIE	Le Responsable Audit interne
12/10/2023	Sensibilisation sur le dispositif de LBC-FT	tout le personnel de l’agence d’ANEHO	Le Responsable Audit interne
24/11/2023	Sensibilisation sur le dispositif de LBC-FT	tout le personnel de l’agence d’ATAKPAME	Le Responsable Audit interne
24/11/2023	Sensibilisation sur le dispositif de LBC-FT	Tout le personnel de l’agence d’AMLAME	Le Responsable Audit interne

9.7.2. Contrôle de mise en œuvre des dispositifs internes de LBC-FT

Il s'agit ici de s'assurer de l'application des dispositifs internes LBC-FT et du respect des procédures de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et du Financement du Terrorisme. Au cours de l'année, nous avons procédé à la vérification de conformité dans toutes les agences d'ASSILASSIME Solidarité. Les procédures observées sont les suivantes :

- L'utilisation des détecteurs de faux billets à tous les guichets et par tous les animateurs sur le terrain.
- L'identification systématique des bénéficiaires à leur adhésion à travers les pièces d'identité, leur photo et à leur connaissance avant de l'octroi de crédit à travers une visite à leur domicile et à leur lieu d'activité. Aussi, grâce à la plateforme DOGAKABA, une géolocalisation du domicile et/ou du lieu d'activité de la bénéficiaire est faite et intégrée au dossier de crédit.
- L'appartenance des bénéficiaires débiteurs à un groupe membre d'ASSILASSIME Solidarité bien connu de l'animateur et des autres membres du groupe.
- L'absence d'un lien avec une PPE et avec une personne effective.
- La déclaration systématique de toute opération de dépôt sur compte supérieure ou égale à deux (2) millions conformément à nos procédures.
- La connaissance par le personnel des dispositifs internes et de la loi relative à la LBC/FT.
- L'existence du logiciel LBC-FT intégré à chaque base des agences.

9.7.3. Déclarations de versements suspects

Suivant les dispositions d'ASSILASSIME Solidarité, tout versement supérieur ou égal à deux millions (2000.000) de francs CFA doit être systématiquement déclaré au service audit interne pour investigations et déclaration à la CENTIF si nécessaire. Lors de nos différentes missions, les auditeurs s'assurent que ce plafond est rigoureusement respecté. Par ailleurs,

la mission s'assure que tous les versements suspects comme des dépôts consécutifs dans la même semaine qui ne reflète pas l'activité des bénéficiaires ou des versements effectués par une PPE ou un bénéficiaire effectif font l'objet de suivi rigoureux ou sont si possible déclarés conformément aux procédures en vigueur.

9.7.4. Résultats obtenus

À l'issue des vérifications, nous avons noté que le personnel opérationnel des agences est conscient de l'importance de son rôle dans la lutte contre le Blanchiment

et le Financement du terrorisme. Cependant le contrôle effectué dans les agences a suscité de notre part les observations suivantes.

Faiblesses relevées dans le respect des procédures	Agences concernées
Incohérences de noms de certains bénéficiaires sur leur pièce d'identité par rapport au nom se retrouvant sur les dossiers de crédit	Sanguéra Anié
Insuffisance constatée dans l'archivage des fiches d'adhésion	Aného
Absence de formation des caissiers sur l'utilisation du logiciel LBC-FT	Toutes les agences
Absence de signature de l'animateur sur les fiches d'adhésion des bénéficiaires	
Absence de signature de l'animateur sur les fiches de profil des bénéficiaires	
Absence de date d'adhésion sur la fiche de profil des bénéficiaires	
Absence de date et du visa du caissier sur certaines fiches d'adhésion	Anié
Absence d'utilisation de détecteurs de faux billets par le caissier	Kégué
Absence de détecteur de faux billet au niveau du comptable et RA	Anié, Aného
Absence de logiciel LBC-FT sur le poste du caissier	Anié, Kégué, Baguida
Absence de copie de la pièce d'identité des membres de bureau de groupe lors de l'ouverture des comptes groupes	Aného

9.7.5. Perspectives de LBC/FT pour l'année 2024

La planification des activités de l'année 2024 est illustrée dans le tableau ci-dessous :

N°	Objectifs	Actions	Timing	Responsable
1	Se conformer à la Loi en faisant le reporting aux autorités	Rédiger le rapport LBC-FT et l'envoyer aux autorités compétentes dans le délai.	29/02/2024	Responsable LBC-FT
2	Sensibiliser le personnel sur les dispositions LBC/FT	Former les caissiers sur le processus de déclaration des informations suspectes	2 ^e trimestre 2024	Responsable LBC-FT
3		Former les nouveaux caissiers sur l'utilisation du logiciel LBC-FT	2 ^e trimestre 2024	Référents outils EdM
4		Sensibiliser le personnel des 07 agences de Lomé sur les dispositions réglementaires relatives à LBC/FT	En continu sur toute l'année	Chargé de conformité
5	Déclarer chaque cas suspect	Déclarer à la CENTIF chaque cas d'opérations ou de personnes suspectes à la CENTIF	En continu sur toute l'année	Responsable LBC-FT
6	Respecter les obligations LBC-FT	Contrôle du respect des obligations de LBC-FT dans toutes les agences et point de service de l'institution	Toute l'année conformément au planning validé par le CA d'Assilassimé	Structure en charge de LBC-FT

9.8. Relation avec les autorités et les partenaires chargés de l'audit externe

ASSILASSIME Solidarité considère que ses relations avec les autorités sont bonnes puisqu'elle se donne le devoir de se conformer aux textes et instructions qui régissent les engagements des SFD envers les autorités de tutelle. Elle a envoyé régulièrement au cours de l'année 2023 et dans les délais les rapports de contrôle trimestriels de l'exercice 2023, les états de suivi des recommandations des audits internes et externes, le

rapport annuel de contrôle global, le rapport annuel de LBC/FT, le bilan des activités de l'exercice et toutes autres informations demandées.

Sur le plan de contrôle externe, ASSILASSIME Solidarité a confié la réalisation de l'audit des comptes de l'exercice au Cabinet ACR-Togo avec qui elle entretient une chaleureuse relation.

9.9. Difficultés rencontrées en 2023

Au cours de l'exercice 2023, le service Audit interne n'a rencontré aucune difficulté majeure pouvant entacher son indépendance dans l'exercice des diligences. Aucune atteinte à l'objectivité et à l'indépendance des auditeurs n'a été enregistrée. Cependant les mouvements intervenus au sein du département en début d'année ont eu des répercussions sur la réalisation des inspections prévues dans le programme annuel indicatif. Ceci a entraîné la révision du plan annuel d'audit qui a été validé par le conseil d'Administration.

Dans le déroulement de ses missions d'inspection et d'Audit de portefeuille, les difficultés rencontrées sont :

- L'absence des bénéficiaires aux réunions des groupes lors de nos missions de contrôle dans les groupes rendant difficile la confirmation de soldes des encours de crédit et d'épargne pour dissuader les éventuels cas de rétention d'épargne et de remboursement des bénéficiaires.

- La difficulté de retrouver certains bénéficiaires en impayés ayant déménagés de leur lieu de résidence habituel.
- La difficulté de retrouver les anciens dossiers de crédits des bénéficiaires en impayés due au problème d'archivage dans les agences.

9.10. Perspectives de l'audit interne et développements futurs

Afin d'atteindre les objectifs que s'est assignés le département pour le compte de l'exercice 2024, les perspectives en jeu sont ci-dessous citées :

- L'exécution d'un audit de gouvernance au siège en vue de s'assurer de la conformité avec les textes, lois et la réglementation en vigueur dans le secteur.
- La réalisation des audits de portefeuille de crédit des animateurs dans les agences par échantillonnage raisonné tenant compte du niveau des risques.
- La réalisation des missions d'inspection dans les agences en vue de s'assurer de la conformité avec les textes, lois et la réglementation en vigueur dans le secteur.
- L'évaluation du risque de fraude dans les agences.
- La réalisation des audits de portefeuille tontine des collecteurs pour s'assurer que l'épargne des bénéficiaires est gérée de manière saine et prudente.
- La sensibilisation du personnel sur les différents niveaux de contrôle dans les agences.
- Poursuivre la sensibilisation du personnel sur le dispositif de Lutte contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme (LBC-FT).
- La contribution à la transformation institutionnelle d'ASSILASSIME Solidarité.



10. LES PERSPECTIVES D'ASSILASSIMÉ SOLIDARITÉ POUR L'ANNEE 2024

L'année 2023 a été marquée pour ASSILASSIME Solidarité par la réception du prix TRANSPARENCY AWARDS 2023 lors de la semaine africaine de la Microfinance organisée par le réseau MAIN à Lomé ; ceci récompense la transparence dont nous faisons preuve dans nos engagements et dans nos activités. En 2024, nous ne pouvons que continuer dans cette voie ; celle de confirmer la mise en œuvre de politiques de transparence financière et sociale en prenant en compte l'information, la protection et l'éducation financières de nos membres.

La mise en place de la stratégie environnementale étant effective, il nous faut travailler à l'amélioration des conditions de vie de nos bénéficiaires à travers l'adaptation des modules de formation et le développement du crédit vert déjà mis en place. Les actions prévues dans le plan d'action de la stratégie environnementale doivent nous amener à renforcer l'encrage écologique d'ASSILASSIME Solidarité par le renforcement de divers partenariats dans le domaine en vue de lutter plus efficacement contre la dégradation de l'environnement.

Une organisation n'est forte et résiliente que par la cohésion de ses équipes et de son personnel ; 2024 sera une année où l'accent sera mis sur la qualité de vie au travail, sur l'appropriation de tous de la culture, de ce sentiment d'appartenance à la grande famille ASSILASSIME Solidarité. Un plan d'action est en cours d'élaboration pour les 3 années à venir.

Notre méthodologie est notre force, une force lorsqu'elle est bien maîtrisée et pratiquée par nos animateurs au service de populations démunies. Nous veillerons à la mise en place d'action claire et rigoureuse sans compromissions pour le respect de la méthodologie sur le terrain ; il s'agit là, en plus du bilan social 2023 pour nous orienter, et d'autres actions également en cours, d'un gage de l'amélioration de la qualité de notre portefeuille de crédit.

La mutuelle de santé LAMESINNYO, lancée avec notre partenaire ATIA en 2023 et en phase pilote sur 2 de nos agences, sera étendue à d'autres agences, offrant ainsi une couverture santé à nos bénéficiaires et à leur famille.



Le passage sous l'Art 44 nous amène à prendre des dispositions pour répondre aux différentes exigences en termes de reporting. Des efforts seront faits pour améliorer les indicateurs de rentabilité afin de consolider l'autosuffisance opérationnelle et ainsi se conformer aux exigences réglementaires.





Deuxième partie

Annexes

ANNEXES 1 : LES PHOTOS



ANNEXE 2 : LES ÉTATS STATISTIQUES ET LES ÉTATS FINANCIERS

EXPÉDITEUR			STATISTIQUES		DESTINATAIRE	
SIGLE : ASSILASSIME SOLIDARITE			TRIMESTRIELLES		MFBP / CAS-IMEC	
BP : 13 979		SIEGE : LOME		Situation au 31/12/2023	BP : 35251 Lomé	
TEL : 22 51 12 34					CASEF 2 ^e Etage, Portes 226	
E-MAIL : assilassime.solidarite@entrepreneursdumonde.org					Tél : 22 40 87 55	
Statut juridique : Association					Fax : 22 21 09 05	
					E-mail : casimec2009@yahoo.fr	
Type d'organisation : Associative					Site web: www.finances.gouv.tg	
					2022	2023
NOMBRE DE MEMBRES, BÉNÉFICIAIRES OU CLIENTS						
Nombre total de membres, bénéficiaires ou clients (les groupements sont comptés sur une base unitaire) (1) + (2)					101 954	112 926
Nombre de personnes physiques non membres de groupements (1) = (a)+(b)					100 385	111 197
* Hommes (a)					8 652	10 556
* Femmes (b)					91 733	100 641
Nombre de personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)					1 569	1 729
Nombre de groupements de personnes physiques-bénéficiaires						
Nombre total des membres des groupements de personnes physiques -bénéficiaires (a)+(b)					100 385	111 197
* Hommes (a)					8 652	10 556
* Femmes (b)					91 733	100 641
EFFECTIF DES DIRIGEANTS ET DU PERSONNEL EMPLOYE						
Nombre de membres du Conseil d'Administration ou de l'organe équivalent						
Nombre de membres du Conseil de surveillance					5	5
Nombre de membres du Comité de Crédit					14	14
Effectif total des employés (1)+(2)					137	164
* Dirigeants (employés exerçant des fonctions de direction ou de gérance (1)					15	15
* Autres employés (2)					122	149
Agents nationaux sous contrat à durée indéterminée					77	85
Agents nationaux sous contrat à durée déterminée					45	64
Personnel expatrié sous contrat à durée indéterminée						
Personnel expatrié sous contrat à durée déterminée						
NOMBRE DES DEPOSANTS					88 720	98 254
Nombre total de déposants (1)+(2)					88 720	98 254
Nombre de déposants - personnes physiques non membres d'un groupement (1) = (a)+(b)					87 318	96 633
* Hommes (a)					7 684	9 426
* Femmes (b)					79 634	87 207

Nombre de déposants - personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, association, etc.) (2)	1 402	1 621
NOMBRE DE CREDIT EN COURS		
Nombre de crédit en cours (1)+(2)	31 118	31 177
Nombre de crédits en cours sur les personnes physiques membres d'un groupement (1) = (a)+(b)	31 118	31 177
* Nombre de crédits en cours sur les hommes (a)	27 598	27 094
* Nombre de crédits en cours sur les femmes (b)	3 520	4 083
Nombre de crédits en cours sur les personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprise associations, etc.) (2)		
RÉPARTITION DES CRÉDITS SELON LEUR OBJET		
Crédits immobiliers		
Crédits d'équipement		
Crédits à la consommation	58 115 000	32 220 000
Crédits de trésorerie	10 183 308 500	9 566 388 000
Autres crédits		
NOMBRE DE CRÉDITS EN SOUFFRANCE		
Nombre de crédits en souffrances (1)+(2)	788	1 460
Nombre de crédits en souffrance sur les personnes physiques non-membres d'un groupement (1) = (a)+(b)	788	1 460
* Nombre de crédit en souffrance sur les hommes (a)	58	109
* Nombre de crédit en souffrance sur les femmes (b)	730	1 351
Nombre de crédits en souffrance sur les personnes morales (groupement de personne physique, entreprises, associations, etc.) (2)		
INDICATEURS SUR LA SURVEILLANCE		
Nombre d'institutions affiliées*		
Nombre d'institutions affiliées contrôlées*		
Nombre de réunions tenues par le Conseil de Surveillance*		
Nombre d'agences ou de points de services**	11	11
Nombre de rapports de contrôle interne**	21	17
	1	1
Nombre de points de services, d'antennes ou d'agences	10	10

I. DONNÉES GÉNÉRALES

Tableau n°1.1 : Nombre de membres, bénéficiaires ou clients (en unités)

Indicateurs	2022	2023
Nombre total de membres, bénéficiaires ou clients (les groupements sont comptés sur une base unitaire) (1) +(2)	88 720	98 254
Nombre de personnes physiques non-membres d'un groupement (1) = (a)+(b)	87 318	96 633
Hommes (a)	7 684	9 426
Femmes (b)	79 634	87 207
Nombre de personnes morales (groupement de personnes physiques, entreprises, associations, etc.)(2)	1 402	1 621
Nombre de groupements de personnes physiques bénéficiaires (3) = (c)+(d)		
Hommes (c)	7 684	9 426
Femmes (d)	79 634	87 206

Tableau n°1.2 : Effectif des dirigeants et du personnel employé (en unités)

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Nombre de membres du Conseil d'Administration ou de l'organe équivalent	5	5	-
Nombre de membres du Conseil de Surveillance (*)	0	0	-
Nombre de membres du Comité de Crédit (*)			
Nombre de membres des autres comités créés par le SFD (**)	3	3	-
Effectif total des employés (3) = (1) + (2)	137	164	19,81%
Dirigeants (employés exerçant des fonctions de direction ou de gérance) dont : (1)	15	15	-
- nationaux			
- personnel expatrié			
Autres employés (2) = (a) - (b) + (c)	122	149	22,13%
Agents permanents (a)	77	85	10,39%
Agents contractuels (b)	45	64	42,22%
Personnel expatrié (c)			

(*) A renseigner par les institutions coopératives ou mutualistes d'épargne et de crédit

(**) À préciser

II. DONNÉES SUR LA GOUVERNANCE

Tableau sur l'état des rémunérations des dirigeants et du personnel de l'institution

Rubriques	2022	2023	Variation (%)
Masse salariale globale en FCFA [1]	423 878 370	442 525 121	4,40%
- Personnel dirigeant (Directeur Général et son adjoint, Directeurs de service)	58 078 347	47 189 557	-18,75%
- autre personnel	365 800 023	395 335 564	8,07%
Montant des frais généraux en FCFA	625 438 812	666 057 097	6,49%
Ratio Masse salariale rapportée aux frais généraux	67,77%	66,44%	-1,96%
Proportion salaire du Directeur Général rapporté aux frais généraux	5,13%	2,55%	-5,03%

Tableau sur les remboursements de frais des dirigeants élus

Rubriques	2022	2023	Variation (%)
Indemnités de fonctions versées aux administrateurs non-salariés [2] en FCFA	0	0	0
Frais de tenue des réunions des organes et des assemblées en FCFA	1 048 293	744 699	-28,96%
- Perdiem	1 048 293	744 699	-28,96%
- Transport	0	0	0
- Hébergement	0	0	0
- Téléphone	0	0	0
- Carburant	0	0	0
- Autres	0	0	0

[1] Salaire, appointements, indemnités, gratifications et primes occasionnelles ou périodiques versés au personnel, les rémunérations des administrateurs salariés, les cotisations aux régimes de retraite, etc.

[2] S'applique aux sociétés (SA, SARL)

III. DONNÉES SUR LES OPÉRATIONS DE COLLECTE DE DÉPÔTS

Tableau n°3.1 : Évolution du montant des dépôts (en FCFA)

Indicateurs	2022	2023	Variation %
Montant total des dépôts des membres, bénéficiaires ou clients (1) +(2)	2 345 532 883	2 394 467 818	2,09%
Montant des dépôts des personnes physiques membres d'un groupement (1) = (a)+(b)	2 298 712 699	2 334 388 339	1,55%
• Montant des dépôts des hommes (a)	227 262 411	236 331 210	3,99%
• Montant des dépôts des femmes (b)	2 071 450 288	2 098 057 129	1,28%
Montant des dépôts des personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)	46 820 184	60 079 479	28,32%

Tableau n°3.3 : Évolution du nombre de déposants (membres, bénéficiaires clients ayant un dépôt dans les livres du SFD) et des comptes inactifs

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Nombre total des déposants (1) + (2)	88 720	98 254	10,75%
Nombre de déposants personnes physiques non membres d'un groupement (1) = (a) + (b)	87 318	96 633	10,67%
• Nombre de déposants hommes (a)	7 684	9 426	22,67%
• Nombre de déposants femmes (b)	79 634	87 207	9,51%
Nombre de déposants personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)	1 402	1 621	15,62%
Nombre de comptes inactifs			
Montant des soldes des comptes inactifs			
Nombre total des comptes	88 720	98 253	10,75%

Tableau n° 3.4 : Évolution du capital social *

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Montant du capital social (en milliers de FCFA)	0	0	-

* pour les sociétés de capitaux

IV. DONNÉES SUR LES CRÉDITS (PRÊTS ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE)

Tableau n°4.1 : Évolution du montant annuel des prêts accordés* (en milliers de FCFA)

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Montant des prêts accordés (1) + (2)	10 241 423 500	9 598 608 000	-6,28%
Montant des prêts accordés aux personnes physiques non membres d'un groupement (1) = (a)+(b)	10 241 423 500	9 598 608 000	-6,28%
• Montant des prêts accordés aux hommes (a)	918 599 000	941 524 500	2,50%
• Montant des prêts accordés aux femmes (b)	9 322 824 500	8 657 083 500	7,14%
Montant des prêts accordés aux personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)	0	0	-

* il s'agit du montant des prêts accordés dans l'année

Tableau n°4.2 : Évolution du nombre de prêts accordés dans l'année (en unité)

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Nombre de prêts accordés (1) + (2)	52 047	48 015	-7,75%
Nombre de prêts accordés aux personnes physiques non membres d'un groupement (1) = (a) + (b)	52 047	48 015	-7,75%
• Nombre de prêts accordés aux hommes (a)	4 872	5 182	6,36%
• Nombre de prêts accordés aux femmes (b)	47 175	42 833	-9,20%
Nombre de prêts accordés aux personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)	0	0	-
Montant moyen des prêts accordés (somme des prêts rapportée au nombre de prêts accordés)	196 773	199 909	1,59%

Tableau n° 4.3 : Engagements par signature (en milliers de FCFA)

Nature de l'engagement donné	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
Engagement de financements donnés en faveur des institutions financières	0	0	
Engagement de financements donnés en faveur des membres, bénéficiaires ou clients	0	0	
Engagement de garanties d'ordre des institutions financières	0	0	
Engagement de garanties d'ordre des membres, bénéficiaires ou clients	0	0	

Tableau n° 4.4 : Encours de crédit au 31 décembre (en FCFA)

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Encours total de crédits (1) + (2)	4 238 526 403	4 300 434 716	1,46%
Encours de crédits sur les personnes physiques non-membres d'un groupement (1) = (a)+(b)	4 238 526 403	4 300 434 716	1,46%
• Encours de crédits sur les hommes (a)	459 174 928	498 741 320	8,62%
• Encours de crédits sur les femmes (b)	3 779 351 475	3 801 693 396	0,59%
Encours de crédits sur les personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)	0	0	-

Tableau n°4.5 : Nombre de crédits en cours au 31 décembre (en unité)

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Nombre de crédits en cours (1) +(2)	31 118	31 177	0,19%
Nombre de crédits en cours sur les personnes physiques non-membres d'un groupement (1) = (a) + (b)	31 118	31 177	0,19%
• Nombre de crédits en cours sur les hommes (a)	3 520	4 083	15,99%
• Nombre de crédits en cours sur les femmes (b)	27 598	27 094	-1,83%
Nombre de crédits en cours sur les personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)	-	-	-

Tableau n° 4.8 : Opérations de crédit sur les ressources affectées

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Nombre de crédits accordés sur ressources affectées	-	-	-
Montant des crédits accordés sur ressources affectées (en milliers de FCFA)	-	-	-
Nombre de crédits en cours sur ressources affectées	-	-	-
Montant des crédits en cours sur ressources affectées (en milliers de FCFA)	-	-	-

Tableau 4.9 : Gestion du portefeuille de crédit

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Encours des créances en souffrance (en milliers de FCFA)	109 672 715	185 697 875	69,32%
Taux brut des créances en souffrance ¹	1,65%	4,32%	161,81%
Taux de remboursement des crédits accordés ²	92,42%	91,35%	-1,16%
Taux de recouvrement des créances en souffrance ³			
Encours brut des créances en souffrance sur ressources affectées (en milliers de FCFA)			
Taux brut de créances en souffrance sur ressources affectées*			

Taux de remboursement des crédits accordés sur ressources affectées*			
Taux de recouvrement des créances en souffrance sur ressources affectées *			
Montant des crédits passés en perte (en milliers de FCFA)	16 080 040	20 727 014	28,90%
Taux de perte sur créances *	0,38%	0,48%	26,32%

¹ rapport entre l'encours brut des créances en souffrance et le total de l'encours brut des crédits

² rapport entre les échéances remboursées et le montant attendu au cours de l'année

³ rapport entre le montant des créances en souffrance recouvrées et le montant total des créances en souffrance

* rapport entre l'encours brut des créances en souffrance sur ressources affectées et le montant total de l'encours brut des crédits sur ressources affectées.

* rapport entre le montant des échéances des crédits sur ressources affectées effectivement remboursées et le total des échéances attendues sur les crédits sur ressources affectées

* rapport entre le montant recouvré sur créances en souffrance sur ressources affectées et le total des créances en souffrance sur ressources affectées

* rapport entre le montant des crédits passés en perte et le total de l'encours des crédits de la période

Tableau n°4.6 : Évolution de l'encours des crédits par terme

Encours total des crédits en milliers de FCFA (2023)		Encours total des crédits en milliers de FCFA (2022)		Validation de l'encours des crédits à court terme	Validation de l'encours des crédits à moyen et long terme
Court terme	Moyen et long terme	Court terme	Moyen et long terme		
4 244 557 506	55 877 210	3 674 234 660	61 256 713	15,52%	-8,78%

Tableau n°4.7 : Encours des crédits des agents relevant des Autorités de contrôle (Ministère chargé des Finances, BCEAO et commission bancaire de l'UMOA)

Prénoms et nom	Encours total des crédits (en FCFA)	Structure dont relève l'emprunteur
NÉANT		

V. DONNÉES SUR LES AUTRES ACTIVITÉS AUTORISÉES

5.1 Activités de transfert rapide d'argent

Informations d'ordre général :

- nom et adresse du représentant (Banque, Poste) ;

ORABANK-TOGO Place de l'indépendance, Angle avenue des Nîmes et Nicolas Grunitzky. Boite postale. 65 Lomé – TOGO. Téléphone. 00 (228) 22 21 36 41

- nom et adresse de la société représentée (western union, money gram, etc.) ;

- nombre d'opérations exécutées au cours l'année :

À l'émission

À la réception

Tableau n°5.1 : Opération de transferts (en milliers de FCFA)

Rubriques	2022	2023	Variation (%)
Transfert reçus (1)	6 088 620	17 448 526	186,58%
UEMOA	10 000	-	-
Autres pays africains	-	270 640	-
Union européenne	3 099 255	8 080 041	160,71%
Etats Unis	2 363 860	8 655 690	266,17%
Autres pays	615 505	442 160	-28,16%
Transferts émis (2)	578 000	244 780	-57,65%
UEMOA	50 000	22 000	-56%
Union européenne	528 000	46 780	-91,14%
Etats Unis			
Autres pays		176 000	-
Solde des transferts (3) = (1) + (2)	6 666 620	17 693 306	165,40%

5.2 Activités de micro assurance

Information d'ordre général :

- Nombre de bénéficiaires ;
- Catégories de prestations offertes : à détailler

Tableau n° 5.2 : Opérations de micro assurances (en milliers de FCFA)

Rubriques	2022	2023	Variation (en %)
Montant des primes émises			
Assurance-vie			
Assurance non vie		NÉANT	
Montant des arriérés de primes			
Montant des sinistres à payer			

Tableau n° 5.3 : Opérations de change

Devises concernées	Montant des devises achetées	Contrevaleur en FCFA des devises achetées	Montant des devises vendues	Contre-valeur en FCFA des devises vendues
EURO (EUR)				
Dollar des EU (USD)				
Franc Suisse (CHF)		NÉANT		
Livre Sterling (GBP)				
Autres				

VI. AUTRES INFORMATIONS SUR LES OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTELE

Tableau n°6.1 : Tarification des opérations avec la clientèle (*)

Indicateurs	2022	2023
Taux d'intérêt créditeur minimum servi sur les dépôts des membres, bénéficiaires ou clients	0	0
Taux d'intérêt créditeur maximum servi sur les dépôts des membres, bénéficiaires ou clients	0	0
Taux d'intérêt nominal débiteur minimum sur les crédits accordés aux membres, bénéficiaires ou clients	6,00%	6,00%
Taux d'intérêt nominal débiteur maximum sur les crédits accordés aux membres, bénéficiaires ou clients	18%	18%
Taux d'intérêt effectif global (**)	22,59%	22,59%

(*) : Communiquer le taux d'intérêt annuel

(**) : Indiquer le mode de détermination

Tableau n°6.2 : Réparation des crédits selon leurs objets (en milliers de FCFA)

Objet du crédit	2022	2023	Variation (%)
Crédits immobiliers			
Crédits d'équipement			
Crédits à la consommation	58 115 000	32 220 000	-44,56%
Crédits en trésorerie	10 183 308 500	9 566 388 000	-6,06%
Autres crédits (commerces alimentaires, non alimentaires, mixtes, restauration et prestation de service)			

Tableau 6.3 : Dons et œuvres sociales

Références du bénéficiaire	Nature du don ou des œuvres sociales	Evaluation financières (en FCFA)
NÉANT		

Tableau 6.4 : Répartition sectorielles des crédits accordés (*) en milliers de FCFA

Secteurs d'activité	2022	2023	Variation (%)
Agriculture, sylviculture et pêche	510 535 000	669 926 000	31,22%
Industries extractives	0	0	
Industries manufacturières	0	0	
Bâtiment et travaux publics	0	0	
Commerce, restaurants, hôtels	9 672 773 500	8 895 462 000	-8,04%
Electricité, gaz, eau	0	0	
Transports, entrepôts et communications	0	0	
Assurances, services* aux entreprises	0	0	
Immobilier	0	0	
Services divers	58 115 000	33 220 000	-42,84%

* La sectorisation retenue dans ce tableau est celle prévue par le référentiel comptable spécifique des SFD

VII. OPÉRATIONS AVEC LES AUTRES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Tableau n°7 : Opérations avec les autres institutions financières (établissement de crédit, SFD, autres institutions financières) et les partenaires au développement

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Encours des placements auprès des autres institutions financières (en milliers de FCFA)	90 000 000	-	-
Encours des emprunts auprès des autres institutions financières (en milliers de FCFA)	1 501 682 804	1 697 950 662	13,07%
Montant total des emprunts obtenus dans l'année auprès des autres institutions financières	568 559 943	774 842 684	36,28%
Taux d'intérêt moyen des emprunts obtenus dans l'année auprès des institutions financières	7,5%	7,5%	-
Ressources affectées (en milliers de FCFA)	-	-	-
Subventions d'exploitation reçues (en milliers de FCFA)	28 671 084	100 000	-99,65%
Subventions d'équipement reçues (en milliers de FCFA)	10 680 000	-	-

Non applicable, car la structure n'est pas un réseau

VIII. FONCTIONNEMENT ET VIE DES ORGANES

Tableau n°9 : Nombre de réunions tenues au cours de l'année

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Par l'assemblée Générale	1	1	-
Par le conseil d'Administration ou l'organe équivalent	5	4	-20%
Par le Conseil de Surveillance (*)	-	-	-
Par le Comité de Crédit (*)	-	-	-
Par les autres comités (**)	-	-	-

(*) A renseigner par les institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit

(**) À préciser

IX. PERFORMANCES FINANCIÈRES

Tableau n°10 : Indicateurs de performances financières

Indicateurs	2022	2023	Variation (%)
Marge d'intérêt en milliers de FCFA	762 400 424	782 758 273	2,67%
Produit financier net en milliers de FCFA	732 840 233	745 251 410	1,69%
Résultat net en milliers de FCFA	68 035 897	15 674 789	-76,96%
Taux de marge nette ¹	8,92%	2%	-77,58%

¹ Le taux de marge nette est égal au rapport entre le résultat net et la marge d'intérêt.

DATE D'ARRETEE DES COMPTES :2023/12/31

Devise : Franc CFA

SITUATION PATRIMONIALE (Version développée)

CODE POSTE	ACTIF	Brut	Amort. Prov.	Décembre-23	Décembre-22	CODE POSTE	PASSIF	Décembre-23	Décembre-22
A01	OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	720 463 410		720 463 410	424 731 155	F01	OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	1 708 098 059	1 511 518 202
A10	Valeur en caisse	71 815 553		71 815 553	58 865 992	F1A	Comptes ordinaires créditeurs		
A11	Billets et monnaies	71 815 553		71 815 553	58 865 992	F2A	Autres comptes de dépôts créditeurs		
A12	Comptes ordinaires débiteurs	648 647 857		648 647 857	274 789 621	F2B	Dépôts à terme reçus		
A2A	Autres comptes de dépôts débiteurs				90 000 000	F2C	Dépôts de garantie reçus		
A2H	Dépôts à terme constitués				90 000 000	F2D	Autres dépôts reçus		
A2I	Dépôts de garantie constitués					F3A	Comptes d'emprunts	1 697 950 662	1 501 682 804
A2J	Autres dépôts constitués					F3E	Emprunts à moins d'un an		
A3A	Comptes de prêts					F3F	Emprunts à termes	1 697 950 662	1 501 682 804
A3B	Prêts à moins d'un an					F50	Autres sommes dues aux institutions financières		
A3C	Prêts à terme					F55	Ressources affectées		
A60	Créances rattachées				1 075 542	F60	Dettes rattachées	10 147 397	9 835 398
A70	Prêts en souffrance prêts immobilisés					G01	OPÉRATIONS AVEC LES MEMBRES, BÉNÉFICIAIRES OU CLIENTS	2 394 510 968	2 345 533 783
	Prêts immobilisés					G10	Comptes ordinaires créditeurs	1 110 931 950	1 075 833 066
A71	Prêts en souffrance de 6 mois au plus					G15	Dépôts à terme reçus	2 403 000	
A72	Prêts en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus					G2A	Comptes d'épargne à régime spécial		
A73	Prêts en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus					G30	Autres dépôts de garantie reçus	1 281 134 518	1 269 700 717

B01	OPÉRATIONS AVEC LES MEMBRES, BÉNÉFICIAIRES OU CLIENTS	4 336 740 476	91 943 942	4 244 796 534	4 225 407 834	G35	Autres dépôts reçus		
B2D	Crédits à court terme	4 059 945 351		4 059 945 351	4 073 034 568	G60	Emprunts		
B2N	Comptes ordinaires					G70	Autres sommes dues		
B30	Crédits à moyen terme	49 744 670		49 744 670	55 639 510	G90	Dettes rattachées	41 500	
B40	Crédits à long terme					H01	OPÉRATIONS SUR TITRES ET OPÉRATIONS DIVERSES	31 621 800	28 558 134
B65	Créances rattachées	36 305 760		36 305 760	34 690 237	H10	Versements restant à effectuer		
B70	Crédits en souffrance	190 744 695	91 943 942	98 800 753	62 043 519	H40	Créditeurs divers	6 865 135	11 970 344
Z02	Crédits immobilisés	194 350		194 350	179 610	H6A	Comptes d'ordre et divers	24 756 665	16 587 790
B71	Crédits en souffrance de 6 mois au plus	32 953 980	7 834 760	25 119 220	28 196 290	H6B	Compte de liaison		
B72	Crédits en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	65 286 138	28 384 510	36 901 628	25 694 919	H6C	Comptes de différences de conversion		
B73	Crédits en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	92 310 227	55 724 672	36 585 555	7 972 700	H6G	Comptes de régularisation-passif	24 756 665	16 587 790
C01	OPÉRATIONS SUR TITRES ET OPÉRATIONS DIVERSES	121 019 450	8 842 930	112 176 520	143 987 657	H6P	Comptes d'attente Passif		
C10	Titres de placement					K01	VERSEMENTS RESTANT A EFFECTUER SUR IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
C30	Comptes de stocks	13 770 469		13 770 469	15 070 530	K20	Titres de participation		
C31	Stocks de meubles					L01	PROVISIONS, FONDS PROPRES ET ASSIMILÉS	1 051 933 630	1 046 556 463
C32	Stocks de marchandises					L10	Subventions d'investissement	40 393 842	67 477 254
C33	Stocks de fournitures	13 744 069		13 744 069	14 819 415	L20	Fonds affectés	12 000 000	
C34	Autres stocks et assimilés	26 400		26 400	251 115	L21	Fonds de garantie	12 000 000	
C40	Débiteurs divers	80 965 323	8 842 930	72 122 393	102 991 509	L22	Fonds d'assurance		
C55	Créances rattachées					L23	Fonds de bonification		
C56	Valeur à l'encaissement avec crédit immédiat					L24	Fonds de sécurité		

C59	Valeur à rejeter								L25	Autres fonds affectés			
C6A	Comptes d'ordre et divers	26 283 658				26 283 658	25 925 618		L27	Fonds de crédit	928 615 262	928 615 262	
C6B	Comptes de liaison								L30	Provisions pour risques et charges	4 785 790		
C6C	Comptes de différence de conversion								L31	Provisions pour charges de retraite			
C6G	Comptes de régularisation actif	25 687 328				25 687 328	25 714 975		L32	Provisions pour risque d'exécution des engagements par signature			
C6Q	Comptes transitoires								L33	Autres provisions pour risques et charges	4 785 790		
C6R	Comptes d'attente actif	596 330				596 330	210 643		L35	Provisions réglementées			
D01	VALEURS IMMOBILISÉES	302 409 464	193 681 471	108 727 993			138 039 936		L36	Provisions pour risques afférents aux opérations de crédits à moyen et long termes			
D1A	Immobilisations financières	1 000 000		1 000 000					L37	Provision spéciale de réévaluation			
D10	Prêts et titres subordonnés								L41	Emprunts et titres émis subordonnés			
D1E	Titres de participation	1 000 000		1 000 000					L43	Dettes rattachées aux emprunts et titres émis subordonnés			
D1L	Titres d'investissement								L45	Fonds pour risques financiers généraux			
D1S	Dépôts et cautionnements	8 850 000		8 850 000			6 690 000		L50	Primes liés au capital			
D23	Immobilisations en cours								L55	Réserves	48 923	48 923	
D24	Incorporelles								L56	Réserve générale	48 923	48 923	
D25	Corporelles								L57	Réserves facultatives			
D30	Immobilisations d'exploitation	292 559 464	193 681 471	98 877 993			131 049 936		L58	Autres réserves			
D31	Incorporelles	90 350 750	62 371 135	27 979 615			40 772 740		L59	Écart de réévaluation des immobilisations			
D36	Corporelles	202 208 714	131 310 336	70 898 378			90 277 196		L60	Capital			
D40	Immobilisations hors exploitation								L61	Capital appelé			
D41	Incorporelles								L62	Capital non appelé			

D45	Corporelles									L65	Fonds de dotation	52 137 721	52 137 721
Z03	Immobilisations acquises par réalisation de garantie									L70	Report à nouveau (+ou-)	-1 722 697	-69 758 598
D46	Incorporelles									L75	Excédent des produits sur les charges		
D47	Corporelles									L80	Résultat de l'exercice (+ou-)	11 275 049	68 035 901
D50	Crédits bail et opérations assimilées									L81	Excédent ou déficit en instance d'approbation	11 275 049	68 305 901
D51	Crédits bail									L82	Excédent ou déficit de l'exercice		
D52	L.o.a.												
D53	Location vente												
D60	Créances rattachées												
D70	Créances en souffrance												
D71	Créances en souffrance de 6 mois au plus												
D72	Créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus												
D73	Créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus												
E01	ACTIONNAIRES ASSOCIES OU MEMBRES												
E02	Actionnaires, associés ou membres, capital non appelé												
E03	Actionnaires, associés ou membres, capital appelé non versé												
E05	EXCEDENT DE CHARGES SUR LES PRODUITS												
E90	TOTAL ACTIF	5 480 632 800	294 468 343	5 186 164 457	4 932 166 582	L90	TOTAL PASSIF	5 186 164 457	4 932 166 582				

DATE D'ARRETEE DES COMPTES : 2023/12/31

Devise : Franc CFA

ETAT DE FORMATION DU RESULTAT (Version développée)

CODE POSTE	CHARGES	décembre-23		CODE POSTE	PRODUITS	décembre-23	décembre-22
R08	CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	83 476 091	116 944 245	V08	PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	4 830 708	12 707 122
R1A	Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs			V1A	Intérêt sur comptes ordinaires débiteurs		
R1B	Organe financier			V1B	Organe financier		
R1C	Caisse centrale			V1C	Caisse centrale		
R1D	Trésor Public			V1D	Trésor public		
R1E	CCP			V1E	CCP		
R1F	Banques et correspondants			V1F	Banques et correspondants		
R1H	Établissements Financiers			V1H	Établissements financiers		
R1I	SFD			V1I	SFD		
R1K	Autres institutions financières			V1K	Autres Institutions financières		
R1L	Intérêts sur autres comptes de dépôts créditeurs			V1L	Intérêt sur autres comptes de dépôts débiteurs	4 830 708	12 707 122
R1N	Dépôts à terme reçus			V1Q	Intérêts sur dépôts à terme constitués	4 830 708	12 707 122
R1P	Dépôts de garantie reçus			V1R	Intérêts sur dépôts de garantie constitués		
R1Q	Autres dépôts reçus			V1S	Intérêts sur autres dépôts constitués		
R2A	Intérêts sur compte d'emprunts	83 476 091	116 944 245	V2A	Intérêt sur comptes de prêts		
R2F	Intérêts sur emprunts à mois d'un an			V2C	Intérêts sur prêts à moins d'un an		

R2G	Intérêts sur emprunts à terme	83 476 091	116 944 245	V2G	Intérêts sur prêts à terme		
R2R	Autres intérêts			V2Q	Autres intérêts		
R2T	Divers intérêts			V2S	Divers intérêts		
R2Z	Commissions			V2T	Commissions		
R3A	CHARGES SUR OPÉRATIONS AVEC LES MEMBRES, BÉNÉFICIAIRES OU CLIENTS	12 583 900	6 019 050	V3A	PRODUITS SUR OPÉRATIONS AVEC LES MEMBRES, BÉNÉFICIAIRES OU CLIENTS	873 987 556	872 656 605
R3C	Intérêts sur comptes des membres, bénéficiaires ou clients	12 583 900	6 019 050	V3B	Intérêt sur crédits aux membres, bénéficiaires ou clients	683 829 161	696 102 431
R3D	Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	12 566 700	6 019 050	V3G	Intérêts sur crédits à court terme	681 855 557	694 029 132
R3F	Intérêts sur dépôts à terme reçus	17 200		V3M	Intérêts sur crédits à moyen terme	1 973 604	2 073 299
R3G	Intérêts sur comptes d'épargne à régime spécial			V3N	Intérêts sur crédits à long terme		
R3H	Intérêts sur dépôts de garantie reçus			V3R	Autres intérêts		
R3J	Intérêts sur autres dépôts reçus			V3T	Divers intérêts		
R3N	Intérêts sur emprunts et autres sommes dues			V3X	Commissions	190 158 395	176 554 174
R3Q	Autres intérêts			Z31	MARGE D'INTERETS DEFICITAIRE		
R3T	Commissions			Z32	TOTAL PRODUITS D'INTERETS	878 818 264	885 363 727
Z21	MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	782 758 273		V4B	PRODUITS SUR OPÉRATIONS SUR TITRES ET SUR OPÉRATIONS DIVERSES		
Z22	TOTAL CHARGES D'INTERETS	96 059 991		V4C	Produits et profits sur titres de placement		
R4B	CHARGES SUR OPÉRATIONS SUR TITRES ET SUR OPÉRATIONS DIVERSES	-		V4D	Intérêts sur crédits accordés au personnel non membre		
R4C	Charges et pertes sur titres de placement			V4E	Produits sur opérations diverses		
R4K	Charges sur opérations diverses			V4F	Commissions		
R4N	Commissions			V5B	PRODUITS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		

R5B	CHARGES SUR IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	-	V5C	Produits sur prêts et titres subordonnés		
R5C	Frais d'acquisition		V5D	Dividendes et produits assimilés sur titres de participation		
R5D	Étalement de la Prime		V5F	Produits et profits sur titres d'investissement		
R5E	CHARGES SUR CREDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES	-	V5G	PRODUITS SUR OPÉRATIONS DE CREDIT BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
R5G	Charges sur opérations de crédit-bail	-	V5H	Produits sur opérations de crédit-bail		
R5H	Dotations aux amortissements		V5J	Loyers		
R5J	Dotations aux provisions		V5K	Reprises de provisions		
R5K	Moins-values de cession		V5L	Plus-values sur cession		
R5L	Autres charges		V5M	Autres produits		
R5M	Charges sur opérations de location avec option d'achat	-	V5N	Produits sur opérations location avec option d'achat		
R5N	Dotations aux amortissements		V5P	Loyers		
R5P	Dotations aux provisions		V5Q	Reprises de provisions		
R5Q	Moins-value de cession		V5R	Plus-values sur cession		
R5R	Autres charges		V5S	Autres produits		
R5S	Charges sur opérations de location-vente	-	V5T	Produits sur opérations de location-vente		
R5T	Dotations aux amortissements		V5V	Loyers		
R5U	Dotations aux provisions		V5W	Reprises de provisions		
R5V	Moins-values de cession		V5X	Plus-values sur cession		
R5X	Autres charges		V5Y	Autres produits		
R5Y	Charges sur emprunt et titres subordonnés		V6A	PRODUITS SUR OPÉRATIONS DE CHANGE	2 231 560	

R6A	CHARGES SUR OPÉRATIONS DE CHANGE	-		V6B	Gains sur opération de change	2 231 560	
R6B	Pertes sur opérations de change			V6C	Commissions		
R6C	Commissions			V6F	PRODUITS SUR OPÉRATIONS HORS BILAN		
R6F	CHARGES SUR OPÉRATIONS HORS BILAN			V6K	Produits sur engagements de financement donnés aux Institutions financières		
R6K	Charges sur engagements de financement reçus des Institutions financières			V6L	Produits sur engagements de financement donnés aux membres, bénéficiaires ou clients		
R6M	Charges sur engagements de garanties reçus des institutions financières			V6N	Produits sur engagements de garantie donnés aux Institutions financières		
R6L	Charges sur engagements de financements reçus des membres, clients ou bénéficiaires			V6P	Produits sur engagement de garantie donnés aux membres, bénéficiaires ou clients		
R6P	Charges sur engagements de garanties reçus des membres, bénéficiaires ou clients			V6Q	Produits sur engagement sur titres		
R6S	Charges sur engagements sur titres			V6R	Produits sur autres engagement donnés		
R6T	Charges sur autres engagements reçus			V6S	Produits sur opérations effectuées pour le compte de tiers		
R6V	CHARGES SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS	43 570 296	33 220 847	V6U	PRODUITS SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS	3 831 873	3 660 656
R6W	Charges sur les moyens de paiement			V6V	Produits sur des moyens de paiement	1 084 464	618 893
R6X	Autres charges sur prestations de services financiers	43 570 296	33 220 847	V6W	Autres produits sur prestation de services financiers	2 747 409	3 041 763
R7A	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION FINANCIÈRES			V7A	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION FINANCIÈRE		
R7B	Moins-values sur cessions d'éléments d'actifs			V7B	Plus-values sur cession d'éléments d'actif		
R7C	Transferts de produits d'exploitation financière			V7C	Transfert de charges d'exploitation financières		
R7D	Diverses charges d'exploitation financière			V7D	Divers produits d'exploitation financière		
Z23	AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS			Z33	AUTRES CHARGES FINANCIÈRES NETTES	37 506 863	29 560 191
Z24	AUTRES CHARGES FINANCIÈRES NETTES	37 506 863	29 560 191	Z34	AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS		
Z25	MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	782 758 273	762 400 424	Z35	MARGE D'INTERET DEFICITAIRE		

Z26	PRODUITS FINANCIERS NET	745 251 410	732 840 233	Z36	CHARGE FINANCIÈRE NETTE		
Z27	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS	2 633 358	- 7 316 712	V8A	VENTES ET VARIATION DE STOCK	405 000	556 000
R8G	Achats de marchandises	315 200	449 400	V8B	Marge commerciale		
R8J	Stocks vendus			V8C	Vente de marchandises	405 000	556 000
R8L	Variations de stocks de marchandises	2 318 158	- 7 766 112	V8D	Variations négatives de stocks de marchandises		
Z28	CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	666 057 097	625 438 812	Z37	PRODUITS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	38 752 500	28 571 084
S02	FRAIS DE PERSONNEL	442 525 121	423 878 370	W4A	PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	38 652 500	28 571 084
S03	Salaires et traitements	375 871 800	360 002 849	W4B	Redevances pour concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires		
S04	Charges sociales	59 392 979	56 826 670	W4D	Indemnités de fonction et rémunération administrateurs, gérants reçues		
S05	Rémunérations versées aux stagiaires	7 260 342	7 048 851	W4G	Plus- value de cession		
S1A	IMPOTS ET TAXES	449 500	273 297	W4H	Sur immobilisation incorporelles et corporelles		
S1B	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	324 000	155 298	W4J	Sur immobilisation financières		
S1C	Autres impôts, taxes et prélèvements assimilés versés à l'administration des impôts	125 500	117 999	W4K	Revenus des immeubles hors exploitation		
S1D	Impôts directs			W4L	Transferts de charges d'exploitation non financière		
S1G	Impôts indirects			W4M	Charges refacturées		
S1H	Droits d'enregistrement et de timbre	125 500	177 999	W4N	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
S1J	Impôts et taxes divers			W4P	Autres transferts de charges		
S1K	Autres impôts, taxes et prélèvements assimilés versés aux autres organismes			W4Q	Autres produits divers d'exploitation	38 652 500	
S2A	AUTRES CHARGES EXTERNES ET CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION	223 082 476	201 287 145	W50	PRODUCTION IMMOBILISEE		
S2B	Services extérieurs	64 099 037	60 047 710	W51	Immobilisations corporelles		

S2C	Redevance de crédit-bail				W52	Immobilisations incorporelles			
S2D	Loyers	21 208 997	18 549 388		W53	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	100 000		28 571 084
S2F	Charges locatives et de copropriété				X50	REPRISES DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX			
S2H	Entretien et réparation	8 159 981	4 797 593		X51	REPRISES D'AMORTISSEMENT ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS			
S2J	Primes d'assurance	24 691 645	22 118 883		X54	Reprises d'amortissements des immobilisations			
S2M	Frais de formation de personnel	6 213 777	7 907 492		X56	Reprises de provisions sur immobilisations			
S2K	Études et recherches				X6B	REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATION SUR CREANCES AMORTIES	78 186 289		38 883 670
S2L	Divers	3 824 637	6 674 354		X6C	Reprises de provisions sur créances en souffrance	73 664 825		35 775 375
S3A	Autres services extérieurs	157 960 683	140 097 346		X6D	Reprises de provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus	23 689 336		17 719 054
S3B	Personnel extérieur à l'institution	42 178 111	35 360 636		X6E	Reprises de provisions sur créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	21 933 592		11 313 311
S3C	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	23 398 347	10 699 443		X6F	Reprises de provisions sur créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	28 041 897		6 743 010
S3E	Publicité, publications et relations publiques	1 149 742	9 720 693		X6G	Reprises de provisions pour dépréciations des autres éléments d'actifs	4 068 014		2 901 010
S3G	Transports de biens	233 500	149 004		X6H	Reprises de provisions pour risques et charges			
S3J	Transports collectifs de personnel				X6J	Récupération sur créances amorties	453 450		207 285
S3L	Déplacements, missions et réceptions	11 272 454	8 841 222		X6I	Reprise de provisions réglementées			
S3M	Achats non stocks de matières et fournitures	67 232 519	64 354 435		X80	PRODUITS EXCEPTIONNELS	33 851 153		25 746 320
S3N	Frais postaux et frais de télécommunication	12 496 010	10 971 913		X81	PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	1 337 983		4 068 845
S3P	Divers								
S4A	CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION	1 022 756	1 142 089						
S4B	Redevance pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires								

S4D	Indemnités de fonction versées		
S4I	Frais de tenue d'assemblée	744 699	1 048 293
S4K	Moins-value de cession sur immobilisations	-	
S4L	Sur immobilisations incorporelles et corporelles		
S4M	Sur immobilisations financières		
S4P	Transferts de produits d'exploitation non financière	-	
S4Q	Produits rétrocédés		
S4R	Autres transferts de produits		
S4S	Autres charges diverses d'exploitation non financière	278 057	93 796
T50	DOTATIONS DU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX		
T51	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	55 866 123	51 837 174
T53	Dotations aux amortissements de charges à répartir		
T54	Dotations aux amortissements des immobilisations d'exploitation		
T55	Dotations aux amortissements des immobilisations hors exploitation		
T56	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations en cours		
T57	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations d'exploitation	55 866 123	51 837 174
T58	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations hors exploitation		
T6B	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	151 667 695	85 300 244
T6C	Dotations aux provisions sur créances en souffrance	117 799 961	65 964 127
T6D	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus	45 967 590	37 000 375

T6E	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	40 025 288	21 760 404
T6F	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	31 807 083	7 203 348
T6G	Dotations aux provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif	8 354 930	3 256 077
T6H	Dotations aux provisions pour risques et charges	9 185 530	
T6J	Dotations aux provisions réglementées		
T6K	Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	12 822 940	7 629 645
T6L	Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	7 904 074	8 450 395
T80	CHARGES EXCEPTIONNELLES	293 970	2 934 188
T81	PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS	5 591 303	4 436 553
T82	IMPOTS SUR LES EXCEDENTS		
L80A	EXCEDENT	11 275 049	68 035 901
T84	TOTAL CHARGES	1 037 414 622	986 850 302
		DEFICIT	
		L80A	
		X84	
		TOTAL PRODUITS	1 037 414 622
			986 850 302

TABLEAU DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES				DIMF 2005
Etat: TOGO		Etablissement :		ASSILASSIME
Date d'arrêt : D:BG0	2023/12/31	D:BG0	F:01/001	
P: À		N.S.:	M:1	(en Francs CFA)
Code	LIBELLES	Montant brut	Amortissements/ Provisions	Montants nets
	ACTIFS			
B02	Créances sur les membres, bénéficiaires ou clients	4 336 740 476	91 943 942	4 244 796 534
B2D	Crédits à court terme	4 059 945 351	0	4 059 945 351
B30	Crédits à moyen terme	49 744 670	0	49 744 670
B40	Crédits à long terme	0	0	0
B70	Crédits en souffrance	190 744 695	91 943 942	98 800 753
D50	Crédit-bail et opérations assimilées	0	0	0
D51	Crédit-bail et opérations assimilées	0	0	0
D52	Location avec option d'achat	0	0	0
D53	Location-vente	0	0	0
D70	Créances en souffrance sur crédit-bail et opérations assimilées	0	0	0
	PASSIF	1 113 334 950	0	1 113 334 950
G02	Dettes l'égard des membres, bénéficiaires ou clients	1 113 334 950	0	1 113 334 950
G10	Comptes ordinaires créditeurs	1 110 931 950	0	1 110 931 950
G15	Dépôts à terme reçus	2 403 000	0	2 403 000
G2A	Comptes d'épargne à régime spécial	0	0	0
G60	Emprunts	0	0	0
G70	Autres sommes dues	0	0	0

ETAT DE L'ENCOURS DES CRÉDITS DES DIX (10) DEBITEURS LES PLUS IMPORTANTS

DIMF 2012

Etablissement :

ASSILASSIME

Etat:TOGO

Date
d'arrêté : 2023/12/31

D:BF0

F: 01/001

P: A

N.S

M: 1

(en Francs CFA)

PRENOMS/NOMS/N° D'IDENTIFICATION				Durée initiale du crédit	Durée restante à courir	Montant Brut En CFA
N°	Nom & Prénoms	Numéros de membre	Numéros de compte			
1	EDAH Komivi	A0000053	25121101A000005301	36 mois	26 mois	3 655 400
2	AFETOR Komi Afenyo Jacques	A0000055	25121101A000005501	36 mois	25 mois	3 382 900
3	AQUEREBURU Ahlonkoba Afiwa	A0000021	25121101A000002101	36 mois	16 mois	3 135 400
4	SEMENOU Enyonam	A0101909	25121101A010190901	12 mois	12 mois	3 000 000
5	GOTA Abra Akofa	A0203939	25121101A020393901	12 mois	12 mois	3 000 000
6	EKPONDOAVE Afiwavi	A0401904	25121101A040190401	12 mois	12 mois	3 000 000
7	EDOH Abla	A0701635	25121101A070163501	12 mois	11 mois	2 768 400
8	THONARD Afi	A0207909	25121101A020790901	12 mois	11 mois	2 768 400
9	DJEDU Ameyovi	A0701017	25121101A070101701	10 mois	9 mois	2 718 100
10	MOGORE Fati	A0301216	25121101A030121601	18 mois	15 mois	2 549 900
TOTAL						29 978 500

ETAT D'AFFECTATION DU RESULTAT

DIMF 2016

Etat:TOGO

Etablissement : ASSILASSIME

Date d'arrêté: 2023/12/31

D: F:01/001

P: A

NS: M:1

(en Francs CFA)

Code	LIBELLES	Proposition de répartition	Répartition effective
	DETERMINATION DU RESULTAT A AFFECTER		
L80	Résultat de l'exercice (+/-)	15 674 789	
L70	Report à nouveau (+/-)	-1 722 697	
770	RESULTAT AFFECTER	15 674 789	
	AFFECTATION DU RESULTAT BENEFICIAIRE		
772	Réserve générale		
773	Réserves facultatives	-	
774	Autres réserves	-	
776	Report à nouveau bénéficiaire		
777	Autres affectations	-	
	AFFECTATION DU RESULTAT DEFICITAIRE		
776	*Report à nouveau déficitaire		
778	*Prélèvements sur les réserves		
779	Autres		



Anié, au sud du grand marché d'Anié,
à 400 m du côté de la nationale N°1
Tél : 9712 5151

Atakpamé, quartier Agbonou Kpotame
non loin du lycée d'Agbonou
Tél : 9679 9797

Amlame, quartier Amlame 2
agence en face de l'antenne de TOGOCEL
Tél : 7960 3595

Tokoin hôpital en face vers
l'École Nationale des Sages Femmes
Tél : 9657 8585

Vakpossito en face
du marché
Tél : 9350 1825

Marché de Hedzranawe,
Quartier Tingame
Tél : 9657 7272

Adidogome, Carrefour Lapampa
en face de la maison Aponic
Tél : 9760 3995

Carrefour Sanguera dans
le von de l'école IPG
Tél : 9741 4279

Baguida en face de
l'école primaire catholique
Tél : 9328 0993

Agoè, Carrefour commando
en allant vers Kossigan
Tél : 9238 0538

Aneho, quartier Adjido en face du marché
ABLODE (Ablodéssi)
Tél : 9689 5151

ASSILASSIME
Solidarité

Bd du 30 Août – Adidogomé, Carrefour la Pampa

08 B.P. : 81641

E-mail : assilassime@assilassime.org

Téléphone : +228 22 51 12 34

www.assilassime.org

